

<b>MÉTÉOROLOGIE</b> Quelques périodes nuageuses. Chaud. Maximum: 60	<b>FÊTE DU JOUR</b> Ste Agnès de Monte Pulciano.
Gracieuseté de <b>SHEARER LUMBER CO. LTD.</b> MONTRÉAL	<b>10¢</b>
<b>F. PILON</b> INC. Fournitures de bureau	

## L'agent Vachon est congédié: menace de grève à la PP

par Paul CLICHE

Le ministre de la justice a annoncé hier soir à Québec le congédiement du président de l'association des policiers provinciaux, l'agent Arthur Vachon. M. Claude Wagner a précisé qu'il sanctionnait ainsi la décision prise plus tôt dans la journée par le directeur Adrien Robert, de la sûreté provinciale. M. Vachon avait été suspendu indéfiniment, le 6 avril dernier, pour insubordination à la suite de déclarations faites en tant que président de son syndicat.

Rejoint après l'annonce de la nouvelle du congédiement, le conseiller juridique de l'association, Me Robert Burns, a déclaré qu'il craignait fort que l'assemblée générale des policiers qui se tiendra à Québec samedi prenne des "mesures

drastiques". Invité à préciser la nature de ces mesures, M. Burns a dit qu'il lui semblait "probable" que les policiers provinciaux déclarent la grève.

Le congédiement de l'agent Vachon est survenu quelques heures après que l'association eut fait parvenir au ministre Wagner un télégramme lui demandant une entrevue d'ici le 23 avril. Le ministre de la justice n'a pas encore répondu à ce télégramme. L'association voulait discuter avec lui des points suivants: réinstallation de l'agent Vachon, suspendu indéfiniment le 6 avril; reconnaissance de l'association pour représenter les agents et les sous-officiers de la sûreté; réception à la source des cotisations syndicales et négociation éventuelle d'une convention collective pour les membres de la sûreté.

En annonçant le congédiement M. Wagner a déclaré qu'il ne pouvait que sanctionner la décision de M. Robert parce qu'il ne voulait pas s'ingérer dans un domaine qui relève de la responsabilité du directeur.

Par ailleurs, la requête adressée par l'association à M. Wagner faisait état du "mécontentement de ces hommes depuis si longtemps privés de leur droit". Une fin de non-recevoir du ministre de la justice pourrait être lourde de conséquences, avait souligné Me Burns en rappelant qu'une assemblée générale de l'association avait été convoquée pour le 23 avril à Québec.

En apprenant la nouvelle hier soir, M. Burns a commenté: "J'avais espéré que M. Wagner à son retour de vacances aurait fait preuve de plus de logique et d'intelligence que le

directeur Robert mais tel n'est pas le cas. Le ministre prouve par son geste qu'il est définitivement contre la formation de l'association de crains sérieusement que les membres prennent des mesures "drastiques" à la réunion du 23... Invité à préciser, il a ajouté: "Il est probable qu'ils déclareront la grève si on en juge par l'état d'esprit qui règne parmi eux à la suite des gestes posés par les autorités".

Quelques heures avant l'annonce du congédiement, le syndicat des fonctionnaires du Québec avait annoncé son "appui entier" à l'association des policiers dans sa lutte pour la reconnaissance du droit d'association. "Ils demandent seulement ce que la loi et la société accordent à tout groupe de salariés", disait le message signé par le président général Raymond Fortin.

## L'affaire "Seven Days" s'aggrave

### Les réalisateurs de CBC menacent de débrayer si la Société ne bouge pas

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA. — La grève dont le personnel créateur de la télévision anglaise menaçait la société Radio-Canada en termes voilés depuis trois jours a pris hier son visage réel. Au bout d'une journée entière de délibérations, les réalisateurs ont sommé la direction de la société d'entamer des négociations en deça de 24 heures avec la section des affaires publiques au sujet du congédiement inexplicable des animateurs de l'émission "This Hour Has Seven Days", MM. Laurier, Lapierre et Pat Watson, et "d'autres problèmes".

Sinon, ont-ils informé par télégramme le président et les directeurs de la Société réunis à Halifax, ils envisageront de soustraire collectivement leurs services à la télévision d'Etat.

"La direction n'a pas fourni d'explications valables du con-

gédiement de MM. LaPierre et Watson", ont conclu les réalisateurs.

Déjà, il était assuré que la section entière des affaires publiques du réseau anglais ferait la grève si les griefs qu'elle a exposés vendredi au pré-

sident de la Société dans un document de six pages n'étaient pas réglés à sa satisfaction. Si les 70 réalisateurs du réseau anglais donnent suite à la menace contenue dans leur télégramme d'hier soir, la Société se trouvera momentanément privée des services d'environ les deux tiers de son personnel créateur.

A la Chambre des communes hier, le président, M. Pelletier, a rejeté une motion de M. John Diefenbaker proposant d'ajourner les travaux ordinaires afin de discuter de la crise à l'intérieur de la société d'Etat. Estimant que la Chambre aurait plusieurs fois l'occasion de soulever la question avant la fin de la semaine, le président a jugé que l'urgence de la situation n'était pas telle qu'elle justifiait l'ajournement immédiat des travaux. Le chef du NPD, M. T.C. Douglas, a appuyé la motion cependant que MM. Real Casouette et Horace Olson, au nom du Crédit Social, s'y sont opposés.

Le président de la commission de la Chambre sur la radiodiffusion, M. Gérard Pelletier, a convoqué dans la soirée son comité directeur afin de fixer une réunion pour traiter de la question et, vraisemblablement, de déterminer les termes qui y seront invités.

Les "autres problèmes" sur lesquels les réalisateurs de la télévision anglaise souhaitent qu'une négociation soit engagée dans les 24 heures sont, semble-t-il, ceux qu'avait soulevés M. Reeves Haggan, chef de la section des affaires publiques, dans le document qu'il a remis vendredi au président de la Société, M. Alphonse Ouimet.

Ce document a fait l'objet d'une rencontre entre les dirigeants des affaires publiques et la direction de la Société lundi. Mais les versions qu'on donne l'une et l'autre partie de leurs pourparlers n'ont rien de commun.

Essentiellement, le document comportait trois points. Il priait la direction de la société:

- 1) de rétablir le budget et l'horaire des émissions d'affaires publiques qu'elle entend réduire la saison prochaine;
- 2) de préciser l'autorité des dirigeants de la section des affaires publiques sur le contenu des émissions;
- 3) de délimiter les sphères d'autorité et de responsabilité de MM. H.G. Walker, vice-président de la société et directeur général du réseau anglais, William Hogg, directeur général de l'information et des affaires publiques, et Haggan chef de la section des affaires publiques.

Voix page 6: Radio-Canada



Depuis 2 jours, les ingénieurs de la ville de Montréal renforcent les piquets de grève des ingénieurs de l'Hydro. A Québec, les ingénieurs à l'emploi du gouvernement font la même chose. La grève entre aujourd'hui dans sa deuxième semaine, et les négociations n'ont pas repris.

(Photo Le Devoir)

## Réal Rousseau: "C'est moi qui ai insisté pour que Dupuis devienne ministre"

de notre envoyé spécial, Jean-Y. DUFRESNE

SHERBROOKE. — Impatiemment attendu, le témoignage de M. Réal Rousseau, co-directeur de la commission des finances du parti libéral du Canada, a occupé hier toute la journée, jusqu'à l'ajournement, M. Rousseau, qui fut également membre de la commission des finances de la Fédération libérale du Québec, jusqu'à ce que son nom soit lié à l'affaire Dupuis, témoignait pour la première fois, la couronne ayant choisi de ne pas le produire durant l'enquête préliminaire; et c'est la défense, représentée par Me Paul Martineau, qui l'a invité hier à faire une déposition.

Une fois de plus, Me Bienvenue, qui occupe pour le ministère, a tenté, en lui posant une longue suite de questions, de le mettre en contradiction avec lui-même, mais il cherchait davantage, en scrutant son témoignage, à prendre au piège M. Dupuis lui-même. Le jury aura l'occasion d'apprécier la plaidoirie de Me Bienvenue.

Pour le profane à qui échappent facilement les subtilités juridiques, le témoignage de M. Rousseau offre néanmoins un intérêt fascinant. On y découvre jusqu'à quel degré les deux partis, fédéral et provincial, se trouvent liés par des intérêts communs. On y constate également que les hommes politiques les plus connus ne sont pas toujours ceux qui exercent l'influence la plus grande et qu'il existe, comme M. Rousseau, des hommes dans l'ombre dont l'opinion peut être déterminante dans le choix d'un ministre, et qui ne trouvent rien d'inconciliable entre le poste qu'ils occupent dans un parti, et les intérêts qu'ils détiennent dans une entreprise qui recherche le soutien du gouvernement que ce parti dirige.

Ainsi, sans être le "penseur" que l'on dit, M. Rousseau a reconnu avoir joué un rôle déterminant dans la nomination de M. Yvon Dupuis au poste de ministre d'Etat dans le cabinet fédéral en février 1964.

"C'est moi qui ai insisté, et j'ai gagné, a-t-il dit au tribunal, pour que Dupuis devienne honorable et entre dans le cabinet".

"Dans notre parti, nous n'avions plus de Cardin, de Rinfret, de Lapointe, a-t-il expliqué, nous avions besoin d'un nouveau qui pouvait se faire comprendre par le peuple. Nous n'en avions plus, de ces hommes, dans le parti". En somme, Yvon Dupuis, qu'il connaissait bien de réputation mais qu'il rencontrait personnellement la première fois juste l'automne précédent, vers septembre 1963, était son "poulain", et M. Rousseau l'a reconnu hier.

Puisqu'il s'agit d'une considération hippique, rappelons que M. Dupuis, la veille, a préféré se comparer à un "bronco", une appellation qui évoque la vigueur avec laquelle il a combattu le caoutchouc, et avec laquelle il entend regagner les écuries politiques au terme de ce procès, s'il est acquitté, cette fois sans paier-frenier.

A vrai dire, le 27 octobre 1964, à M. Bernard Pinard qui dans son bureau lui racontait ses ententes avec les travaux publics fédéraux, M. Rousseau donna au ministre provincial de la voirie l'assurance que Yvon Dupuis, bientôt, se verrait accorder la portefeuille à Ottawa, de sorte, lui dit-il, que

Voix page 6: Réal Rousseau

## En grève pour la huitième journée

### Les ingénieurs attendent un geste de l'Hydro-Québec

par GUY FERLAND

Au huitième jour de la grève des ingénieurs, il apparaît que seul un geste de l'Hydro pourra permettre de rouvrir les négociations. Car le syndicat s'en tenant toujours à la proposition qu'il a formulée la semaine dernière — il l'a réaffirmée en assemblée générale hier — la reprise des négociations dépend maintenant de la réponse que l'Hydro donnera.

## Grève spontanée des débardeurs

Une grève spontanée a éclaté hier, à l'heure du lunch, dans les rangs des débardeurs du port de Montréal.

L'incident est survenu après qu'une demi-douzaine de débardeurs eurent constaté que la police du port avait apposé des billets de stationnement au pare-brise de leur automobile.

L'arrêt de travail s'est répandu comme une traînée de poudre. Près de 3,500 travailleurs, en moins d'une heure, ont laissé tomber leurs outils, abandonnant à leur sort quelque 50 navires tout le long des quais.

Un porte-parole de l'Union internationale des débardeurs a précisé qu'il s'agit d'une grève tout à fait spontanée et que les dirigeants syndicaux s'efforceraient de convaincre leurs membres de reprendre le travail.

Des propos recueillis sur les quais donnent à entendre cependant que le fait que le syndicat soit présentement en négociation avec la Fédération des armateurs n'est pas complètement étranger au geste des débardeurs.

Voix page 6: Ingénieurs

## L'UGEQ à tous les étudiants: marche sur Québec vendredi si la grève des professeurs n'est pas réglée

L'Union générale des étudiants de Québec a invité hier ses quelque 35.000 membres à participer vendredi prochain à une marche sur le Parlement de Québec. Hier, une soixantaine d'étudiants de la région de Québec ont manifesté pendant une vingtaine de minutes sur la colline parlementaire et une autre manifestation doit avoir également lieu aujourd'hui.

Pendant ce temps, les représentants du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec et ceux du gouvernement ne se sont pas rencontrés hier. De son côté, le premier ministre Jean Lesage a de nouveau répété que son gouvernement ne négocierait pas avec les négociateurs de ses professeurs tant que ces derniers n'auront pas repris le travail. Le ministre de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie a déclaré hier que telle était la position du gouvernement "pour l'instant".

L'Union générale des étudiants de Québec, la Fédération des étudiants de l'enseignement spécialisé du Québec et la Fédération des normaliens du Québec, ont publié hier un communiqué conjoint dans lequel ils invitent — il ne s'agit pas d'un ordre de grève générale, mais d'une invitation — tous les étudiants du Québec à se rendre sur la colline parlementaire vendredi "pour manifester publiquement leur indignation et réclamer une solution au conflit".

La grève spontanée a éclaté mardi dernier alors que prenaient fin les vacances de Pâques. Il n'y a pas eu de rencontres entre le gouvernement et ses 2.700 professeurs depuis le 29 mars dernier. Les professeurs concernés enseignent dans les écoles gouvernementales: enseignement spécialisé, écoles normales, écoles d'agriculture, école d'art. Quelque 30.000 étudiants sont ainsi en repos forcé.

Deplorent "l'attitude paternaliste" du gouvernement, Lesage dans la conduite des négociations avec le SPEQ, les étudiants affirment que c'est "le gouvernement qui est responsable par son attitude iréaliste du pourrissement de la situation". Ils ajoutent: "Les étudiants ne sont pas dupes de l'attitude légaliste du premier ministre qui se retranche derrière des artifices légaux pour se donner bonne foi de son incapacité à assumer ses responsabilités. Les étudiants croient que le premier ministre, selon sa propre expression, constitue un exemple effroyable pour la jeunesse en jouant ainsi les autruches au lieu de négocier intelligemment avec les professeurs".

"Les étudiants demandent que le gouvernement quitte une fois pour toutes son attitude de grand seigneur qui ne négocie pas avec ses sujets et qui maintenant qu'il leur a accordé une reconnaissance syndicale refuse de négocier avec ses sujets en grève. Les étudiants croient que le gouvernement aurait tout intérêt à gagner en ouvrant des négociations même si les professeurs sont en grève".

De son côté, dans un communiqué aux journaux, le SPEQ rappelle qu'il "a tout

tenté au cours des derniers jours pour convaincre enfin le gouvernement que pour régler un problème, il faut que les deux parties en cause se rencontrent et négocient. Le SPEQ attend toujours une réponse positive de la part du gouvernement de M. Lesage".

Le SPEQ affirme qu'il n'a reçu que lundi matin le télégramme de M. Alphonse Ouimet, invitant ses représentants à une séance de négociation lundi après-midi à Montréal. Il n'a jamais reçu le deuxième télégramme que M. Courcy a dit avoir envoyé vendredi et dans lequel il précisait que la rencontre n'aurait lieu que si les professeurs étaient retournés en classe à ce moment-là.

On sait que les négociateurs du SPEQ se sont rendus à la séance de négociation lundi

mais que les négociateurs du gouvernement ne s'y sont pas présentés. Ce n'est qu'à vers 9h, lundi soir, affirme le SPEQ, que le syndicat a été officiellement prévenu pour la première fois (c'est-à-dire autrement que par les journaux) de la condition que posait le gouvernement alors qu'il a reçu un télégramme de M. Lesage.

M. Lesage déclarait dans ce télégramme: "Vous n'avez pas rempli les conditions indiquées dans le télégramme de vendredi dernier qui exigeait le retour au travail des professeurs avant la rencontre proposée. Nos négociateurs seront à votre disposition dès l'instant où vos membres retourneront au travail".

Voir page 6: Professeurs

## Ottawa annonce la révision du cas du jeune Truscott

OTTAWA. — Le cas du jeune Truscott, qui purge depuis sept ans une sentence d'emprisonnement à la suite d'une affaire de meurtre, sera révisé.

La nouvelle a été communiquée hier à la Chambre des communes par le solliciteur général, M. Larry Pennell. Elle a été chaleureusement accueillie par les députés, dont plusieurs s'étaient levés, au cours des dernières semaines, pour réclamer que le jeune Truscott, qui n'avait que 14 ans au moment de sa condamnation, soit gracié ou qu'il subisse un nouveau procès.

M. Pennell n'a cependant donné aucune précision touchant les modalités de cette

révision. Il doit en discuter vendredi avec le procureur général de l'Ontario, M. Arthur Wishart.

La controverse autour de cette affaire avait été récemment avivée par la publication du livre de Mlle Isabel LeBourdais qui soutient que Truscott a été, lors de son procès, victime d'une mauvaise administration de la justice.

A Toronto, Mlle LeBourdais s'est déclarée insatisfaite de la décision du solliciteur général, décision qu'elle a qualifiée de purement "négative". Elle réclame pour sa part la création d'une véritable commission d'enquête qui étudierait cette affaire dans tous ses aspects.

## 250 employés de l'U. de M. sont en "journée d'études"

Les 250 membres du Syndicat national des employés de l'université de Montréal entreprennent ce matin leur troisième "journée d'études" en vue d'ameener les dirigeants de l'U. de M. à signer une première convention collective avec les employés de ses bibliothèques.

Les négociations ont été interrompues le 17 février dernier et vendredi, affirme les porte-parole syndicaux, l'U. de M. a transmis aux représentants syndicaux des offres finales. En respectant les délais légaux, les employés concernés ne pourraient pas déclencher la grève avant le 4 juillet. Aussi, ont-ils décidé unanimement dimanche d'entreprendre des journées d'études et de les continuer tant que la convention collective ne sera pas signée. Les étudiants ont commencé leurs examens cette semaine et les termineront au début de mai.

La convention collective en cause concerne les employés

de bibliothèque, mais les 125 membres de l'autre section du syndicat, celle qui groupe les employés du Centre social et des résidences d'étudiants, ont décidé d'appuyer leurs collègues et de se mettre eux aussi en journée d'études. Les "grévistes" ont l'appui des étudiants de l'U. de M.

Des porte-parole syndicaux ont expliqué hier au DEVOIR que l'impasse qu'il est survenue qu'après deux mois de négociation n'en est pas moins réelle. De plus, s'ils ont décidé de faire immédiatement un arrêt de travail, c'est qu'ils en ont assez de la façon dont l'université les traite.

Voir page 6: U. de M.

## M. Johnson propose une grande politique de promotion industrielle

par Jules LEBLANC

Créer un climat favorable aux investissements, créer une "banque industrielle" qui aiderait les petites et moyennes entreprises, régionaliser l'économie québécoise et intégrer tout cela dans "une grande politique de promotion industrielle": tels sont les quatre moyens qu'a préconisés hier, devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal, le leader de l'Union nationale.

Exposant les carences et les faiblesses de l'économie québécoise en puisant principalement dans le rapport Bélanger (sur la fiscalité), M. Daniel Johnson a affirmé que le grand remède à ces faiblesses réside dans "la création de nouveaux moyens de production et de nouveaux emplois".

Le chef de l'opposition a expliqué qu'au lieu d'augmenter les impôts, il faut augmenter le rendement des impôts en stimulant l'activité économique, en faisant en sorte que plus de gens et plus d'entreprises soient en mesure de payer des taxes. C'est ce résultat que vise à atteindre les quatre moyens qu'il a suggérés.

Au sujet de l'établissement d'un climat favorable aux investissements, M. Johnson a affirmé que "les incitations, les cachotteries et les louvoisements comme on en a vu, par exemple, à propos de Sidbec et de Québec-Téléphone, ne sont pas de nature à rassurer les administrateurs de capital, non plus que les déclarations fracassantes et contradictoires des ministres du cabinet Lesage.

A propos de la banque industrielle, M. Johnson a indiqué qu'elle pourrait fournir aux petites et moyennes entreprises le supplément de capital qui ferait toute la différence entre la stagnation et le progrès. M. Johnson a alors attaqué "un mythe qu'il faut fuir", à savoir: "La prospérité d'un pays dépend uniquement de ses grandes entreprises et industries". Cette banque industrielle pourrait veiller à moderniser et agrandir les industries existantes et même en créer de nouvelles.

En ce qui concerne la régionalisation économique, le leader de l'U.N. a précisé qu'il ne s'agit pas de sortir de Montréal ce qui y existe mais plutôt de "bâtir du neuf, grâce à une meilleure utilisation des ressources matérielles et humaines de chaque région".

Notant que ces mesures devraient s'intégrer dans une grande politique de promotion industrielle, M. Johnson a signalé: "Nous n'avons pas de telle politique dans le Québec et c'est ce qui nous manque le plus dans le moment.

"La guerre à la pauvreté ne doit pas consister à maintenir les pauvres dans leur misère ou à faire vivre les régions sous-développées au crochet des régions les plus dynamiques; elle doit consister plutôt à multiplier les nouvelles sources d'emploi, de production et de richesse.

Soulignant que "pour faire face à des charges plus lourdes, nous avons des contributions à la fois moins nombreuses et moins fortunées" que les autres provinces et surtout l'Ontario, M. Johnson a affirmé que ce n'est pas en augmentant les impôts que le Québec sortira de

cette situation, mais plutôt en accroissant le rendement fiscal. "Il n'y a qu'un moyen d'augmenter les revenus de l'Etat sans augmenter les taxes: il consiste à encourager les investissements productifs qui favoriseront la croissance économique et grossiront du même coup le rendement des impôts. Ce sont les investissements d'aujourd'hui, dans le secteur industriel surtout, qui détermineront les emplois et les revenus de demain. Or, le rapport Bélanger lui-même nous apprend qu'au Québec la proportion des investissements affectés au secteur industriel était beaucoup moindre en 1964 qu'en 1955" (26,8 p.c. au regard de 31 p.c.).

De plus, selon des chiffres publiés récemment à Ottawa, "le taux de croissance des investissements publics et pri-

vés sera plus bas dans le Québec (en 1966) que dans toutes les autres régions canadiennes". Qui plus est, le gouvernement augmentera plus rapidement ses dépenses impérialistes que ses dépenses productives.

Cartes les dépenses faites pour l'éducation constituent des placements à long terme, "mais encore faut-il se demander si c'est à nous qu'elles profiteront. Si, en même temps que nous multiplions les diplômés, nous ne prenons pas des mesures suffisantes pour multiplier aussi dans le Québec les industries et les emplois rémunérateurs, les compétences que nous aurons formées à si grands frais devront aller exercer leurs talents dans des territoires plus dynamiques que le Québec. Et

nous n'aurons réussi en définitive qu'à tirer les marrons du feu pour les entreprises des autres".

Au sujet des emprunts et des investissements étrangers, M. Johnson a affirmé que "ce n'est pas un bon moyen de prendre en main notre économie que de nous endetter au-delà de nos moyens" car il y a danger qu'à un moment donné ce ne soient plus les gouvernements qui dirigent mais leurs créanciers.

En dépit de l'annonce lundi de la tenue prochaine d'élections provinciales, M. Johnson a lu le texte qu'il avait préparé y a quinze jours parce que, a-t-il dit, je savais que lorsque je le lirais, le Québec serait en campagne électorale. Le chef de l'opposition était encore légèrement enrhumé hier.



## VOTRE SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

désire annoncer le déménagement de son bureau de 729 rue St-Antoine.

Faisant place au progrès et afin de mieux vous servir, ce bureau occupera de nouveaux locaux situés au :

**1179 rue BLEURY**

Tous les services seront à l'entière disposition des employeurs et des postulants.

dès

**8:15 A.M. — LE 21 AVRIL 1966**

**Nouveau numéro de téléphone: 879-4740**

## DES COURS POUR TOUS SESSION DU PRINTEMPS

### UNIVERSITE DE MONTREAL EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT

**LE FRANÇAIS INTERNATIONAL**  
Stage pratique pour les professeurs de langues  
Du 25 avril au 12 mai (cours du soir)

**ESPAGNOL**  
1<sup>re</sup> année - 2<sup>e</sup> année — Cours pratique d'espagnol avancé  
Cours du soir débutant le 19 mai

**ITALIEN**  
2<sup>e</sup> année. Cours du soir débutant le 19 mai

**LECTURE RAPIDE**  
Stages débutant les 25 et 26 avril et les 14 et 15 juin (cours du soir)

**JOURNÉES D'ÉTUDES FISCALES**  
Pour les spécialistes en problèmes fiscaux  
Les 6 et 7 mai

**ÉCOLE D'ASSURANCE-VIE**  
Cours de perfectionnement pour les assureurs-vie  
Du 6 au 10 juin

Cours d'été pour les professeurs: brochure sur demande.



UNIVERSITÉ DE MONTREAL  
EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT  
CASE POSTALE 6128, MONTRÉAL 3.  
Pour dépliants: 342-9398  
Pour renseignements: 342-9563



Les lignes aériennes Canadian Pacific sillonnent les cieux du monde

## Prenez le vol CPA Montréal-Toronto à l'heure du petit déjeuner

C'est la façon idéale de commencer la journée! Vous partez de Montréal à 8h. AM, vous prenez un délicieux petit déjeuner et une deuxième tasse de café en lisant le journal du matin. Vous arrivez à Toronto à 9h. 05 AM, en pleine forme pour vaquer à vos affaires. Appelez un bureau du Canadian Pacific ou

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

PAR AVION avec les LIGNES AÉRIENNES

**Canadian Pacific**

CANADIAN PACIFIC — TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / VOIES / AÉRIENNES / TÉLÉCOMMUNICATIONS / LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE



## M. Saucier déplore l'absence d'une presse qui tâterait le pouls de toute la population québécoise

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le président de la Fédération des Jeunes chambres du Canada français, M. Yvon Saucier, a déclaré qu'il voudrait voir la naissance au Québec d'une presse écrite et parlée qui tâterait le pouls de toute la population.

Parlant devant la Jeune chambre régionale du Bas St-Laurent, il a dit: "Nous manquons de moyens de communication. Nous habitons tous la même province, mais il est malheureux de le dire, nous ne nous connaissons pas".

Le Québec foisonne de journaux qui pensent à une ville donnée, a-t-il dit.

"De grands quotidiens, par ailleurs, ont un rayonnement très vaste; cependant, même ces derniers possèdent un caractère régional."

Il y aurait donc, selon lui, une ouverture béante à colmater au plus tôt, par la création d'une presse d'ensemble omniprésente.

"Ainsi longtemps que les régions n'existeront que pour servir d'exécuteurs dans les discussions, le Québec ne sera jamais fort a-t-il soutenu."

M. Saucier a conclu: "Le Québec sera alors toujours divisé parce que l'ignorance de la masse sera maintenue."

## Mme Casgrain: nos libertés sont plus menacées que jamais

La Ligue des droits de l'homme doit demeurer très active et être plus vigilante, "en ce moment où nos libertés civiles sont plus menacées, peut-être, qu'elles ne l'ont jamais été," a déclaré Mme Thérèse Casgrain, nouvelle présidente de la Ligue des droits de l'homme.

Mme Casgrain a souligné que le groupement devait particulièrement porter son attention sur le cas du jeune Truscott, condamné pour meurtre à l'âge de 14 ans, de Victor Spencer, condamné sans procès, et du pénitencier à sécurité maximum de Saint-Vincent-de-Paul, "lieu horrible où des humains sont traités plus mal que des animaux".

Plus tôt, devant les participants à l'assemblée annuelle de la Ligue, le président sortant, Me Claude-Armand Sheppard, avait affirmé qu'il fallait s'inquiéter vivement de l'esprit régressif régnant au Québec.

"Selon nous cette attitude régressive se traduit trop souvent par le mépris de l'adversaire politique plutôt que par l'hostilité à ses idées. Cette façon d'agir peut très facilement mener au totalitarisme..."

La Ligue s'est donné un nouveau bureau de direction et sept nouveaux administrateurs. Elle compte présentement 300 membres et se propose d'ouvrir bientôt des sections à Québec et à Sherbrooke.

La Ligue, fondée il y a trois ans, veut jouer le rôle d'un ombudsman, en attendant une décision du gouvernement à ce sujet. "Nous avons tenté, a dit M. Sheppard, dans la mesure de nos moyens, d'intervenir et de nous prononcer dans tous les cas où les libertés fondamentales des citoyens nous paraissent brimées ou menacées".

Le nouveau bureau est constitué de: Mme Casgrain, présidente; M. Bruno Cormier, Jacques Bellemare et Claude-Armand Sheppard, vice-présidents; M. Olivier Prati et le père Gérard Labrosse, s.j., secrétaire et secrétaire-adjoint; et Miller Gestler, trésorier.

En raison de leurs tâches actuelles, les députés libéraux Gérard Pelletier et Pierre-Elliott Trudeau ont remis leur démission du conseil d'administration. Mme Monique Bosco est nouvelle venue à ce conseil.

## L'association interparlementaire France-Québec se réunit à Paris

PARIS — M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, a présidé hier matin au Palais Bourbon la réunion de l'Association interparlementaire France-Canada.

Après les souhaits de bienvenue échangés avec le président de la délégation canadienne, M. Guy Favreau, l'association a définitivement adopté ses statuts proposés lors de sa première réunion, le 2 septembre 1966, à Ottawa.

L'association a arrêté son ordre du jour pour les prochaines réunions de travail et a désigné ses rapporteurs pour les thèmes retenus:

1) Les relations économiques entre la France et le Canada, coopération franco-canadienne et aide aux pays francophones, développement régional en France et au Canada;

2) Les relations culturelles entre la France et le Canada;

3) L'immigration française au Canada.

En outre, un échange de vues aura lieu, portant sur le problème de l'OTAN.

L'Association a mis en place un secrétariat permanent qui sera, entre autres, chargé de la préparation de la prochaine réunion appelée à se tenir au Canada au moment de l'Exposition universelle de 1967.

M. Chaban-Delmas a offert ensuite un déjeuner en l'honneur de l'association parlementaire canadienne.

Le président Chaban-Delmas et le président Favreau ont porté des toasts à l'issue de ce déjeuner "essentiellement amical".

M. Chaban-Delmas a exprimé toute la joie qu'il éprouvait à accueillir la délégation parlementaire canadienne, "joie profonde, sincère et fraternelle car, a-t-il dit, il n'y a pas de fraternité plus forte et plus indiscutable que celle qui a été scellée au cours des combats".

Le président de l'Assemblée nationale française a formé des vœux pour les parlementaires et pour la nation canadienne tout entière "qui, pour les Français, fait partie d'une humanité vaste, libre et fière".

Dans sa réponse, M. Favreau a remercié le président de l'Assemblée et les parlementaires français pour la chaleur de leur accueil. Puis il lui a remis un cadeau souvenir en témoignage de l'amitié franco-canadienne: un magnifique coffret à cigarettes en argent.

## Pinard accorde 21 contrats de voirie

Le ministre de la voirie a signé, ces jours derniers, un total de 21 contrats pour divers travaux routiers à travers la province.

Les deux contrats les plus importants s'évaluent à \$10,597,000 et \$2,236,800 respectivement. La plupart des autres contrats concernent la voirie rurale.

Le premier de ces deux contrats vise la construction de drains, aqueducs, pavages, murs, ponts et autres travaux corrélatifs. Ces travaux auront lieu sur la rue St-Jacques, à Notre-Dame de Grâce, sur la route transcanadienne, dans la ville de Montréal. La firme Simard-Beaudry est chargée de l'exécution des travaux pour \$10,597,000.

Par ailleurs, un deuxième contrat de \$2,236,800, cette fois, a été accordé à Bau-Val Inc. pour la construction d'une section de la route 2 sur l'île de Montréal. Les travaux seront entrepris le long du canal de l'Aqueduc, entre l'avenue de l'Eglise et la rue Atwater, pour raccorder aux approches du pont Champlain avec six voies rapides, dans la cité de Montréal et de Verdun.

## CARRIÈRES PROFESSIONNELLES

### DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION

Salaire initial de \$15,000 à \$17,000

Le Défi...

Le développement continu d'une institution importante du pays a créé ce poste d'envergure. Relevant directement du vice-président, le titulaire aura la responsabilité de concrétiser les besoins d'expansion de l'institution. Il agira comme lien entre l'administration, les architectes-conseils et les entrepreneurs généraux chargés d'exécuter les travaux. Il sera secondé dans ses fonctions par une équipe qui lui fournira toute l'aide technique dont il aura besoin.

L'Administrateur...

Agé de 30 à 40 ans, il maîtrise le français et l'anglais et détient un diplôme universitaire en génie ou en architecture. Le candidat choisi aura acquis une expérience d'au moins quatre à cinq ans dans le domaine de la planification au sein d'une grande entreprise ou aura occupé un poste au niveau des cadres dans l'industrie de la construction. Il doit posséder le tact, la diplomatie et l'imagination qui lui permettront d'incorporer et de systématiser des idées disparates dans un plan maître pour assurer le développement rationnel et équilibré de l'institution.

Vous référant au dossier E-11-262 veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à:

**P. S. ROSS ET ASSOCIÉS**  
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION  
PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL

### DEMANDE D'EMPLOI

Deux diplômes en commerce recherchent emploi pour enseigner les matières comptables. Curriculum vitae: Age 24 ans, 18 ans de scolarité, baccalauréat en arts, maîtrise en commerce option comptabilité. Une année d'expérience dans un bureau de comptable.

ÉCRIRE A CASE 313, LE DEVOIR, MONTRÉAL

### CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES AFFAIRES INDIENNES

4 postes pour diverses régions du Québec  
FONCTIONS: Coordonner l'enseignement dans les secteurs primaire, secondaire et adulte, etc.  
QUALITÉS: Posséder brevet d'enseignement. Avoir expérience d'au moins 5 ans dans l'enseignement. Etre bilingue.  
CONDITIONS: Salaire jusqu'à \$10,670 selon les années d'expérience et les qualifications.  
OFFRES: Jusqu'au 29 avril 1966.

S'adresser au: **Surintendant des Ecoles Indiennes**, 175, rue Saint-Jean, Bureau 219, Québec 4, P.Q. Tel.: 522-1503

### RÉDACTEUR EN CHEF

Une agence de publicité demande un chef de rédaction. Plusieurs années d'expérience sont nécessaires.

### CHEF DE PUBLICITÉ

Diplômé en commerce, parfaitement bilingue et possédant de l'expérience dans le domaine publicitaire.

Ecrivez ou téléphonez pour rendez-vous confidentiel au:

**BUREAU CANADIEN DE PERSONNEL PUBLICITAIRE** 2100, rue Drummond Suite 860, Montréal Tel. 849-5368

### AGENT DES PROGRAMMES DE SÉCURITÉ

Traitement jusqu'à \$8,770

Ministère du Nord canadien et des ressources nationales OTTAWA

Ce Ministère demande, de toute urgence, un homme possédant une vaste expérience comportant des responsabilités, dans le domaine de la sécurité industrielle, pour élaborer et mettre en œuvre un programme d'ensemble de sécurité. Le candidat heureux devra avoir complété au moins des études secondaires et des études relatives à la sécurité. Un diplôme universitaire serait un atout de plus.

Veuillez remplir une formule CSC 100F, Demande d'emploi, que vous pouvez vous procurer au bureau le plus proche de la Commission du service civil, au Service national de placement ou à un bureau de poste, ou faites parvenir un résumé de votre instruction et de votre expérience à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, en mentionnant le numéro de concours 66-7051. On ne considérera pas les demandes reçues après le 29 AVRIL 1966.

### ANALYSTE DES PUBLICATIONS

Traitement jusqu'à \$11,342

Recherche et perfectionnement  
Département des impressions et de la papeterie publiques HULL (P.Q.)

L'imprimeur de la Reine a besoin d'un agent possédant une connaissance professionnelle de la gestion des publications et de l'administration. Il aidera à établir des normes, il fournira des conseils experts et une aide technique destinée à promouvoir de meilleures méthodes de publication au sein du Département et dans toute la fonction publique fédérale.

Pour obtenir tout renseignement supplémentaire et des formules de demande, écrivez immédiatement à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, en mentionnant le numéro de concours 66-3002.

### ANALYSTE EN ÉVALUATION DES TÂCHES

Une entreprise d'envergure nationale est à la recherche d'un analyste expérimenté dans l'évaluation des tâches, pour son bureau situé à Montréal.

Cet emploi offre la possibilité d'une carrière très intéressante dans le domaine de la gestion du personnel.

Les candidats doivent être bilingues et posséder

un diplôme universitaire (M.A., B.A., B.Com., ou M.B.A.) comportant une spécialisation dans la gestion du personnel ou, à défaut, posséder des qualifications équivalentes acquises par expérience pratique.

Le traitement initial est très attrayant et sera établi d'après les qualifications du candidat choisi.

Les offres de service devront inclure tous les détails pertinents sur la formation et l'expérience et elles seront traitées en toute confidentialité. On est prié d'inscrire la mention: ANALYSTE EN EVALUATION DES TÂCHES, et d'adresser les demandes à:

**Price Waterhouse & Cie**  
Edifice Canada Cement, Square Phillips  
Montréal 2

### PROFESSEURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE

DEMANDÉS

pour le cours primaire

Adressez "curriculum vitae" à:

J.-Paul Racicot  
Directeur général des écoles  
8165 Collette  
Ville St-Léonard

### DENTISTE - AVOCAT

Occasion intéressante de s'installer d'une façon permanente dans une ville située à une centaine de milles de Montréal, 8,000 âmes de population, chef-lieu du comté, palais de justice, siège de l'évêché, école régionale, centre industriel et commercial, population environnante de 15,000 âmes.

Pour information vous adresser à:

Hôtel de ville de Mont-Laurier  
a/s Gérard Florant, sec. trés.  
Mont-Laurier, P.Q.

### INGENIEUR DES OPERATIONS

Requis par

Manicouagan Power Company, pour sa station hydro-électrique située à Hauterive, Qué.

L'aspirant: devra être gradué en génie électrique, ayant de un à cinq ans d'expérience à son actif.

Le travail: consiste à étudier et à résoudre certains problèmes d'entretien et d'opération d'une Centrale Hydro-Électrique de 430,000 H.P. et d'un réseau de transport à haute-tension.

Salaires et bénéfices marginaux excellents. Conditions de travail supérieures.

Prière d'adresser curriculum vitae à:

Directeur du Personnel,  
Manicouagan Power Co.,  
Baie-Comeau, Qué.

La fonction publique du Canada offre aux

### MEDECINS

une carrière professionnelle intéressante

DES POSTES sont vacants et on prévoit que d'autres le deviendront dans le domaine de la médecine générale et dans les spécialisations suivantes: examen, traitement, hygiène publique et administration médicale. Des médecins sont employés partout au pays et à l'étranger; certains postes offrent l'occasion d'être mutés à tour de rôle vers les centres médicaux du Nord. On prévoit que des nominations se feront aux ministères de la Santé nationale et du Bien-être social, des Affaires des anciens combattants et à la Commission canadienne des pensions.

LES FACILITES comprennent des centres médicaux, des hôpitaux et des laboratoires complètement équipés de même que l'espace de bureau nécessaire et le personnel auxiliaire.

LES AVANTAGES comprennent des traitements proportionnels à la compétence professionnelle, des vacances annuelles, des congés de maladie cumulatifs, un régime contributif de pension et l'avancement fondé sur le mérite. Pour obtenir tout renseignement supplémentaire et des formules de demande, écrivez à la

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4

Veuillez mentionner le numéro de concours 66-165

### EMPLOIS INTÉRESSANTS

offerts aux

### COMPTABLES PROFESSIONNELS SENIORS

Le Bureau du Contrôleur du Trésor, au ministère fédéral des Finances, a besoin de comptables professionnels pour remplir trois nouveaux postes dans la Direction des services consultatifs de comptabilité.

Les fonctions de ces agents très compétents consistent à élaborer des systèmes de contrôle financier et de comptabilité pour les nombreux champs d'action de l'Etat.

TRAITEMENTS — Jusqu'à \$14,600

selon l'expérience et les aptitudes démontrées des candidats.

Les membres d'associations reconnues de comptables professionnels ou les diplômés d'université spécialisés en comptabilité que ces emplois intéressent sont priés de faire leur demande ou d'écrire immédiatement.

L'exécution des fonctions de ces emplois exige une connaissance de la langue anglaise, mais une connaissance de la langue anglaise et de la langue française sera à l'avantage des candidats.

Toute demande d'emploi ou de renseignements doit être adressée à:

CADRES DE LA GESTION DES FINANCES  
COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4.

Veuillez mentionner le numéro de concours 66-606.

# Eric Kierans ouvre sa campagne

- Johnson ne représente pas le Québec
- Le pourcentage de séparatistes: 2%
- Québec à la recherche du temps perdu

par Gilles LESAGE

Remplissant hier midi un engagement pris il y a déjà plusieurs semaines, M. Eric Kierans n'a pu s'empêcher de "lancer" sa campagne électorale. En voici des échantillons.

• M. Daniel Johnson prétend que je ne représente pas adéquatement les anglophones au sein du cabinet, a dit le ministre de la Santé, mais l'équipe actuelle se considère fort chanceuse d'avoir en face d'elle "le meilleur chef de l'opposition qui soit". "Je ne suis au juste ce que représente M. Johnson, mais je suis sûr qu'il ne représentera pas plus qu'aujourd'hui le peuple du Québec après le 5 juin."

• Le scrutin prouvera que les "séparatistes" ne forment pas plus de deux pour cent de la population québécoise.

• Le Québec doit payer le gros prix pour reprendre le temps perdu dans le domaine économique et "les besoins de la population sont malgré tout encore largement insatisfaits".

• Comme pour s'exercer, le ministre a expliqué qu'à ce qu'on lui avait dit, le chef de l'Union nationale avait récemment utilisé la même tribune — celle du St. George Kiwanis Club — pour traiter de choses politiques.

• "Je n'ai pas à m'excuser de faire partie de l'équipe actuellement au pouvoir à Québec, lance M. Kierans dès l'abord. J'en suis au contraire fort fier, car cette équipe est bourrée d'hommes de grands talents qui pourraient vivre beaucoup plus grassement et de façon plus paisible dans d'autres sphères d'activités. Mais ils ont choisi d'œuvrer pour la "renaissance" du Québec, et de jouer le rôle de guides dans cette période de profondes transformations."

• Développant l'un de ses thèmes favoris, le ministre souligne que le temps où le Québec pouvait être "calme" par des mesures partielles et épisodiques est désormais chose du passé.

• "Le Québec n'est plus un grand corps passif, il veut être pleinement lui-même et s'acquitter de toutes ses responsabilités", ajoute-t-il, en admettant que lui-même s'est longuement laissé aller par les revendications des Québécois de langue française. "Nous

avons fait preuve d'arrogance à leur égard en croyant que leurs aspirations les plus profondes pourraient être balayées du revers de la main."

Citant Jean-Paul Sartre, qui dit de l'un de ses personnages, dans "La Nausée": "C'est



un garçon sans importance, c'est tout juste un individu". M. Kierans commente: "Le Québec n'est plus sans importance nationale, il n'est plus tout juste une province."

La "révolution" actuelle est celle d'un peuple innovateur, déterminé à faire un usage dynamique des outils à sa disposition, et qui ne craint pas de s'engager avec vigueur.

Il en donne comme exemple le projet d'assurance-santé qui constitue pour la province "un moyen d'occasions additionnelles et accrues d'administrer efficacement ses propres affaires."

La "résurgence", la remontée du Québec n'est plus, selon le conférencier, l'affaire de quelques intellectuels et des bourgeois, mais celle d'un peuple qui a entrepris de se donner de nouvelles classes dirigeantes et de nouveaux "entrepreneurs" dans tous les domaines. Cette évolution rapide comporte toutefois un danger: s'attaquant aux centres nerveux mêmes de l'ancien état de choses, il faut prendre soin de combler sans délai les "vides", afin que les extrémistes ne fassent leur nid de l'incertitude du peuple.

Les bouchées doubles

M. Kierans est convaincu que les chances électorales des "séparatistes" sont quantifiées négligeables, il n'en estime pas moins que chaque cœur de Canadien français vibre au désir de l'indépendance et au sens des responsabilités. Et les anglophones seraient bien mal venus de se laisser aller à l'indifférence.

"Les Canadiens français veulent être dirigés par des gens qui les comprennent", souligne

M. Kierans, qui se réjouit de la richesse future que signifie la "bilinguisation" de la fonction publique fédérale.

Il est inutile d'autre part de croire ou d'espérer que les Canadiens français se laisseront "noyer" un jour dans la mer anglo-saxonne de l'Amérique du Nord. "Quant à moi, je combats avec vigueur contre la disparition ou la destruction de cette présence française qui distingue notre pays de toutes les autres nations, et particulièrement de ses puissants voisins."

M. Kierans croit à l'idéal de biculturalisme et du bilinguisme au Canada. "Cet idéal, à coup sûr, coûte cher, mais, monétairement parlant, beaucoup plus cher que s'il existait une certaine uniformité pan-canadienne. Mais il mérite nos efforts, il mérite que nous le payions le prix qu'il faut."

Le ministre rappelle à ses compatriotes que les Canadiens français ne veulent aucunement attenter à leurs droits. "De notre côté, nous devons soutenir leurs efforts et reconnaître leurs aspirations, aussi longtemps qu'il ne dégènerent pas en un racisme et en une discrimination qui donnerait à son tour naissance à une hostilité au lieu de la collaboration active dont les Canadiens français ont besoin."

M. Kierans donne ensuite quelques statistiques comparatives qui prouvent selon lui que le Québec doit prendre les bouchées doubles afin de combler les retards accumulés "par des années de taxes peu élevées, de budgets équilibrés et de stagnation économique".

"Non seulement nous en coûté-il plus cher, par exemple, qu'en Ontario, où les investissements massifs ont été faits au cours des années cinquante, mais les besoins de la population québécoise sont moins satisfaits qu'ils ne l'étaient par le passé."

Toutefois, le ministre de la Santé croit que les investissements majeurs atteindront leur plus haut sommet l'an prochain, et que l'État sera plus modéré par la suite, en raison même des progrès accomplis jusqu'ici.

Le ministre termine son allocution comme il l'avait commencée: par une allusion poétique.

À ceux qui prétendent que le crédit du Québec est en danger, je réponds ceci: la semaine dernière, l'Hydro-Québec a émis facilement, sur le crédit de la province, une émission de \$60 millions, à un taux d'intérêt de 5,45 pour cent. L'émission originale devait être de \$50 millions, mais la réponse favorable des courtiers a incité nos conseillers à hausser l'émission de \$10 millions. Il est vrai que le Québec a largement accru des emprunts publics, mais d'autre part la province est mieux équipée, plus vigoureuse et plus riche pour faire face à des obligations nouvelles."

# ECHO DE LA CAMPAGNE ELECTORALE

## Un fort candidat de l'UN dans Maskinongé

M. Rémi Paul, ex-député conservateur de Berthier-Maskinongé-De Lanaudière, qui a quitté les rangs du parti avec Me Léon Balcer de Trois-Rivières avant de subir la défaite comme candidat indépendant aux dernières élections fédérales, représentera l'Union nationale dans Maskinongé en vue du scrutin du 5 juin. La nouvelle n'est pas encore officielle. Elle sera annoncée d'ici quelques jours. M. Paul fera la lutte dans un comté que M. Germain Aron, décédé en mars, avait gardé à l'UN, depuis 1944. On affirme que M. Paul interviendra vigoureusement dans la lutte que son ancien collègue et ami, Me Balcer, livrera, comme candidat libéral, à Me Yves Gabias dans Trois-Rivières.

## Les pronostics des courtiers à Québec

Un rapide sondage auprès des membres de la tribune de la presse parlementaire à Québec donne aux libéraux de 75 à 80 candidats élus sur 108, aux prochaines élections. Evidemment, aucun courtier n'a voulu, pour l'instant, appuyer ses pronostics d'un pari solide et ferme. La plupart d'entre eux estiment qu'il est évidemment trop tôt pour risquer une prédiction plus précise. Cependant plusieurs croient que le plus grand malheur qui pourrait arriver aux libéraux serait d'être reporté au pouvoir avec plus de 80 députés. Un tel événement tout en marquant l'apogée du parti indiquerait également le commencement du déclin. "De plus, soutiennent-ils, le gouvernement aurait trop de bouches à nourrir".

## M. Lesage se rendra à Matane samedi

Le premier ministre a assuré, hier, que sa participation, samedi prochain, à Matane, à l'inauguration de la Compagnie internationale de papier n'aurait rien de politique ni d'électoral. Il aura tout de même sûrement l'occasion de constater le malaise qui existe chez les libéraux du comté depuis que leur candidat élu en 1964, M. Jacques Bernier, est poursuivi devant les tribunaux par le ministre de la Justice. On se demande ce qui se passera dans ce comté de même que dans celui de Portneuf où le représentant libéral, M. Marcelin Laroche, a subi le même sort que M. Bernier.

Il est évident que le député libéral de Matane n'est pas invité à la cérémonie de samedi prochain.

Ces deux députés libéraux se représenteront-ils devant l'électeur? "Non", a répliqué hier M. Lesage aux journalistes qui lui posaient la question. Et s'ils se décidaient d'être candidats indépendants, réussiraient-ils à entraîner dans leur sillage quelques-uns des membres du parti? "Le moins qu'on puisse dire c'est que la campagne électorale sera intéressante à suivre dans ces deux comtés."

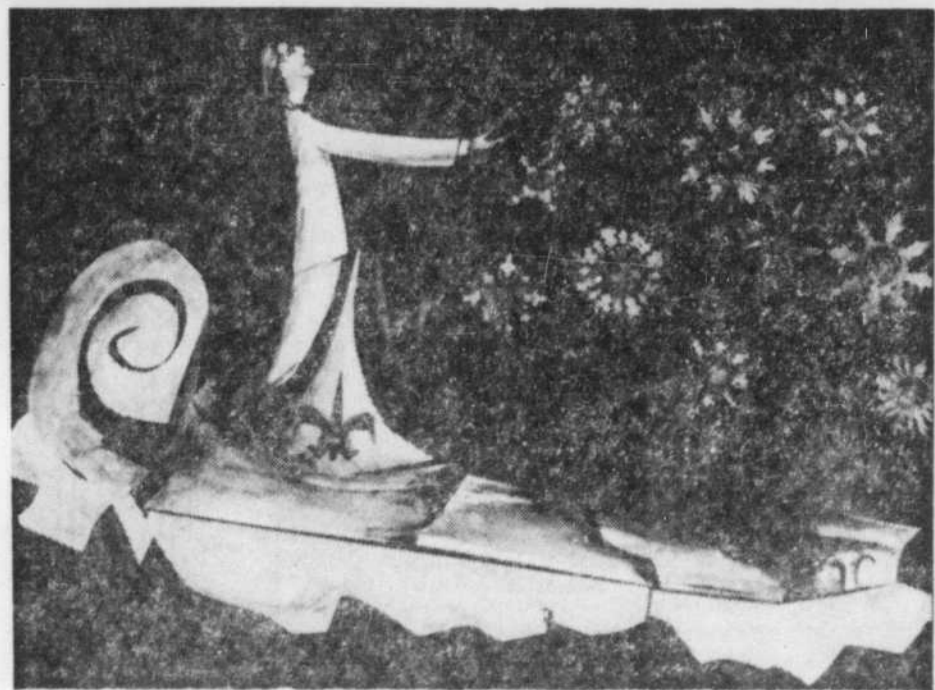
## Lucien Saulnier ne serait pas candidat

Le président du comité exécutif de Montréal refuse encore de couper les ailes aux rumeurs qui prétendent qu'il se portera candidat du parti libéral dans le nouveau comté de Ahuntsic. M. Lucien Saulnier a en effet déclaré à l'hôtel de ville: "J'ai l'intention de terminer mon mandat comme conseiller municipal et président du comité exécutif. Or ce mandat ne prend fin qu'en octobre prochain, alors que le scrutin provincial se tiendra le dimanche 5 juin prochain. A moins, bien sûr, que M. Saulnier, ne se décide d'accepter deux mandats, ce qui est hautement improbable, il ne sera pas ministre du cabinet Lesage."

# LE DEVOIR

MONTREAL, MERCREDI 20 AVRIL 1966 PAGE 3

**COGNAC ROBIN**  
 ★★★ et V.S.O.P.  
 JULES ROBIN & CIE



Conçu par le jeune décorateur Claude Lafortune, ce char allégorique, qui fera partie du défilé du 24 juin, illustre le triomphe remporté par Monique Leyrac et Gilles Vigneault au Festival international de la chanson à Sopot en Pologne. Il s'agit d'un des 25 chars célébrant les réalisations des Canadiens français à l'étranger, thème choisi par la commission des fêtes du Canada français.

# Guerre au complexe d'infériorité: Les fêtes du Canada français veulent s'attaquer à notre névrose nationale

par Jean FRANCOEUR

Les fêtes du Canada français déclarent la guerre à une "névrose nationale", paraît-il, en répandant: le complexe d'infériorité.

"D'aucuns pourraient trouver étrange que, pour notre fête nationale, nous nous tournions vers l'extérieur, vers l'étranger", a dit hier M. Roger Baulu, qui a été choisi comme président du comité du défilé du 24 juin dont le thème sera "La présence du Canada français dans le monde".

"Et bien, moi, je trouve qu'il est à peu près temps que le Canada français sorte de son introspection et qu'il essaie de se voir un peu comme le voient les autres", a-t-il ajouté au cours d'une conférence de presse, convoquée pour dévoiler les maquettes des chars qui composeront le défilé et présenter les personnes qui les ont conçus et en assureront la réalisation.

"On a dit du Canada français qu'il était un peuple de complexes, à poursuivre l'animateur des "Couches-Tard". Il va d'ailleurs un peu dans nos habitudes de nous dénigrer nous-mêmes, de minimiser la portée et la valeur de nos réalisations."

Voilà pourquoi les Canadiens français seront invités à retrouver leur "équilibre psychologique national" en prenant conscience de "notre prestige dans le monde".

Cette présence internationale sera illustrée graphiquement par vingt-cinq chars allégoriques consacrés à autant de réalisations canadiennes à l'étranger dans des domaines aussi divers que l'histoire, les oeuvres religieuses et sociales, l'éducation, la science, le sport, la vie culturelle et artistique.

Au cours de cette même conférence de presse, qui s'est tenue au siège social de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, boulevard Dorchester, Me Jean-Jules Guilbault, directeur général de la Commission des fêtes, a dévoilé et commenté les maquettes de chacun des chars de la Saint-Jean.

Parmi les personnalités canadiennes-françaises dont les réalisations à l'étranger seront soulignées, on note les noms

de Mgr Gustave Prévost organisant le développement économique et hospitalier de la région de Pucallpa, au Pérou; MM. Jacques Rousseau et Pierre Dansereau faisant l'étude de la flore de l'Espagne; le père Georges-Henri Lévesque, S.P., érigeant l'université de Butare au Rwanda; un groupe d'ingénieurs canadiens-français aménageant un complexe hydro-électrique aux Indes; le Dr Gustave Gingras se portant au secours des victimes d'une intoxication au Maroc; M. René Lacoursière zébrant le marais international de nage au Mexique.

D'autres chars seront consacrés au Dr Armand Frappier qui a mis sur pied un système d'hygiène publique en Égypte; à M. Maurice Richard, honoré par les amateurs de hockey de la Tchécoslovaquie.

Dans le domaine culturel, le défilé illustrera l'hommage rendu au peintre Paul-Emile Borduas par le musée d'Amsterdam; le triomphe de Monique Leyrac et Gilles Vigneault à Sopot en Pologne; les trente-deux années de succès de M. Wilfrid Pelletier au Metropolitan Opera de New York; l'apogée de la carrière de M. Raoul Jobin à l'Opéra de Paris.

On retrouvera également Félix Leclerc, aux Trois Beaudets à Paris, le Hildebert Vert à Moscou et les Feux-Follets à Bruxelles.

Ces chars seront l'œuvre de neuf artistes du Québec: sculpteurs, peintres et décorateurs. Il s'agit de MM. Edmond Chiodini, Jean Constantineau, Gabriel Contant, Claude Giraud, Jean-Marc Hébert, Claude Lafortune, Jean Leroux, Hubert Poirier et Guy Rajotte.

## Bourgault chez les étudiants

"Beaucoup d'adultes vous diront que vous n'êtes pas mûrs pour voter. Ne les écoutez pas: ils votent, eux, depuis 50 ans sans jamais avoir su pourquoi!"

Le président du RIN, M. Pierre Bourgault, s'est rendu hier au collège Saint-Paul de Montréal, pour rencontrer les nouveaux électeurs étudiants. Il sera ce soir au collège Monseigneur-Decelles de Soré.

"En fait, a soutenu M. Bourgault hier, c'est la peur qui guide les adultes à réagir de cette façon. Ils savent que les jeunes ne font pas de compromis, qu'ils vont jusqu'au bout de leurs idées. Et comme beaucoup d'adultes ont renié tout ce en quoi ils croyaient pour se complaire dans les petits intérêts mesquins, les petites combines et les petites cochonneries, ils ont peur que vous leur jetiez leur culpabilité à la face."

"Mais souvenez-vous toujours que ce sont les adultes qui ont su rester fidèles à leurs rêves de jeunesse qui gouvernent le monde."

"Les vieux partis ont érigé un système qui protège une petite minorité de privilégiés et

d'exploiteurs. C'est à ce système que le RIN s'attaque pour le remplacer par un régime qui servira les intérêts de la majorité des citoyens québécois," a ajouté le chef indépendantiste.

Invitation aux "anciens" du Saguenay

Toutes les personnes ou familles qui ont déjà résidé au Saguenay, ou dans la région du Lac St-Jean, sont invitées à faire partie du groupement qui porte le nom des Anciens du Saguenay. Une soirée, réunissant ces anciens, aura lieu une fin de semaine du mois de mai dans un hôtel de Montréal. Les anciens du Saguenay tiennent trois soirées sociales par année, en plus de nombreuses autres activités dont la publication d'un bulletin, d'un bulletin mensuel et d'un journal aux membres. Un secrétaire bien organisé s'occupe de recevoir les nouveaux membres de ce groupement et de mettre plusieurs facilités à leur disposition. On peut rejoindre les Anciens du Saguenay en communiquant avec le secrétariat, situé au 4021 rue Forest, à Montréal-Nord.

**ASSURANCE AUTOMOBILE**  
 L. M. DESILETS  
 Montréal 861 5395  
 St-Hilaire 467 5636

**L'EAU DÉGOUTTE ?**  
 Faites installer les  
**GOUITTIERS**  
 "PRIMEAU"  
 GALVANISÉ • ALUMINIUM  
 CUIVRE  
 Estimation gratuite  
 + MONTREAL — 322-4160  
 + QUEBEC — 872-9244  
 PRIMEAU METAL INC.

**un très grand champagne**

**CHAMPAGNE MERCIER**  
 EPERNAY  
 IMPORTÉ DE FRANCE

En vente à la Régie des Alcools du Québec:  
 Code 568 H — Brul  
 Code 568 I — Brul Blanc  
 Code 568 J — Brul Blanc  
 Code 1258 — Brul à la Bille

## Le nouveau code de procédure civile en vigueur en septembre

QUEBEC (LED) — Le ministre de la justice a annoncé, hier, que le nouveau code de procédure civile ainsi que ses onze lois complémentaires entreront en vigueur, le 1er septembre prochain.

Au cours de la même conférence de presse, M. Claude Wagner a révélé que d'ici quelques jours il aura des nouvelles à communiquer concernant l'assistance judiciaire et que dans un an ou deux, on adoptera un nouveau code civil.

Le ministre a déclaré qu'il était absolument nécessaire que le gouvernement prépare une législation afin que l'assistance judiciaire à travers la province soit défrayée à même les fonds publics.

Le nouveau code de procédure civile est la première transformation que subit ce document depuis 1896.

"C'est un événement, a-t-il dit, qu'il convient de souligner avec insistance puisqu'il marque une étape importante de l'évolution du système juridique du Québec."

Le principe directeur du nouveau code est de rendre la

## Le coût total de l'Expo est porté à \$82,700,000 et comprend une marge de sécurité de \$9,000,000

Le gouvernement du Canada, celui de la province de Québec et le conseil d'administration de la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967 ont approuvé un nouveau plan directeur pour l'exposition conformément au deuxième alinéa de l'article 10 de la loi organique de l'exposition.

Le coût net de l'exposition est maintenant estimé à \$73.7 millions plus une réserve pour éventualités de \$9 millions portant le total à \$82.7 millions. Tel qu'entendu, ce coût net est partagé à raison de 50 p.c. ou \$41.4 millions par le gouvernement du Canada, de 37 1/2 p.c. ou \$31.0 millions par le gouvernement de la province de Québec et de 12 1/2 p.c. ou \$10.3 millions par la ville de Montréal.

Les frais d'immobilisations dans le nouveau plan directeur se chiffrent à une somme totale de \$202.1 millions. Les frais d'administration, d'exploitation et de promotion sont de \$121.8 millions. Une réserve pour éventualités se chiffrent à \$9 millions pourra être affectée au programme de construction sur autorisation expresse des conseils de la trésorerie des deux gouvernements. Les recettes totales sont estimées à \$250.2 millions.

L'augmentation de 12 p.c. au chapitre des frais d'immobilisations de construction et de 17 p.c. au chapitre des frais d'administration, d'exploitation et de promotion sont en grande partie attribuables à l'augmentation des participations internationales et canadiennes. Plus de 70 pays ont maintenant annoncé leur participation à l'exposition. La compagnie a, de plus, été autorisée à procéder à la construction d'un pavillon de l'agriculture, d'un pavillon de la jeunesse, d'un centre de commerce international, d'un auditorium de la science et d'un centre d'accueil de la femme, qui sont autant de projets dont la commandite a déjà été assurée, ou le sera par des organismes canadiens.

Les frais d'administration, d'exploitation et de promotion ont augmenté à raison de l'augmentation du programme de construction. Ces frais représentent encore 14 p.c. des dépenses non administratives.

# Le coût total de l'Expo est porté à \$82,700,000 et comprend une marge de sécurité de \$9,000,000

Les travaux de l'exposition progressent avec grande célérité. Tous les pavillons d'importance sont pratiquement en cours de construction. La construction des pavillons d'importance moyenne ainsi que celles des petits pavillons sera entreprise au cours de l'été de l'année 1966. Le programme de vente de passeports d'admission connaît également un grand succès: des ententes ont maintenant été conclues pour la vente et la distribution de quelque \$15 millions de passeports Expo. D'importantes campagnes de promotion sont en cours, tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Des experts des questions fiscales et économiques ont fait une étude des répercussions que l'exposition aura sur l'économie canadienne dans l'immédiat et à long terme. Il est déjà manifeste que les revenus qui seront réalisés sous forme d'impôts directs par les trois gouvernements qui apportent leur contribution financière à l'exposition, dépassent largement les dépenses nettes que ces gouvernements prennent à leur charge. D'après les prévisions, ces revenus supplémentaires pourront être utilisés à l'achat de 82.7 millions de dollars complémentaires de la compagnie. En outre, on prévoit également que la somme totale dépensée par les touristes au Canada en 1967 augmentera de 400 millions de dollars. Enfin, les dépenses nettes que les gouvernements participants engageront dans notre pays, en sus de leurs dépenses ordinaires, représenteront une somme minimum de 200 millions de dollars. Les études économiques auxquelles la compagnie se livre continuellement sont utilisées pour mettre au point un plan qui permettra à l'économie canadienne de profiter au maximum, dans l'immédiat et à long terme, des effets bénéficiaires de cette manifestation d'envergure qu'est l'exposition de 1967. Nous entendons fixer avec un soin tout particulier la nature des activités du Centre du commerce international, du Pavillon de l'agriculture, des pavillons thématiques et industriels. Ainsi la valeur des produits canadiens et les possibilités d'échanges commerciaux pourront être présentées à cette occasion au monde entier. Les études précitées montrent clairement que l'exposition peut devenir, de tous les grands événements qui ont jalonné notre histoire, celui qui est le plus propice à ouvrir une ère d'expansion sans précédent.

DEPENSES	PLAN DIRECTEUR — ETAT COMPARATIF		Variation
	Approuvés 31 mars 66	Approuvés 13 août 65	
Immobilisations	\$176,227,600	\$154,312,768	\$21,914,832
La Ronde	25,849,950	25,889,950	260,000
Administration	40,242,800	32,825,600	7,417,200
Exploitation	56,953,600	49,936,400	7,017,110
Relations publiques	12,072,000	10,945,000	1,127,000
Intérêt	12,500,000	9,200,000	3,300,000
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>323,845,950</b>	<b>282,809,808</b>	<b>41,036,142</b>
<b>RECETTES</b>	<b>Prévu 31 mars 66</b>	<b>Prévu 13 août 65</b>	<b>Variation</b>
Revenu	\$125,148,160	\$123,753,300	\$ 1,394,860
Commandites	54,014,000	32,351,000	21,663,000
Récupération	10,520,000	9,085,000	1,435,000
Actif	60,507,890	56,038,500	4,469,390
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>250,190,050</b>	<b>221,227,800</b>	<b>28,962,250</b>
<b>Coût net (excluant éventualités)</b>	<b>\$ 73,655,900</b>	<b>\$ 61,581,208</b>	<b>\$12,074,692</b>
<b>Réserve</b>	<b>9,000,000</b>		<b>9,000,000</b>
<b>Coût net (incluant éventualités)</b>	<b>82,655,900</b>	<b>61,581,208</b>	<b>21,074,692</b>

## Québec permet le travail le DIMANCHE

QUEBEC — Le conseil des ministres a adopté, hier soir, la recommandation de la commission Aléyn permettant, à des conditions précises, le travail le dimanche dans les usines et des compagnies de pâtes et papiers du Québec.

Le premier ministre, en annonçant la décision du cabinet, a rendu public le rapport de la commission d'enquête sur l'observance du dimanche dans les usines de pâtes et papiers du Québec que présidait le juge Richard Aléyn. Les autres membres de la commission étaient Me Jean-Paul Geoffroy, de la C.S.N., représentant des syndicats, M. Robert M. Fowler, représentant des industries et de Me Ross Godwin, secrétaire.

La recommandation unanime de la commission tient en quelques paragraphes. La voici:

"Quand toutes les usines d'une compagnie de pâtes et papiers au Québec, dans une catégorie de produits, utilisent 90 p.c. de leur capacité normale de six jours, cette compagnie pourra poursuivre ses opérations le dimanche aussi longtemps que cette condition sera maintenue, pourvu que les employés y consentent et que l'autorité publique ne s'y oppose pas. Car, nous croyons qu'à ce moment, la production le dimanche devient une nécessité.

"Les compagnies et les syndicats sont les mieux placés pour déterminer si 90 p.c. de la capacité de six jours a été atteinte. Ils doivent aussi s'entendre sur les conditions qui devront s'appliquer au travail le dimanche et pourront s'entendre sur les mesures à prendre pour atténuer les conséquences pénibles, pour les salariés, du travail le dimanche que nous avons soulignées plus haut.

"Quand une compagnie et les syndicats qui représentent ses employés ont reconnu qu'en fait l'utilisation de 90 p.c. de la capacité de six jours a été atteinte et qu'ils ont convenu également des conditions qui régiront le travail du dimanche, la compagnie pourra commencer à produire ce jour-là. Toutefois, la compagnie devra immédiatement informer le ministre de la justice de cette entente. Comme la prohibition du travail le dimanche est d'intérêt public, le ministre de la justice au nom de l'Etat pourra intervenir, sur réception de l'avis et au tout temps pour vérifier si l'exception est bien fondée. Dans tous les cas où les parties (employeurs et syndicats) ne pourront s'entendre sur le fait que la compagnie utilise 90 p.c. de sa capacité de six jours ou davantage, l'une ou l'autre partie, à sa discrétion, pourra soumettre le différend au ministre de la justice, en donnant avis à l'autre partie et le ministre, après en avoir fait les faits, rendra sa décision."

Le cabinet a décidé qu'à compter du premier mai 1966, le ministre de la justice devra adopter la recommandation de la commission.

Au cours de son enquête, qui a débuté en novembre 1964, les commissaires avaient fait des recommandations intermédiaires au gouvernement lui demandant de permettre le travail le dimanche dans certaines usines. Le gouvernement avait accepté.

Le premier ministre a déclaré qu'il trouvait très judicieuse la recommandation de la commission et a félicité ses membres pour la solution qu'ils ont trouvée au problème.

Les commissaires sont d'avis que cette recommandation favorisera de nouveaux investissements dans ce domaine.

Crise à Radio-Canada

A Toronto, depuis quelques jours, la première page des quotidiens est inondée de nouvelles touchant l'émission "This Hour Has Seven Days".

L'incident, en lui-même, n'a rien de tellement étonnant. Dans une organisation de l'envergure de Radio-Canada, il arrive tous les jours qu'il faille affecter des responsables à de nouvelles tâches.

Mais il y a, dans ce cas-ci, une convergence inusitée de plusieurs facteurs qui agissent, d'ordinaire, assez isolément pour qu'il soit impossible d'en déceler clairement l'interrelation.

Si l'on examine Radio-Canada de bas en haut, on se trouve en présence de peut-être cinquante échelons différents de responsabilité.

Le réalisateur réclame, pour sa part, une liberté aussi complète que possible. Les cadres supérieurs, de leur côté, refusent de servir de marionnettes administratives.

Cela ne serait pas tellement grave si du bas au sommet de l'échelle, il existait une réelle communion de pensée quant aux objectifs fondamentaux de l'institution.

Pourquoi le conflit prend-il, cette fois, l'allure d'une crise? Pour deux raisons: premièrement, parce que Radio-Canada, depuis quelques années, fonctionne comme un navire désemparé.

toute autorité intellectuelle spontanée sur les éléments créateurs. S'il ne s'agissait que du cas LaPierrière ou du cas Watson, on pourrait épiloguer à l'infini; me souvenant personnellement de certaines erreurs assez grosses commises par l'un ou l'autre, j'hésiterais avant de partir en croisade.

Non seulement les divers responsables ne semblent pas s'entendre entre eux quant aux objectifs à poursuivre. Mais il paraît exister aussi une grande confusion quant aux normes qui doivent régir leurs rapports de travail entre eux.

Le comité Fowler avait déjà formulé des observations sévères à ce chapitre. Plus concret, plus précis, certains faits survenus ces derniers jours parlent encore plus fort. Dans deux cas qui se ressemblent — celui du réalisateur Southam et celui des animateurs Watson et LaPierrière — un dirigeant supérieur de Radio-Canada, M. Walker, semble avoir pris des décisions très importantes en passant par-dessus la tête de certains responsables-clés dont ces décisions eussent dû normalement relever.

Cette manière de procéder est de nature à briser l'atmosphère de confiance sans laquelle un travail de création devient très difficile. Elle détruit l'autorité du superviseur auprès de ses collaborateurs. Elle détruit également l'autorité du dirigeant supérieur auprès du superviseur.

Monsieur Alphonse Ouimet a tenté, avant-hier, de justifier "administrativement" les décisions prises par Radio-Canada dans le cas de MM. Watson et LaPierrière. Ce que M. Ouimet n'a point expliqué — et ne semble guère soupçonner — c'est le problème beaucoup plus grave de confiance et de leadership que soulèvent, en fin de compte, les événements des derniers jours.

A peu près tous ceux qui se sont attelés à la tâche de clarifier le problème de la diffusion au Canada depuis quelques années semblent s'être brisés en cours de route. Après l'échec relatif du comité Fowler, il ne reste plus guère qu'un recours: le comité parlementaire de la diffusion, que présidera M. Gérard Pelletier.

Claude RYAN

Une taxe rétrograde

La nouvelle que le gouvernement de Washington songe à imposer une taxe de \$100 aux touristes américains qui sortent du pays est une source d'inquiétude pour le Canada.

L'on comprendrait qu'un pays aux ressources modestes puisse se sentir obligé d'enrayer une sortie exagérée des capitaux ou de devises sous forme de tourisme.

Un boomerang

Il faut penser aussi aux répercussions inévitables que des restrictions de caractère fiscal sur le tourisme entraîneraient pour plusieurs activités économiques et pour les lignes maritimes et aériennes.

Les gens riches ont toujours pu voyager, mais ce qui est nouveau c'est qu'avec l'abaissement du coût des transports et la rapidité des voyages par avion, des salaires de condition modeste peuvent maintenant visiter des pays étrangers ou même d'autres continents durant leurs vacances annuelles.

Cela influe sur la balance des paiements, mais comme le notait un editorial de "New York Times", vendredi der-

BLOCS NOTES

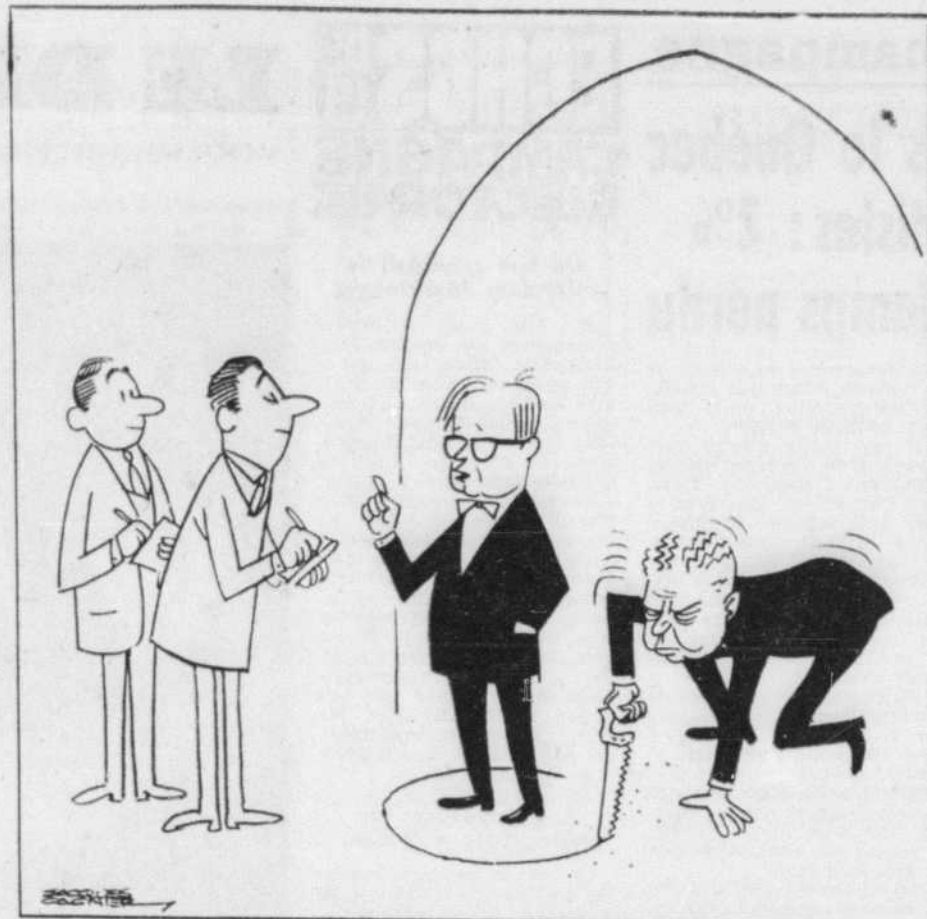
Etats-Unis contribuent de façon notable à l'activité de plusieurs industries, des entreprises de transport, de l'hôtellerie, des spectacles, des centres de villégiature. Une taxe assez lourde pour réduire de manière sensible les voyages à l'étranger ne manquerait pas de susciter des mesures de représailles de la part des autres pays contre les Etats-Unis, et les industries qui profitent du tourisme en souffriraient.

Cette forme d'impôt serait impopulaire dans le pays même, créerait du mécontentement à l'étranger; en dernière analyse et à long terme, elle risquerait d'être plus nuisible qu'utile à l'ensemble de l'économie des Etats-Unis, même si provisoirement elle allégeait le déficit de la balance des paiements.

Le cas du Canada

L'imposition d'une telle taxe aux Etats-Unis serait particulièrement dommageable pour le Canada l'an prochain. La semaine dernière, Mlle LaMarsh a déclaré à Washington que l'industrie touristique du Canada comptait dépasser le milliard de dollars l'an prochain.

Même si dans l'ensemble, le tourisme représente pour les Etats-Unis un déficit monétaire, il reste que les voyageurs de l'étranger qui visitent les



Notre bilan, après trois mois de session, n'est pas bon

LE CANADA, LA FRANCE ET L'O.T.A.N.

La politique canadienne à la suite de la décision de Paris

par Paul MARTIN.

Secrétaire d'Etat aux affaires extérieures

Depuis un mois ou environ, la question de l'attitude prise par le gouvernement français vis-à-vis de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord est l'une de celles qui retiennent la plus l'attention de l'opinion publique et dont se préoccupent le plus les autres gouvernements.

Le gouvernement français a l'intention de retirer les forces françaises des cadres militaires intégrés de l'O.T.A.N., et les officiers français, des hauts commandements intégrés. Il a demandé que les deux quartiers généraux intégrés qui sont le SHAPE et le Commandement Centre-Europe quittent la France.

La France, toutefois, entend rester fidèle au Traité de l'Atlantique Nord et continuer de prendre part aux travaux du Conseil de l'Atlantique Nord.

Les quatre autres membres de l'O.T.A.N., dont le Canada, ont fait le 18 mars une déclaration suivant laquelle "l'Alliance at-

lantique a maintenu son efficacité comme instrument de défense et de dissuasion en se dotant en temps de paix, à la différence de toute autre alliance dans l'histoire, d'une organisation militaire intégrée et indépendante dans laquelle les efforts et les ressources de chacun sont conjugués pour la sécurité commune de tous.

Je n'ai pas caché que le gouvernement canadien regrette la décision de la France et ne jugeait pas convenables les arguments apportés par le gouvernement français pour justifier ses décisions.

Quatrièmement, ne négliger aucune occasion d'examiner avec nos alliés les possibilités qui s'offrent d'améliorer les structures de l'O.T.A.N. et d'en faire l'avenir à long terme de l'Alliance.

En ce qui concerne la France, le gouvernement entend: Premièrement, négocier avec la France, soit bilatéralement, soit multilatéralement, selon qu'il conviendra, des dispositions justes et raisonnables en vue des modifications qui pourraient être nécessaires.

Deuxièmement, laisser la porte ouverte pour un retour éventuel de la France à la pleine participation à l'activité collective de l'Alliance, au cas où elle déciderait d'y revenir.

Troisièmement, continuer à fournir une contribution convenable au système de défense collective de l'O.T.A.N.

Les décisions de la France et les réactions de ses alliés ont donné lieu à bien des débats. Je ne doute pas que les débats se poursuivent encore pendant quelque temps, au fur et à mesure que la portée des intentions françaises se révélera davantage.

Même sur le seul plan financier, l'excédent des dépenses sur les recettes, soit la dépense nette, sera vraisemblablement compensée et transformée en surplus par l'apport de devises étrangères et de frais de services de toutes sortes que cette manifestation apportera au pays.

Par l'ampleur que doit prendre l'Expo, une dépense nette de l'ordre de \$82 millions n'a rien d'exorbitant et paraît tout à fait justifiée. L'on sait que cette dépense sera partagée entre le gouvernement fédéral, qui paiera, selon les nouveaux chiffres, une somme de \$41 millions.

Une dépêche d'Ottawa parue dans le "Globe and Mail" d'hier rapporte que des plans révisés de l'Expo, qui ont été approuvés récemment par Ottawa et par Québec, établissent le déficit prévu à plus de \$82 millions.

Par l'ampleur que doit prendre l'Expo, une dépense nette de l'ordre de \$82 millions n'a rien d'exorbitant et paraît tout à fait justifiée. L'on sait que cette dépense sera partagée entre le gouvernement fédéral, qui paiera, selon les nouveaux chiffres, une somme de \$41 millions.

Le budget de l'Expo Une dépêche d'Ottawa parue dans le "Globe and Mail" d'hier rapporte que des plans révisés de l'Expo, qui ont été approuvés récemment par Ottawa et par Québec, établissent le déficit prévu à plus de \$82 millions.

Le budget de l'Expo Une dépêche d'Ottawa parue dans le "Globe and Mail" d'hier rapporte que des plans révisés de l'Expo, qui ont été approuvés récemment par Ottawa et par Québec, établissent le déficit prévu à plus de \$82 millions.

Lettre ouverte à "Signes de temps"

La "nouvelle vague" dont les tenants paraissent si fiers, risque fort de provoquer un "raz-de-marée" dont le flot dévastateur emportera quantité de victimes, des jeunes pour la plupart, impuissantes à se protéger.

Ces questions primordiales et brûlantes sont traitées avec tant d'ambiguïté, de sophisme, que les auditeurs sont souvent plongés dans un marasme tel qu'ils ne savent plus bien on se situe la ligne de démarcation entre vérité et erreur.

A l'heure du doute, chaque génération doit prendre à son compte les démarches voulues pour en sortir et fortifier sa foi. Tous en conviennent. Mais de là à tout rejeter, à "rejeter la foi de son enfance" comme dit l'autre; comme si la foi devait changer, évoluer avec les différentes étapes de la vie. Et cela pour recommencer à zéro. NON!

La meilleure arme, l'unique, pour résoudre le doute angoissant touchant une vérité de foi, c'est, et ce sera tous jours de se dire, de se convaincre à nouveau que l'on croit, non parce que l'on comprend, mais parce que c'est Dieu qui l'a dit.

La foi n'est contraire ni à la raison ni à la science, elle les domine parce que sur-naturelle. Et comme telle, au-delà de l'intelligence humaine, si puissante soit-elle, ne l'acquiesce pas sur ses propres forces, si ardues, si sincères, si persévérantes, comme on semble l'affirmer. Donc, non pas "re jeter la foi", mais l'éclaircir, l'élever sur des bases plus solides, sur des motifs de crédibilité plus profonds, absolument irréfutables.

Voilà pour la foi. Et pour l'école multiconfessionnelle? A quoi n'a-t-on pas recours pour en expliquer, en légitimer, en faire désirer, en tablissant dans notre province.

Le droit naturel, donc inaliénable, des parents au choix de l'école et de l'enseignement pour leurs enfants. D'accord. Mais respecter les droits des autres? En l'occurrence, privar d'une éducation réellement confessionnelle les élèves catholiques ou protestants, sans disant pour ne pas léser le droit des agnostiques, athées ou neutres?

Et l'on a un tranquillisant tout prêt pour les parents justement inquiets: leurs enfants, élèves de ces écoles, seront assurés d'avoir une période d'enseignement religieux, tout comme ils ont une période de grammaire, un cours d'histoire, ainsi de suite. Alors, pourquoi s'alarmer? La religion aura son temps bien déterminé à l'horaire scolaire; c'est une matière au programme tout comme les autres.

Raisonnement aberrant, s'il en est! La loi n'est pas matière d'enseignement; elle est principe de vie, de vie sur-naturelle; comme telle, elle demande, elle exige d'être alimentée, selon son essence même, d'un nourriture sur-naturelle en tout temps, en tous lieux, à toute heure, pour ne pas déperir, mourir même.

Autre argument des partisans des dites écoles: l'éducation se donne à la maison. Demi-verté qui masque le danger réel qui menace les enfants. L'éducation à la maison, oui; mais pas uniquement; l'école aussi y est pour une bonne part; l'Eglise, de même. La limite à la seule maison, c'est ignorer, ou avoir oublié, que, chez l'adolescent, l'influence des condisciples renforce quelquefois, plus souvent, contrebalance si elle ne contredit pas celle des parents. Des événements assez récents nous en ont fourni malheureusement, la preuve tragique et irréfutable: combien de familles en souffrent, en pleurent!

L'éducation à la maison. Bien. Mais, par suite du système scolaire actuel, quand sera-t-elle? Pour nombre de jeunes, le départ pour l'école les prend presque au saut du lit, après un hâtif et mince déjeuner; le retour leur laisse tout juste le temps du souper, des études, du coucher. Les "samedis" et "dimanches"? Seulement cette solution se joue de la psychologie des jeunes. Chez eux un problème soulevé au cours de la semaine, n'affleure pas nécessairement sur commande en fin de semaine ou quantité de choses absorbent l'attention et l'activité de l'enfant. Et si la mémoire n'en est pas marquée assez profondément pour que

ce problème ressurgisse à point nommé, il n'en est pas de même de l'influence psychique, intellectuelle et surtout morale et religieuse exercée sur l'âme de l'adolescent; il en sera marqué peut-être pour la vie. Dieu veuille que ce soit pour le mieux! Le contraire est fort à craindre dans de nombreux cas.

L'on ajoute, pour renforcer sa thèse, l'argument du climat d'occultisme créé dans le monde entier par Vatican II. L'on devine dorénavant se considérer comme frères non comme adversaires; savoir dialoguer. Mais pour cela, il est indispensable d'avoir des convictions solides; des notions justes et claires sur les questions controversées.

Et ce sont des jeunes, des adolescents que l'on jette, sans armes, dans la mêlée? Leur foi, la vraie, ils l'ont reçue au baptême; elle a été développée, protégée par le soin d'une éducation familiale attentive. Oui, seulement, ils n'ont que 11, 12, 13 ans! Ont-ils la maturité voulue pour en connaître à fond la valeur, la supériorité unique sur les autres? Sont-ils armés pour la défendre à armes égales, non contre des adversaires, mais contre des doctrines fausses? Sont-ils assez forts pour résister à la loi du moindre effort et ne pas se laisser gagner par une religion moins exigeante, ou par l'absence de toute religion gênante?

Pour un groupe d'éducatrices inquiètes. Elisabeth MOREAU

Ludger Simard J'ai rencontré M. Ludger Simard pour la première fois en février 1963, au moment de mon entrée à la Société générale de financement. Comme tout le monde, j'avais beaucoup entendu parler des frères Simard de Sorel, mais je n'en avais jamais rencontré aucun.

A la première assemblée, ou il ne fut forcément question qu'organisation, il ne dit rien de plus que ce que j'avais entendu. Aux assemblées suivantes, même attitude. Cela dura jusqu'au début des opérations. Mais quand il fallut poser des gestes concrets, acheter des entreprises ou faire des prêts, l'homme se révéla sous son jour véritable. En quelques phrases bien frappées, il portait un jugement lucide sur la situation d'une entreprise, sur les chances de réussite d'un projet. Quand il avait parlé, il ne restait pas beaucoup de choses à dire. Ce n'est pas faire injure à ses collègues que d'affirmer qu'il aurait été bon de prendre une décision allant à l'encontre de son opinion. Pour eux, il représentait à la fois l'expérience et le bon sens.

Par la suite, j'ai eu l'avantage de le connaître plus intimement. Sous des dehors un peu sévères, il était le plus simple des hommes. Il savait blaguer sur lui-même et sur les autres. Il racontait dans un langage imagé des anecdotes amusantes de sa longue vie d'homme d'affaires. Il insistait avec beaucoup d'humour sur les moments où il n'avait pas eu le beau rôle. D'une simplicité déconcertante, il répétait souvent qu'il n'était qu'un ouvrier amélioré.

Il y avait beaucoup de vrai dans cette boutade. En fait, il a toujours été dans l'équipe des frères Simard l'homme d'origine. Joseph imaginait les structures financières; Edouard était le vendeur et l'homme des relations publiques; Ludger était celui qui faisait marcher les usines, il était l'homme de production. Moins célèbre que les autres à cause de ce rôle plus effacé, il n'en était pas moins efficace.

D'une certaine manière, il était un patriarche d'une autre époque, entouré de ses onze enfants et de ses innombrables petits-enfants. Tous établis à proximité de chez lui, il s'informait continuellement de ce qu'il se passait et s'inquiétait facilement s'il n'avait pas de nouvelles toutes fraîches. Avec la disparition de Monsieur Ludger, comme l'appelaient ses collaborateurs, une génération de Canadiens français, celle des frères Simard, qui s'étaient illustrés dans les affaires, s'éteint. Il convient qu'on s'incline sur la tombe de celui qui symbolisait à lui seul la droiture et le travail. GERARD FILON

MONTREAL, MERCREDI 20 AVRIL 1966 LE DEVOIR FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 16 JANVIER 1810 Claude RYAN Directeur Rédacteur en chef adjoint: Paul SAUJOUX Directeur de l'information: Michel ROY Rédacteur: Arthur LEFEBVRE Le Devoir est imprimé au no 334 est, rue Notre-Dame à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Autres villes du Canada: 12 mois \$28.00, 6 mois \$15.00, 3 mois \$8.00. L'édition de l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$19.00, 3 mois \$10.00. L'édition du samedi, 12 mois \$6.00. Le dimanche, 12 mois \$18.00. L'abonnement par mandat postal est autorisé l'abonnement en numéraire et l'envoi comme objet de la classe de la présente publication. TELEPHONE 844-3361

DES IDÉES DES ÉVÉNEMENTS ET DES HOMMES

Allemagne de l'Ouest: le véritable débat politique oppose les générations

par Roland DELCOUR

BONN — Un divorce s'est installé en République fédérale, qui passe souvent inaperçu en dépit de ses conséquences déjà prévisibles. On cherche en vain une véritable opposition sur les bancs des Assemblées; les résultats des dernières élections semblent assurer à M. Erhard un "oui franc et massif", et le concert des "non" est étouffé par la grande rumeur d'approbation. Pourtant, lorsqu'on vit dans ce pays, on s'aperçoit que sa jeunesse est en état de perpétuelle rébellion. Au-delà du système, au-delà des trois partis représentés au Bundestag, les "jeunes" (on se considère

ici comme tel jusqu'à trente-cinq ans) ont très souvent la même attitude. Cette rébellion se manifeste quelquefois par des éclats publics, comme en témoignent les démentis entre les jeunes libéraux (Jugenddemokraten) et le parti F.D.P. ou les disputes qui marquent, le 9 janvier dernier, le congrès de la S.P.D. du Schleswig-Holstein à Eutin. Des "Jungsozialisten" y prirent avec l'appui du président de l'organisation du Land, le député au Landtag de Kiel, M. Joachim Steffen, l'offensive contre l'appareil du parti, représenté par deux députés de Bonn, M. Reinhold Rehs et Mme Renger-Lancarevic.

Pour que ça change...

De tel éclats publics sont rares. Il ne parvient à la surface que la millième partie de ce qui se débat et se discute au-dessous des eaux tranquilles de la République fédérale. Pourtant le Français, qui explique aux jeunes Allemands avec mille précautions la vanité de toute tentative en vue de remettre en question la frontière Oder-Neisse, la nocivité de la doctrine Hallstein ou l'absurdité des oracles dont tel ou tel professeur de droit gratifie périodiquement l'opinion allemande sur... la validité des accords de Munich que même la récente "note de paix allemande" n'a pas entièrement niée, est tout étonné de la réaction de son auditoire. Loin de se voir critiqué, il est prié de développer sa pensée, d'aller sans crainte plus avant. On est visiblement soulagé d'avoir enfin l'occasion de dire tout haut ce que l'on pensait depuis si longtemps tout bas. Pourquoi ces auditeurs non conformistes ne secouent-ils jamais l'inertie des bien-pensants? Comment se fait-il qu'on ressentent toujours l'impression d'une aspiration au renouvellement résignée à être déçue? Depuis longtemps déjà, elle aurait dû trouver une expression.

Si l'on s'en tient aux attaques venimeuses et périodiques que de nombreux hommes politiques de la majorité, notamment M. Rasner, secrétaire parlementaire de la C.D.U. - C.S.U., dirigent contre la radio et la télévision, il en va bien ainsi. L'opposition, non celle de la S.P.D., prisonnière de son propre ralliement de 1959 aux thèses de la majorité, mais une autre bien plus efficace et plus virulente, se serait à en croire les autorités de Bonn, emparée des studios et des caméras de la radio et de la télévision à la faveur d'un statut administratif compliqué, mais relativement libéral. Ces "roquets" professionnels, selon l'expression employée pendant la campagne électorale, par M. Erhard lui-même, passeraient, assure-t-on, le r temps à critiquer de haut en bas et de bas en haut l'ordre établi. Que ne restent-ils dans leur domaine, qui est celui de la fantaisie? La réalité, elle, est affaire de gouvernement. Ces critiques professionnelles ne passent d'ailleurs rien de positif. Mieux, dit-on encore, beaucoup paraissent déjà contaminés par le virus communiste, de telle sorte qu'il est difficile de savoir s'ils ne se sont pas déjà depuis longtemps mis "objectivement" au service de la propagande de M. Ulbricht.

Joignant le geste à la parole, les partis et les hommes au pouvoir à Bonn ont encore réussi à donner, à la fin de l'année dernière, à la meute des "roquets" un coup de patte retentissant. Le 29 décembre Radio - Hamburg devait diffuser le dix-septième numéro d'une émission de satire politique baptisée "Hallo, Nachbarn" (Hello, voisins!). Au dernier moment elle fut retirée du programme sur l'intervention du vice-intendant de Radio-Hamburg, le baron von Hammerstein Equord. L'intendant lui-même, pourtant socialiste, M. Gerhard Schroeder (à ne pas confondre avec le ministre des affaires étrangères), avoua la décision.

Il y a trois ans déjà, l'émission Panorama, de Radio-Hamburg, avait soulevé elle aussi des tempêtes. Successivement ses deux animateurs, von Paezsky et Proské, avaient été priés de cesser leurs activités. Leur successeur actuel, M. Joachim Fest, a donné à l'émission un tour beaucoup moins agressif sans réussir à faire monter beaucoup la cote de Panorama parmi les hommes politiques ou les hauts fonctionnaires de la coalition. Les téléspectateurs ont pu s'en assurer à la fin de l'année dernière lorsque Panorama donna la parole à ses critiques. Les lettres anonymes adressées à l'animateur de l'émission, et dont une brochette fut présentée, étaient particulièrement édifiantes. "Cochon de Pologne, immonde communiste" étaient les épithètes les

Dean Rusk: le noeud du problème de la paix se trouve à Hanoï...

ROME — "Le noeud du problème de la paix ne se trouve pas à Washington mais à Hanoï", affirme M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain, dans un article publié par le journal italien "La Nazione". "L'obstacle à la paix est représenté par l'agression, par l'ambition de domination qui ont montré leurs visages avides dans le sud-est asiatique. La paix pourrait y être rétablie aussitôt, si ceux qui ont organisé l'agression retiraient leurs hommes, cessaient l'envoi d'armes et donnaient au peuple du Sud-Vietnam la possibilité de décider lui-même par de libres élections, de sa destinée", déclare encore M. Dean Rusk.

Le secrétaire d'Etat américain indique ensuite que "la fidélité intégrale des Etats-Unis à la parole donnée est le

fondement de la paix dans le monde. Si les gouvernements des pays communistes avaient l'impression qu'un engagement des Etats-Unis ne signifie rien, des risques aujourd'hui encore inconnus apparaîtraient à l'horizon".

Après avoir rappelé les diverses tentatives pour rechercher une solution de paix au conflit vietnamien, tentatives auxquelles on a répondu selon M. Dean Rusk "non, encore non, toujours non", le secrétaire d'Etat américain conclut: "Le Vietnam est le banc d'essai de notre capacité de réaliser nos programmes et nos aspirations. Nous avons confiance dans le fait que l'épreuve sera surmontée et que le Vietnam sera demain un peuple libre et heureux". (AFP)

Invitation aux hommes d'affaires et aux cadres administratifs d'aujourd'hui et de demain à nos Cours accélérés de psychologie appliquée pour dirigeants. COMMENCE LE MERCREDI 20 AVRIL ET PROMOTION CREATRICE DES VENTES COMMENCE LE JEUDI 21 AVRIL. Chaque cours consiste de sept séances: 5 en groupe, autour de la table, et 2 séances de consultations individuelles, en dehors des cours. Les inscriptions sont limitées à un maximum de 18 personnes par chaque cours. Hôtel Sheraton Mt-Royal — 6 h. 30 p.m. DIRECTEUR DES COURS: Ernest Saint-Paul, B.Com, B.Adm. Professeur d'université, conseiller d'administration dans plus de 20 pays d'Amérique et d'Europe. Pour renseignements S.V.P. composez 849-8439. OU ECRIVEZ A: SERVICE DE PERFECTIONNEMENT POUR DIRIGEANTS Station Postale "B" — Case Postale 82 Montréal 2, P.Q.

Plus tendres que l'on appliquait au journaliste. Pourtant Panorama n'est plus ce qu'il était sous Paezsky et Proské, de même que le Spiegel d'après l'affaire de 1962 n'est plus le Spiegel d'aujourd'hui. L'accusation de "haute trahison", finalement retirée, lui a permis d'augmenter vertigineusement son tirage, mais tels ces coqs devenus chapons, le Spiegel y a perdu d'une bonne part de sa combativité. On a quelquefois l'impression d'avoir affaire à un Spiegel non certes censuré, mais qui s'autocensure, ce qui est bien pire. Des journaux bien sages Et pour le reste? N'y a-t-il pas la presse quotidienne, une presse riche, abondante par le nombre des titres et des pages, et dont les seuls numéros de fin de semaine feraient rêver pour l'épaisseur des suppléments publicitaires n'importe quel directeur de journal français? Certes ni la Frankfurter Rundschau, libérale de gauche, ni la Süddeutsche Zeitung, de même nuance, ne sont des journaux à l'échelle nationale, mais leur audience, surtout pour la première, plus politique, n'est pas négligeable. Pourtant le poids de la presse Springer (Die Welt, Hamburger Abendblatt, Bild Zeitung, tirant à quatre millions d'exemplaires), de plus en plus anticommuniste, et qui fait imperturbablement des titres de guerre froide quel que soit le sujet et le moment, est tel qu'il représente plus de la moitié du tirage de la presse allemande qu'il suf-

fit à lui seul à faire pencher irrésistiblement la balance du côté du conformisme. Dans la presse hebdomadaire enfin, pour une Zeit de haute tenue et authentiquement libérale, que de Quick et de Stern, habiles à tenir la balance entre les différentes tendances. Les citoyens disposent encore de la liberté d'expression et de discussion. La aussi on pourrait croire à première vue que l'opposition en fait un large usage sans contraintes. Mais combien d'organisations de telle ou telle discussion n'ont-elles pas de ne pas citer, à propos par exemple du sujet brûlant des relations avec la R.D.A., de crainte de se voir couper les vivres? Combien aussi ne réussissent à maintenir une réelle autonomie que grâce à la floraison inouïe de stages ou de discussions publiques dans laquelle ils se dissimulent tant bien que mal. A Bonn, même le fait de recevoir par la poste des publications non seulement est-allemandes mais même soviétiques est si mal vu que la plupart des intéressés, surtout s'ils sont fonctionnaires, recourent à toutes sortes de subterfuges pour éviter de se faire repérer. Au cours d'une discussion avec des jeunes gens en âge de servir, l'un d'eux nous avait dit: "Le serment prêté à la Bundeswehr interdit d'accomplir un voyage en Allemagne de l'Est..." "Mais on peut toujours aller à la Foire de Leipzig", objecta un autre. "Oui, mais cela reste dans ton dossier", remarqua un troisième. La Constitution de la République fédérale ga-

Cours de conduite automobile. A l'intention de toutes les personnes qui désirent apprendre à conduire, les jeunes à partir de l'âge de 16 ans et les adultes, un cours spécial de conduite automobile entièrement approuvé par le ministère des transports, commencera le samedi 23 avril courant, à l'Auto-Ecole Modèle, 9420 est rue Sherbrooke, Montréal. Pour renseignements: 352-8210

horizons nouveaux. POUR L'INSTALLATION ET LA MODERNISATION DE VOS BUREAUX ET LOCAUX ADMINISTRATIFS, 10 REPRESENTANTS SONT A VOTRE SERVICE. PARIS — La radio-télévision française a décidé de donner aux groupes composant la majorité et l'opposition parlementaires "l'occasion et les moyens de s'exprimer à plusieurs reprises contradictoirement (à la télévision) au cours de chaque session du parlement sur les grands sujets qui font l'objet des travaux de l'Assemblée", indique un communiqué publié par le conseil d'administration de l'ORTF. Ces émissions, est-il précisé, s'ajouteront aux tribunes de journalistes et de personnalités ou les grands courants de pensée et d'opinion sont confrontés ainsi qu'à des réalisations telles que "face à face". Cette dernière a été mise au point après la campagne présidentielle de décembre 1965 et consiste en une interview télévisée d'un leader politique par plusieurs journalistes. Les nouvelles émissions "parlementaires" auront lieu "en direct, en dehors de la retransmission des débats les plus importants, entre représentants de la majorité et de l'opposition, éventuellement même avec la participation de membres du gouvernement." Quant à la radiodiffusion, le communiqué indique: "Les trois grandes émissions quotidiennes du journal parlé comportent une revue de la presse parisienne et régionale, des informations politiques, économiques et sociales, de fréquentes interviews et — comme on a pu l'entendre récemment — des discussions entre personnalités opposées". — (AFP)

MONTROSE. 40% D'ESCOMPTE. RCA VICTOR. DYNAGROOVE. STEREO DISQUES. PLUS DE 300 AUTRES TITRES AU MEME BAS PRIX. REGULIER \$3.50 SPECIAL 2.19. REGULIER \$5.20 SPECIAL 3.49. REGULIER \$17.98 Album de 3 disques SPECIAL \$10.48. REGULIER \$11.98 Album de 2 disques SPECIAL \$6.99. REGULIER \$25.98 Album de 4 disques SPECIAL \$13.96. REGULIER \$11.98 Album de 2 disques SPECIAL \$6.99. VALABLE JUSQU'AU 14 MAI. GARANTIE 1ère QUALITE • SCELLE. COMMANDES POSTALES 50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage — Taxe en plus Suggérez un 2e choix. CENTRE DU DISQUE MONTROSE. 3162 est, Bélanger — RA. 9-2833. OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. 30 P.M.

### Malaise à l'Alliance des professeurs

## Démision des membres du syndicat des employés d'un autre syndicat!

Six des huit employés de bureau de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal ont démissionné au cours des derniers jours, et leur démission a été acceptée. Ils étaient membres d'un syndicat nouvellement formé qui avait commencé à négocier à la mi-mars. Les six démissionnaires ont signé une déclaration expliquant leur geste par "un esprit de surveillance tatillon et autoritaire, des négociations rétrogrades et une injustice vis-à-vis une employée".

La présidente du syndicat, Mme Solange Couture, a déclaré que le climat et les conditions de travail étaient intolérables, parce que la moindre tâche était constamment véri-

fiée, corrigée, sanctionnée et dépréciée par l'autorité finale. Loin de se plaindre d'avoir trop de travail, a-t-elle dit, les employés trouvaient qu'ils n'avaient pas assez de responsabilités, le travail étant mal distribué et personne n'ayant l'autorité nécessaire pour apporter les solutions appropriées.

Mme Couture a affirmé que le secrétaire exécutif de l'Alliance n'a jamais cherché à connaître ou à écouter les revendications des employés, qui se plaignaient de favoritisme et d'injustice. Elle a fait état d'une ségrégation agaçante entre les employés de bureau et les professeurs qui travaillent à l'Alliance à plein temps.

Elle a expliqué qu'en démissionnant, les six employés de bureau ont voulu "poser" le vrai problème à l'Alliance en donnant le moins de chances possible aux démissionnaires, considérant que les professeurs qui travaillent à plein temps ont eux aussi à souffrir du climat qu'ils déplorent.

Les six employés démissionnaires sont M. André Bellerose, chargé du secrétariat, Mme Solange Couture, présidente du syndicat, Mme Monique Tanguay, et Mlle Lise Piché, Jocelyne Lesage et Nicole Gabeau. Quand la Commission des relations de travail a accredité le syndicat, affilié à la Fédération canadienne des employés de services publics (CSN), elle a fait une restriction en ce qui concerne M. Bellerose et Mme Couture, dont l'Alliance s'était opposée à l'appartenance au syndicat. La question devait être tranchée au cours d'auditions ultérieures, qui n'ont pas encore eu lieu. Les négociations ont quand même commencé en attendant.

Le président de l'Alliance, M. René Nault, a confirmé hier que cinq démissions ont été acceptées, sauf celle de M. Bellerose, qu'il dissocie des autres. Selon M. Nault, le chargé du secrétariat a démissionné pour cause de maladie et l'Alliance l'a invité à reconsidérer sa décision. Il a dit que la semaine dernière, il y a eu des rencontres hors-négociations pour tenter de trouver une solution à certains problèmes.

### Réal Rousseau

(Suite de la première page)

"vous pourriez discuter de façon pratique".

C'est à cette occasion que M. Rousseau, pour la première fois, eut vent de quelque chose ne tournait pas rond.

"Quelqu'un est venu ici même se plaindre à moi, lui a dit M. Pinard, affirme le témoin. Je l'ai pacifié, mais la chose est assez grave pour en parler au premier ministre, qui en a parlé à M. Pearson".

"Je ne peux te dire qui a porté plainte, mais il ne faut pas nommer Dupuis à Ottawa", lui a dit encore M. Pinard, affirme le témoin, qui souligne, cependant, que le ministre de la voirie ne releva jamais l'auteur de la plainte.

"Il existe un ministre au moins dans ce cabinet qui respecte le secret du conseil, a fait observer M. Rousseau; il n'a pas mentionné Roch Deslauriers".

Ce dernier, chiropraticien, prétend avoir versé \$10,000 au ministre Paul Earl, du revenu, à Québec, pour obtenir le permis d'une piste de courses à St-Luc, par l'entremise de l'ex-député fédéral de St-Jean-Éveline-Napierville, au printemps de 1961. Le permis ne fut jamais accordé.

M. Pinard, rappelle ensuite le témoin, suggéra que M. Rousseau envoie un câble à Nouvelle-Delhi, où Dupuis accomplissait un voyage officiel, "pour lui dire de faire un bon voyage et de bien représenter le Canada".

M. Rousseau s'exécuta dans le libelle suivant: "Il est absolument essentiel - je récite l'essentiel - de faire rapport de ton voyage aux affaires extérieures par l'entremise des ambassadeurs".

"Il avait du feu à Ottawa, l'affaire Rivard s'en venait", rappelle le témoin au tribunal en expliquant son message télégraphique. M. Dupuis rentra au pays le 2 décembre, et le lendemain, M. Rousseau le soumit à l'épreuve. Sans faire d'allusion à la piste de courses, il lui demanda, par trois fois, si Pearson lui avait froissé les oreilles, s'il avait quelque chose à se reprocher, s'il avait fauté, car alors il faudrait tout avouer. "Tu me parles de Deslauriers, lui dit Dupuis, je n'ai rien à me reprocher".

Il se trouva satisfait de ce que M. Dupuis ne lui avait pas menti. Il en tira la certitude du fait que la lettre adressée à M. Pearson, faisant état d'une plainte contre le ministre d'Etat, ne fut reçue par le cabinet du premier ministre que le 4 décembre. Le 3 décembre, rappelle M. Rousseau, "un m'a dit que le feu reprendrait à Ottawa, dans les meubles, cette fois, et que j'étais le seul pompier capable de l'éteindre".

Ce jour-là, M. Rousseau reçut la visite du sous-commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, M. Jim Lemieux, aujourd'hui à la retraite, et dans un entretien qui n'a aucun lien avec l'affaire Dupuis, "me confirma que nous étions dans la bonne direction pour savoir qui avait coulé".

Il s'agit de rappeler les renseignements secrets de la RCMP dont on soupçonne qu'ils permirent au député conservateur du Yukon, M. Erik Nielsen, de faire éclater l'affaire Rivard, un trafiquant incarcéré qui voulait éteindre l'extradition aux USA. M. Lemieux quitta les lieux vers 10h 30 en faisant observer: "Je ne veux être vu par quiconque" car déjà Dupuis, qui avait rendez-vous avec Rousseau, était attendu. "Tu ne m'as pas menti et je suis content de toi, lui dit-il, lorsqu'il fut entré. Maintenant, il faut appeler Deslauriers".

M. Rousseau rappelle au tribunal qu'il soupçonna, dès l'origine, que la déclaration de M. Raoul Gobeil, affirmant que l'auteur avait vu Deslauriers remettre \$10,000 à Dupuis au Château Laurier, en juin 1961, était une fausseté. Mais il fallait d'abord obtenir des éclaircissements du chiropraticien, et l'entrevue eut lieu dans le bureau de Dupuis, aux Communes, le 9 décembre.

Deslauriers, explique le témoin, disait avoir effectué un dépôt de \$10,000 en 1961, pour attester de sa solvabilité, ainsi que l'exigeait le ministre du revenu Paul Earl, prétend-il. Dans l'esprit de M. Rousseau, ou Deslauriers aurait dû obtenir le permis, ou alors recouvrer son dépôt. Mais il voulait s'assurer surtout que M. Dupuis n'avait pas trempé dans l'affaire, et il posa la question au chiropraticien: "Dupuis a-t-il trempé dans cette histoire?" "La réponse, votre seigneurie, fut une réponse négative", a affirmé le témoin. Il fut convenu alors que M. Deslauriers ferait parvenir à Rousseau le dossier qu'il pré-

sentait avoir et dont quelques lettres faisaient état, précisément du dépôt de solvabilité.

"Et voilà que j'étais pris encore, comme un boy-scout, dans une autre affaire dont je n'avais pas le temps de m'occuper", a dit au tribunal le témoin sur un air de dépit politique désemparé. Il fut convenu, enfin, que Deslauriers, dont Dupuis se plaignait qu'il donnait une version toujours nouvelle des faits, signerait une déclaration assurant: "pour mettre en blanc et noir tout ce qui s'était passé", explique M. Rousseau.

Cette déclaration fut traduite pour les bons soins de M. Pearson, et M. Deslauriers la signa le 26 décembre. Cependant, M. Rousseau entreprenait diverses démarches pour convaincre les hautes autorités du parti que M. Dupuis était la victime d'une machination, peut-être même la victime d'un conflit entre la vieille garde et la nouvelle garde. Au Club de Réforme à Montréal, à l'occasion de l'Épiphanie, il y avait fête et M. Rousseau y rencontra le ministre de la justice, mais en vain. "J'ai une lettre contradictoire tout ceci et le premier ministre veut une enquête", lui dit M. Favreau.

M. Dupuis redoutait une enquête de la Gendarmerie et M. Rousseau tout autant que lui préférait une réunion au sommet qui grouperait MM. Favreau, Dupuis, le ministre du revenu Eric Kierans et son collègue de la voirie M. Pinard. A ce dernier il envoya un télégramme mais la réunion n'eut pas lieu. "Nous en avions assez des scandales, c'est toujours nous les Canadiens français, qui nous faisons crucifier", a dit M. Rousseau.

Contre-interrogé par Me Bienvenue, M. Rousseau n'a pas caché avoir refusé, carrement, sur le conseil de son avocat, de répondre aux questions de la RCMP qui désirait l'interroger.

"Nous sortions de la pétardière à Rivard", a expliqué le témoin. Il est possible que j'aie même dit avoir empêché, sans succès, une enquête de la RCMP", a-t-il dit au tribunal. Rappelant un entretien qu'il eut avec l'inspecteur Nadon et son collègue, M. Jos Gorman, M. Rousseau dit leur avoir déclaré: "Vos dossiers à la Gendarmerie ne sont plus ce qu'ils étaient. Ils circulent "in and out", vous avez jadis une réputation internationale, et en moins d'une semaine vous l'avez perdue à cause des attaques des conservateurs".

"Quand on brasse de la boue, tout le monde se fait éclabousser", a-t-il dit encore au tribunal. Quant à l'inspecteur Nadon et à son collègue, M. Jos Gorman, les deux enquêteurs, M. Rousseau n'avait guère confiance. Les assurances de M. Favreau sur l'intégrité d'une enquête de la Gendarmerie le laissèrent également assez perplexe. "J'avais mes doutes", dit-il.

D'autre part, M. Rousseau a déclaré avoir des intérêts financiers, aujourd'hui encore, dans l'entreprise de disques éducatifs, Atlas-Science-Univers, dont M. Dupuis avait obtenu la représentation canadienne en 1961. Avant fait la connaissance de M. Dupuis par un publicitaire de Montréal, M. Marcel Inkel, à l'automne de 1961, M. Rousseau s'intéressa à l'affaire et fit des démarches auprès de MM. Jean Lesage et Paul Gérin-Lajoie, qui, au dire de M. Dupuis, avaient tous deux promis que les disques éducatifs, dont un stock d'une valeur d'un demi-million reposait déjà dans un entrepôt de Montréal, seraient matière obligatoire au programme d'enseignement des écoles du Québec, dans six à huit ans, à condition que ce qui faciliterait leur achat par les commissions scolaires.

M. Rousseau dit avoir reçu cette promesse dans une entrevue à Québec à l'automne de 1963, et fut de cet engagement il investit lui-même une première somme de \$10,000 dans la compagnie, et plus tard des garanties collatérales s'élevaient à \$82,000.

M. Dupuis, dans son témoignage, s'est plaint lundi dernier que MM. Lesage et Gérin-Lajoie n'ont pas tenu leurs promesses. M. Rousseau hier a reconnu avoir reçu "une part d'encouragement à l'été de 1964", et il s'est dit convaincu, lorsque Me Bienvenue l'a contre-interrogé, qu'il recouvrera ses investissements.

Le candidat libéral provincial dans St-Jean, M. Philidor Ouhmet, doit rendre témoignage aujourd'hui, de même que, peut-être, un autre et dernier témoin de la Couronne. On pense que les plaidoiries pourront avoir lieu demain. A moins que le jury ne délibère longtemps, le verdict pourrait être connu le soir même.

Université de Montréal

(Suite de la première page)

Il s'agit de l'université responsable des délais de sept mois qui ont eu lieu entre leur demande d'accréditation et leur accréditation par la C.R.T. Ces délais sont dus au fait que les porte-parole de l'U. de M. devant la Commission des relations de travail ne s'entendaient pas entre eux sur les fonctions qu'exerçaient effectivement plusieurs de ses employés qui faisaient partie du syndicat, affirmait-il.

Nous voulons que l'U. de M. mette de l'ordre dans ses papiers et dans ses affaires, ont précisé les représentants syndicaux.

Le fait qu'environ 25 p.c. des employés de bibliothèque quittent l'U. de M. chaque année et le fait qu'un employé qui compte cinq ans de service dans les bibliothèques de l'U. de M. est considéré comme un "ancien" indiquent bien la présence d'anomalies, soulignent-ils.

Les déclarations que les étudiants ont émises concernant la bibliothèque de l'U. de M., ont-ils ajouté, ne pourront pas être corrigées si les conditions de travail du personnel de la bibliothèque ne sont pas améliorées au préalable. A cause des salaires minimes qu'offre l'U. de M. cette institution pour les jeunes bibliothécaires.

Trois grandes questions sont encore en litige: les salaires, la classification des tâches et les vacances.

Pour ce qui est des traitements, le syndicat affirme que ces demandes, correspondant aux salaires qui sont versés pour des emplois équivalents dans les hôpitaux et au gouvernement provincial.

Actuellement, le salaire hebdomadaire d'un bibliothécaire à l'U. de M. est de \$89.84, dans sa dernière offre l'U. de M. suggère \$100.15, tandis que le syndicat réclame \$105.75. Pour les responsables d'une bibliothèque de secteur ou d'un centre de documentation, le salaire actuel est de \$100.84 par semaine; la dernière offre patronale le porterait à \$110.50, tandis que le syndicat réclame \$142.30.

La classification des tâches de quelque 120 employés de bibliothèque (proposés à l'entretien ménager, surveillant, technicien, aide bibliothécaire, bibliothécaire, etc.) est étroitement liée à la question des salaires.

Selon les porte-parole syndicaux, une telle classification n'existe pas actuellement et l'université en profite pour faire faire à un dactylo un travail d'aide-bibliothécaire par exemple, tout en le payant comme dactylo. Il existe encore certaines divergences concernant la classification des tâches, mais la principale difficulté vient de ce que l'université refuse les salaires qui seraient attachés aux différents postes que la convention collective créerait.

Pour ce qui est des vacances, les employés de bibliothèque qui avaient tous quatre semaines de vacances par année jusqu'au printemps 1963. A cette date, l'U. de M. a modifié sa politique: elle a décidé que les employés non professionnels qui seraient désormais engagés auraient une semaine de vacances après un an, trois semaines après huit ans et quatre semaines après 15 ans, tandis que les autres continueraient d'avoir quatre semaines après une année de service.

L'U. de M. veut maintenir le statu quo à ce sujet, tandis que le syndicat réclame pour les nouveaux employés non professionnels ce qu'ont leurs collègues de la Commission des écoles catholiques de Montréal, soit deux semaines après un an, trois semaines après deux ans et quatre semaines après cinq ans.

Jusqu'ici, il y a eu neuf séances de négociation et une

### Ottawa n'accorde pas le droit de grève aux fonctionnaires

OTTAWA — Les Communes ont été saisies hier d'un projet de résolution du gouvernement qui vise à établir pour les fonctionnaires fédéraux un régime de négociations collectives prévoyant la mise en place d'un tribunal d'arbitrage pour régler des conflits qui surgiraient durant les négociations.

Le projet de résolution, piloté par le premier ministre, M. Lester B. Pearson, s'inspire du rapport d'un comité des hauts fonctionnaires (rapport Heene) qui a été présenté au gouvernement en 1965.

Le projet de résolution du premier ministre déclare qu'il est opportun de présenter une mesure "pour établir un régime de négociations collectives applicable aux employés de la fonction publique du Canada et de statuer sur le règlement des conflits qui peuvent surgir lors de la négociation ou de la conclusion de conventions collectives."

Au sujet du droit de grève le comité Heene ne propose aucun changement à la situation actuelle selon laquelle "la plupart des employés du gouvernement fédéral n'ont pas actuellement le droit de grève et peuvent être l'objet de sanctions disciplinaires de la part de l'employeur s'ils participent à une grève."

Le projet de résolution, comme l'avait fait le comité Heene, suggère la création d'une commission des relations de travail dans la fonction publique fédérale qui serait chargée de désigner les unités de négociations et chargée en général, de l'application de la future loi des négociations collectives dans la fonction publique.

### Le P. Maillard à l'Alliance française

Le Père Olivier Maillard, franciscain, prédicateur du Carême à Notre-Dame de Montréal, sera l'invité de l'Alliance française de Montréal, le mardi 26 avril, à 8 h. 45, à la nouvelle salle de l'hôtel Ritz-Carlton. Il parlera de la culture française et des peuples du tiers monde.

### Radio-Canada

(Suite de la première page)

Au cours d'une entrevue subséquente avec le président de la Société, M. Haggan a insisté, au nom de sa section, sur la réintégration dans leurs fonctions des réalisateurs Wilson, Southam, Pat Watson et Ross Maclean, démis pour des raisons qu'on juge irrécevables.

Le vice-président de la société aux relations publiques, M. Ron Fraser, a nié hier que la direction comptait réduire l'horaire et le budget d'affaires publiques la saison prochaine. Il a révélé au contraire que neuf heures de plus seraient consacrées aux affaires publiques et que le budget, globalement, serait augmenté de 15 pour cent.

Ces augmentations résultent d'émissions spéciales qui seront mises en ondes par la société Radio-Canada à l'occasion du centenaire de la confédération. En réalité, soutiennent les dirigeants des affaires publiques, le budget et le calendrier régulier des émissions, restent réduits.

Dans l'esprit de la société, a d'autre part expliqué M. Fraser, la réintégration de l'autorité des dirigeants des affaires publiques et des fonctions respectives de MM. Walker, Hogg et Haggan, est une question mineure qui ne pose guère de difficultés.

Pourtant tel est le noyau de la crise qui secoue aujourd'hui la société Radio-Canada. Les réalisateurs et les dirigeants de la section des affaires publiques reprochent à la direction de la Société de s'immiscer dans la préparation et dans le contenu des émissions, et de congédier, sans les consulter, des gens qui relèvent de leur autorité.

Ainsi, MM. LaPierre et Watson ont été remerciés par M. Walker contre le gré de leurs supérieurs immédiats, MM. Douglas Letterman, réalisateur de l'émission "This Hour Has Seven Days", Hugh Gauntlett, superviseur, et Reeves Haggan, chef de la section. Deux mois auparavant, M. Wilson Southam, réalisateur affecté d'Ottawa à l'émission "The Public Eye", avait été renvoyé sans consultation préalable, et sans l'assentiment de ses supérieurs immédiats, MM. Bernard Ostry et Haggan. M. Maclean, quant à lui, est boycotté depuis deux ans par la direction de la Société bien qu'il ait la réputation d'être l'un des grands pionniers de la télévision canadienne et que les réalisateurs d'émissions d'affaires publiques aient souvent fois supplié la direction de leur permettre de l'embaucher. M. Maclean a collaboré clandestinement à l'émission "This Hour Has Seven Days" depuis un an. Rarement a-t-il reçu crédit de sa collaboration et la direction a toujours refusé de le payer. Elle n'a jamais consenti à l'engager par contrat, juste pour une collaboration très sporadique. M. Maclean a pourtant fourni la plupart des réalisateurs aujourd'hui à l'emploi de la section des affaires publiques et il a imprimé à la télévision son orientation actuelle avec "Close Up", "Tabloid", qu'on copie encore aujourd'hui, sur les deux réseaux.

seance de conciliation, a fait savoir un porte-parole de l'U. de M., et les négociations se sont déroulées normalement et dans un climat de coopération et de bonne entente.

### Professeurs

(Suite de la première page)

Le président du SPEQ, M. Claude Sabourin, a répondu à M. Lesage: "Tel que convoqué par un télégramme de l'honorable Alcide Courcy, premier ministre par intérim (durant nos nous sommes rendus à 355 McGill pour négocier. Nous avons attendu en vain les négociateurs du gouvernement. Nous n'avons jamais reçu de télégramme spécifiant - quelques conditions que ce soit - à notre présence. Nous n'avons pas à rappeler à votre gouvernement que pour régler un problème les deux parties doivent se rencontrer. Nous demeurerons toujours à votre disposition pour négocier."

Le projet de résolution du premier ministre déclare qu'il est opportun de présenter une mesure "pour établir un régime de négociations collectives applicable aux employés de la fonction publique du Canada et de statuer sur le règlement des conflits qui peuvent surgir lors de la négociation ou de la conclusion de conventions collectives."

Au sujet du droit de grève le comité Heene ne propose aucun changement à la situation actuelle selon laquelle "la plupart des employés du gouvernement fédéral n'ont pas actuellement le droit de grève et peuvent être l'objet de sanctions disciplinaires de la part de l'employeur s'ils participent à une grève."

Le projet de résolution, comme l'avait fait le comité Heene, suggère la création d'une commission des relations de travail dans la fonction publique fédérale qui serait chargée de désigner les unités de négociations et chargée en général, de l'application de la future loi des négociations collectives dans la fonction publique.

### Le P. Maillard à l'Alliance française

Le Père Olivier Maillard, franciscain, prédicateur du Carême à Notre-Dame de Montréal, sera l'invité de l'Alliance française de Montréal, le mardi 26 avril, à 8 h. 45, à la nouvelle salle de l'hôtel Ritz-Carlton. Il parlera de la culture française et des peuples du tiers monde.

### Radio-Canada

(Suite de la première page)

Au cours d'une entrevue subséquente avec le président de la Société, M. Haggan a insisté, au nom de sa section, sur la réintégration dans leurs fonctions des réalisateurs Wilson, Southam, Pat Watson et Ross Maclean, démis pour des raisons qu'on juge irrécevables.

Le vice-président de la société aux relations publiques, M. Ron Fraser, a nié hier que la direction comptait réduire l'horaire et le budget d'affaires publiques la saison prochaine. Il a révélé au contraire que neuf heures de plus seraient consacrées aux affaires publiques et que le budget, globalement, serait augmenté de 15 pour cent.

Ces augmentations résultent d'émissions spéciales qui seront mises en ondes par la société Radio-Canada à l'occasion du centenaire de la confédération. En réalité, soutiennent les dirigeants des affaires publiques, le budget et le calendrier régulier des émissions, restent réduits.

Dans l'esprit de la société, a d'autre part expliqué M. Fraser, la réintégration de l'autorité des dirigeants des affaires publiques et des fonctions respectives de MM. Walker, Hogg et Haggan, est une question mineure qui ne pose guère de difficultés.

Pourtant tel est le noyau de la crise qui secoue aujourd'hui la société Radio-Canada. Les réalisateurs et les dirigeants de la section des affaires publiques reprochent à la direction de la Société de s'immiscer dans la préparation et dans le contenu des émissions, et de congédier, sans les consulter, des gens qui relèvent de leur autorité.

Ainsi, MM. LaPierre et Watson ont été remerciés par M. Walker contre le gré de leurs supérieurs immédiats, MM. Douglas Letterman, réalisateur de l'émission "This Hour Has Seven Days", Hugh Gauntlett, superviseur, et Reeves Haggan, chef de la section. Deux mois auparavant, M. Wilson Southam, réalisateur affecté d'Ottawa à l'émission "The Public Eye", avait été renvoyé sans consultation préalable, et sans l'assentiment de ses supérieurs immédiats, MM. Bernard Ostry et Haggan. M. Maclean, quant à lui, est boycotté depuis deux ans par la direction de la Société bien qu'il ait la réputation d'être l'un des grands pionniers de la télévision canadienne et que les réalisateurs d'émissions d'affaires publiques aient souvent fois supplié la direction de leur permettre de l'embaucher. M. Maclean a collaboré clandestinement à l'émission "This Hour Has Seven Days" depuis un an. Rarement a-t-il reçu crédit de sa collaboration et la direction a toujours refusé de le payer. Elle n'a jamais consenti à l'engager par contrat, juste pour une collaboration très sporadique. M. Maclean a pourtant fourni la plupart des réalisateurs aujourd'hui à l'emploi de la section des affaires publiques et il a imprimé à la télévision son orientation actuelle avec "Close Up", "Tabloid", qu'on copie encore aujourd'hui, sur les deux réseaux.

seance de conciliation, a fait savoir un porte-parole de l'U. de M., et les négociations se sont déroulées normalement et dans un climat de coopération et de bonne entente.

### Ingénieurs

(Suite de la première page)

présentement votre syndicat à la direction de l'Hydro-Québec. Sans vouloir s'immiscer d'aucune façon dans ce conflit, la CIQ déplore cependant que quelque 250 de ses membres soient présentement en grève et espère fortement que les deux parties en cause trouveront prochainement une solution équitable pour régler ce différend. Fidèle à une politique adoptée à la suite du rapport de la commission des structures, la Corporation re-

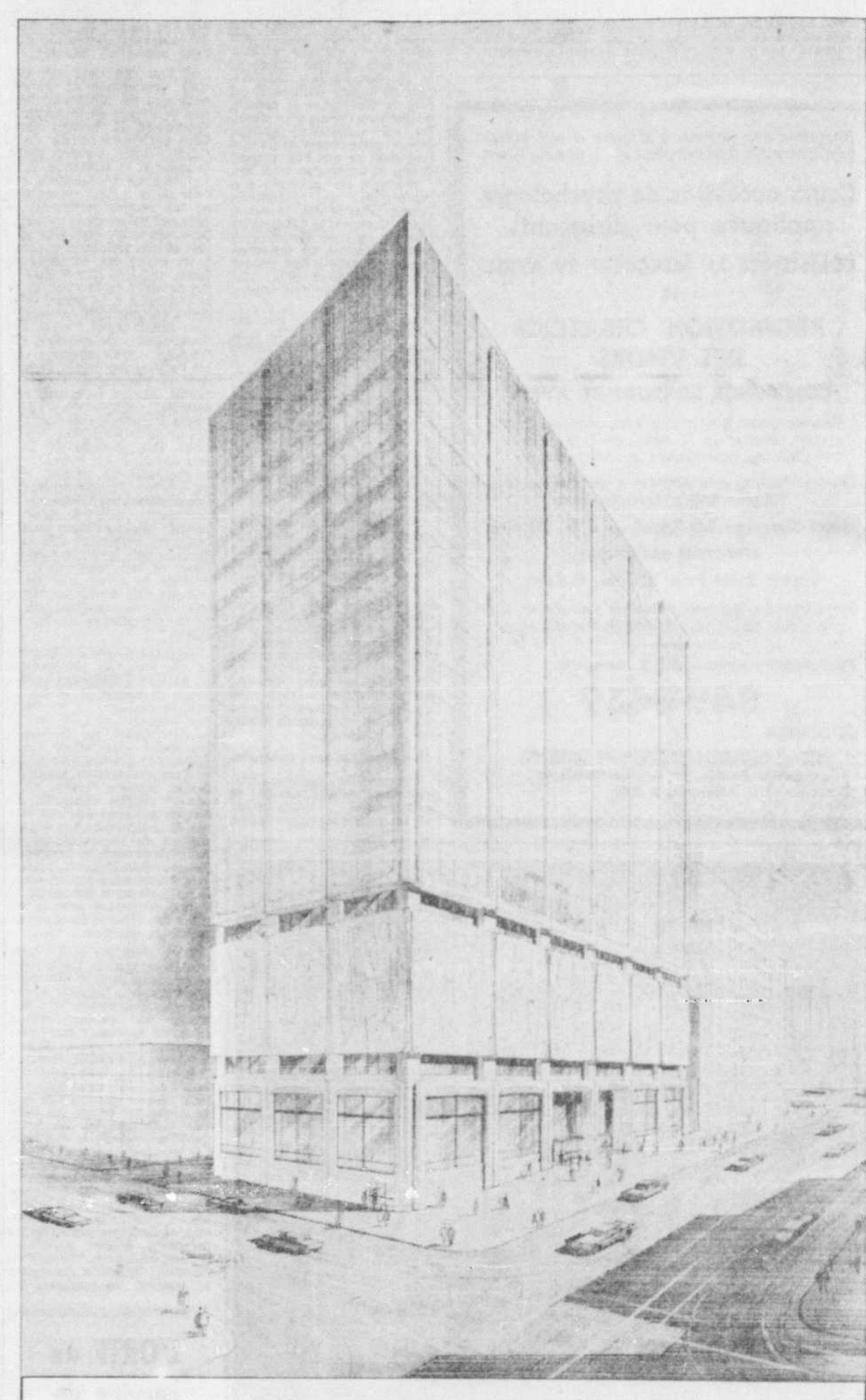
connait de plein droit les moyens disponibles aux ingénieurs qui désirent recourir à la convention collective".

M. Robert Boyd, directeur général de l'Hydro, a dit que lors d'une séance de négociation à laquelle participait M. Levesque, il avait clairement été établi que le nombre d'ingénieurs exclus du syndicat pourrait atteindre un maximum de 250.

M. Boyd a ajouté que selon les propres calculs du ministre, le nombre aurait été de 245, c'est-à-dire à peu près la même chose.

D'un autre côté, le syndicat soutient que le nombre d'ingénieurs exclus n'aurait pas dépassé 170 ou 175 selon les négociations de l'an dernier, et il invite M. Levesque à faire connaître sa version des faits.

Depuis ce dernier télégramme, le SPEQ n'a reçu aucune nouvelle du gouvernement, affirme le communiqué du SPEQ.



"Lorsqu'on veut construire un bâtiment, il ne faut pas perdre de vue trois points principaux: l'emplacement d'abord, puis la solidité des fondements et la perfection de l'architecture."

GOETHE

## Installez vos nouveaux bureaux au siège de La Chambre de Commerce et du Board of Trade\*

Belmont et Côte du Beaver Hall.

\*A votre service:  
Club, salles à manger, salles pour conférences et assemblées, Renseignements et bibliothèque, Sondage et statistiques.

LOCATION DES MAINTENANT POUR 1967:  
La Corporation Arthree, 2155, rue Guy, Montréal  
Téléphone: 933-7301

# M. Parenteau voudrait que l'Etat, les syndicats et l'entreprise privée s'associent pour instaurer une politique de main-d'oeuvre

QUEBEC — M. Roland Parenteau, directeur du conseil d'orientation économique du Québec, a proposé l'implantation d'une structure juridique permettant à l'Etat, aux syndicats et à l'entreprise privée de s'associer pour mettre sur pied un programme de main-d'oeuvre dynamique et réaliste.

M. Parenteau, qui était l'un des deux conférenciers au 21<sup>e</sup> congrès des relations industrielles, a ajouté qu'il ne parlait toutefois pas au nom du COE ni au nom du gouvernement. Il a précisé qu'il n'est pas suffisant de consulter les divers groupements mais qu'il serait surtout préférable de les compter comme partenaires dans cette action.

Selon le conférencier, il faut viser à obtenir un rendement maximum de la main-d'oeuvre par une sélection appropriée, et orienter les travailleurs vers l'utilisation la plus productive possible. Selon M. Parenteau, "une politique globale de main-d'oeuvre se justifie, sur le plan économique, par le désir d'utiliser les ressources humaines de la façon la plus complète et la plus efficace dans une perspective de croissance économique maximum".

Le directeur du Conseil d'orientation économique du Québec croit que, dans le champ des mesures à long terme devant faire partie d'un programme de la main-d'oeuvre, il faut pratiquer une orientation professionnelle judicieuse, axée sur une connaissance plus complète de l'orientation du marché du travail et mettre sur pied des programmes de réadaptation destinés à utiliser diverses catégories de travailleurs qui resteraient autrement à la charge des pouvoirs publics.

Il a souligné le fait qu'on se heurte à la disparité existant entre les groupes de travailleurs disposant des outils fournis par le syndicalisme et les autres alors que le rapport des salaires étant de cinq à un et l'effectif syndical en Amérique du Nord, de 30 pour cent de la masse ouvrière. Il faudra, selon lui, considérer une série de solutions particulières touchant les couches défavorisées de la population, ou bien on échafaudera des hypothèses impossibles.

# M. Raynaud: une politique de main-d'oeuvre relève autant des provinces que d'Ottawa

QUEBEC — M. André Raynaud, du département des sciences économiques de l'Université de Montréal, a déclaré qu'une "politique adéquate de main-d'oeuvre relève autant des gouvernements provinciaux que du gouvernement fédéral".

Parlant devant près de 500 auditeurs, à l'ouverture du 21<sup>e</sup> congrès des relations industrielles de Laval, M. Raynaud avait précédemment noté qu'une politique de main-d'oeuvre ne consiste pas seulement à établir des services ou des règlements gouvernementaux, mais aussi à favoriser les mécanismes d'ajustement du marché.

Le conférencier a dit, d'autre part, que la mobilité de la main-d'oeuvre n'était qu'un intermédiaire dans le processus d'adaptation de l'offre et de la demande.

## Le service de placement tient compte de l'aspect humain

QUEBEC — Dans le discours qu'il a prononcé hier au 21<sup>e</sup> congrès de relations industrielles, à l'Université Laval, M. Marcel Guay, directeur régional du Service national de placement, a souligné le souci que cet organisme apporte à l'aspect humain dans sa politique d'utilisation des ressources de main-d'oeuvre.

Guay, une telle politique est établie en fonction des travailleurs et de la population en général à qui nous voulons rendre service. Nous cherchons à favoriser la croissance économique des diverses régions du pays en aidant le travailleur à trouver un emploi où son rendement sera plus productif. Voilà, selon le directeur régional, des termes qui tiennent compte de l'aspect humain et expriment mieux l'objectif du ministère fédéral de la main-d'oeuvre.

## Les maîtres de poste québécois menacent de se retirer de l'association nationale

QUEBEC — Les 1650 maîtres de poste de la province de Québec se proposent fermement de se retirer de l'Association canadienne des maîtres de poste si le prochain secrétaire national du mouvement, qui sera nommé vers la fin du mois d'avril, n'est pas bilingue ou, en d'autres termes, s'il est unilingue anglais.

qu'environ 3.000, si l'on inclut les premiers, ne gagnent pas \$1.000 par année.

M. Tremblay estime ce salaire nettement insuffisant, d'autant plus que les maîtres de poste s'engagent à fournir un local à l'entrepreneur et à travailler, en général, une quarantaine d'heures par semaine, à même le salaire qu'ils retirent de leurs services. Cette question de la rémunération serait discutée lors du prochain congrès provincial. Les maîtres de poste, si-on dit, demanderaient à recevoir le salaire minimum, soit \$1,25 l'heure.

## LES POSTIERS SONGENT DE NOUVEAU A LA GREVE

PRESTON — Les dirigeants des Associations de facteurs de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique se sont rencontrés en fin de semaine et ont adopté à l'unanimité une nouvelle politique quant à leurs demandes concernant les salaires.

M. Roger Decarie, président de la section montrealaise, a demandé le renvoi de 12 des 13 dirigeants qui, selon lui, ont laissé tomber les postiers lors de la grève de l'été dernier dans les trois provinces.

M. Charles Maguire, président de la section de Hamilton de l'Association fédérée des facteurs (F.T.C.), a proféré une menace de grève.

Les demandes sont les mêmes dans tout le Canada. Nous ne voulons pas de l'arbitrage obligatoire. Il ne dépend que de nous de prendre la responsabilité d'une grève si nos demandes ne sont pas acceptées. M. Decarie a suggéré que les postiers demandent une hausse de \$50 par semaine plutôt que \$120 par mois. Le salaire maximum des facteurs est actuellement de \$4.905 par semaine. Ils ont reçu une augmentation de \$525 par suite de la grève de 1965.

Au cours d'un congrès régional de la section de Québec de l'ACMP, dans la banlieue de Québec, en fin de semaine, quelque 300 membres ont accepté unanimement une résolution en ce sens.

Advenant que leur vœu ne se réalise pas, ils formeraient alors une nouvelle association qui réunirait tous les maîtres de poste du Québec. Ce nouveau groupement, dont 99,3 pour cent des membres auraient les français comme langue maternelle, deviendrait alors l'Association de tous les maîtres de poste français du Canada.

Les membres québécois de l'ACMP réclament en outre que le choix des candidats au poste de secrétaire national de l'association ne soit plus fait uniquement par des personnes unilingues, "mais qu'il soit confié à un comité extérieur, compétent".

Une autre revendication des maîtres de poste, du pays tout entier cette fois-ci, porterait sur les salaires.

Le président de la section de Québec de l'ACMP, M. Antoine Tremblay, a déclaré à ce propos que les maîtres de poste gagnent en moyenne 15 cents de l'heure.

Plus de 500 gagnent \$300 par année, a-t-il confié, tandis

## Colloque de l'Action nationale sur le centenaire de la Confédération

"Fêtons-nous le centenaire?" Tel sera le thème des comités d'étude de la journée annuelle de l'Action nationale le dimanche, 24 avril, à l'hôtel Windsor.

A sept heures: un banquet causerie. Président d'honneur: M. Sarto Marchand. L'imposante constitutionnelle. Y a-t-il des solutions? Par Jacques Yvan Morin.

## D'UN OCEAN A L'AUTRE

Premier comité: les insolences de la Confédération. Président: M. Michel Pelletier; secrétaire: M. Jean-Pierre Bonhomme; animateur: M. Rosaire Morin.

Emballages de bacon OTTAWA — La direction générale des aliments et drogues au ministère fédéral de la santé annonce qu'à compter du 1<sup>er</sup> mai 1966 tout le bacon qui sortira des établissements de conditionnement de la viande devra être mis dans des emballages qui ne puissent tromper d'aucune façon les consommateurs. Les présents modes d'emballage ne permettent pas à l'acheteur de constater les proportions de matière et de gras dans le bacon.

Deuxième comité d'étude. Thème: Ottawa ou Québec? Président: M. Georges-Henri Fortin; secrétaire: M. Ronald Lavolette; animateur: le R.P. Richard Aves, S.J.

Le "Bonaventure" à Lauzon HALIFAX — Le porte-avions Bonaventure quittera le port de Halifax la semaine prochaine en direction de Lauzon où il sera mis en cale sèche pour subir des réparations. On croit qu'il y demeurera pendant un an environ. Avant son départ, il a été déchargé de quelque 12.000 pièces qui seront remises au quartier-général du commandement de défense de l'Atlantique-Nord. Le Bonaventure est arrivé à Halifax le 25 mars après des exercices qui ont duré deux mois dans l'Atlantique-Sud.

Troisième comité. Thème: L'avenir du fédéralisme. Président: M. F. Eugène Thérien; secrétaire: M. Pierre Gravel; animateur: M. Jean-Noël Tremblay.

Les stocks de blé OTTAWA — Le Bureau fédéral de la statistique révèle que les stocks de blé canadiens totalisaient environ 750.000.000 millions de boisseaux au 31 mars, au regard de 717.700.000 millions au 31 décembre 1965. Il y a un an et du record de 904.400.000 atteint en 1957. Par contre, au total, les stocks des cinq principales sortes de grains s'élevaient à 1.223.500.000 de boisseaux, au regard de 1.156.400.000 en mars 1965 et du record de 1.512.200.000 atteint en 1957.

Cuisine et vins de choix

Dîner à la chandelle

à "La Vieille France" ce soir

et tous les soirs, sauf le dimanche

Le restaurant fameux bien connu des initiés du midi est désormais ouvert le soir.

Les gourmets désireux de savourer des spécialités gastronomiques, au cœur du vieux Montréal, à 30 ouest, rue St-Jacques, sont accueillis avec une fraîche cordialité par les patrons de l'établissement.

Un service attentif est assuré à la Salle Normande ou au Tunnelier.

Diners Club FACILITES DE STATIONNEMENT American Express

Pour réservations appelez Gerard: 845-1575

# La Vieille France

## UNIVERSITE DE MONTREAL

### INSCRIPTIONS

#### POUR L'ANNEE ACADEMIQUE 1966-67

Tous les nouveaux étudiants qui désirent s'inscrire dans une faculté ou école constituante de l'Université doivent présenter leur demande d'admission.

#### AVANT LES DATES LIMITEES SUIVANTES

1<sup>er</sup> mai 1966 — Droit, médecine, sciences, chirurgie dentaire, pharmacie, nursing, architecture, hygiène (éducation physique), diététique et nutrition, psychologie.

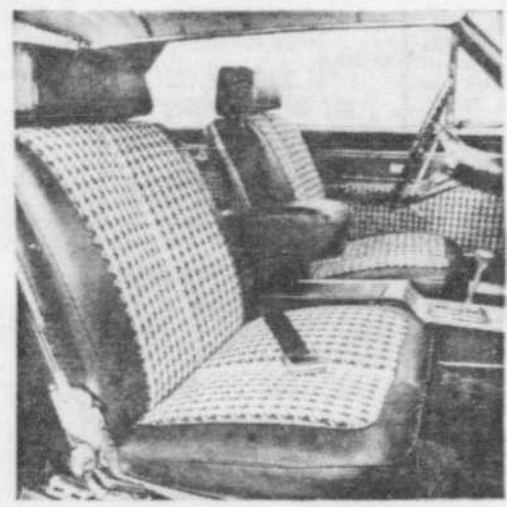
1<sup>er</sup> juillet — Philosophie, lettres, sciences sociales, bibliothéconomie, technologie, médicale, réadaptation.

1<sup>er</sup> août — Musique, sciences religieuses, hygiène (hygiène publique et administration hospitalière), sciences de l'éducation.

On obtient les bulletins de demande d'admission accompagnés des feuilles d'instructions en s'adressant au secrétaire de la faculté ou de l'école concernée. Case postale 6128, Montréal 3.

# Pourquoi attendre 1967, 68, 69?

## OFFREZ-VOUS DÈS MAINTENANT DES SIÈGES D'AVANT-GARDE



Vous passez de nombreuses heures assis dans votre voiture. Pourquoi ne pas vous offrir des sièges qui soient vraiment confortables? Nous, d'American Motors, ne fabriquons pas de sièges pour votre voiture: nous les fabriquons pour vous. Nous vous offrons le plus vaste choix de sièges qui existe dans toute l'industrie de l'automobile—des sièges conçus en vue de votre confort et de votre sécurité. Sièges ordinaires ou inclinables, banquettes ou sièges baquet, appuis-bras ou consoles, appuis-tête à vous de choisir. Et pour nous assurer que votre confort serait total, nous avons mis des ressorts en spirale dans tous les sièges de tous les modèles. Vaste choix de sièges d'avant-garde: une autre des nombreuses caractéristiques avantageuses que vous offre American Motors aujourd'hui.

- American Motors croit à la qualité dans la construction**—une qualité qui s'étend à chaque pouce carré de la voiture. Coûté-le par vous-même.
- Freins à double sécurité.** Nos voitures possèdent deux systèmes de freinage. Si l'un fait défaut, l'autre continue de fonctionner. (Depuis 1962 nous offrons, en exclusivité, les freins à double sécurité sur tous nos modèles, sans frais supplémentaires. Certains fabricants viennent d'annoncer qu'ils ont l'intention de faire la même chose... mais seulement en 1967.)
- Système d'échappement à revêtement de céramique.** Le métal est recouvert de céramique, tout comme le nez d'une fusée. La céramique résiste à la chaleur et à la corrosion en toute saison.
- Le meilleur traitement antirouille du monde.** Toutes nos voitures prennent un "bain". Elles sont plongées jusqu'au toit dans six différents bains d'antirouille. Elles sont ensuite plongées dans un bain d'apprêt, puis elles reçoivent une autre couche d'apprêt par vaporisation. Enfin, nous cuissons sur la voiture trois couches d'émail Lustre-Gard, résistant au sel et à la corrosion. Il en résulte un fini superbe et une protection durable contre les ravages de la rouille.
- Les moteurs standard les plus puissants de leur catégorie.** Des six cylindres nerveux, à sept paliers. De puissants V8. Choisissez.
- Le plus vaste choix de sièges qui soit.** Luxueux sièges inclinables. Sièges baquet. Appuis-tête et appuis-bras. Des ressorts en spirale dans
- tous les sièges de tous les modèles.** (Il n'y a qu'une seule voiture nord-américaine qui offre de tels sièges... et c'est une voiture de luxe.)
- Isolant de plafond en fibre de verre et doubles bourrelets autour des portières.** Une grande amélioration par rapport aux plafonds de tissu et aux simples bourrelets. La voiture se trouve insonorisée et protégée contre les courants d'air.
- Attention aux détails.** Quelques exemples seulement: panneaux de protection intérieure en plastique sur les portières; tablette en métal sous la fenêtre arrière; cendriers montés sur coussinets. Ce ne sont que des détails, mais ils ajoutent à la qualité générale.
- Caractéristiques luxueuses.** Quel choix! Toutes les servo-commandes que vous désirez: changement de vitesse au plancher; tapis épais à poil rasé; voiles de roue à rayons métalliques; panneaux de noyer à l'intérieur; tissu pied-de-poule; nouveaux motifs du vinyle. Les nouveaux modèles Ambassador DPL, Rambler Rogue et Rambler Rebel sont particulièrement luxueux.
- Qualité des voitures neuves.** Nous croyons que ce qui fait la qualité, c'est ce qui entre dans la construction... pas ce qu'on y ajoute. Nous prenons le temps de construire ce qu'il y a de mieux dès le début. C'est ce que nous avons toujours fait; c'est ce que nous continuerons de faire.
- Qualité des voitures d'occasion.** Les caractéristiques avantageuses des voitures American Motors en font des voitures d'occasion recherchées.

## VOYEZ L'AMBASSADOR, LA RAMBLER CLASSIC ET LA RAMBLER AMERICAN, FABRIQUEES PAR AMERICAN MOTORS (CANADA) LTD.

### MARS 66: VENTES RECORD DÉPASSANT CELLES DE FÉVRIER DE 69%

- |  |  |  |  |
|--|--|--|--|
| <b>MODEL AUTO SALES INC.</b><br>8995 boul. St-Laurent — CR 2-3161                                      | <b>MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD.</b><br>11 Avenue Westminster Sud — 489-5391                 | <b>CHALET MOTORS LTD.</b><br>2110 boul. Decarie, près Sherbrooke — 481-0161  | <b>ARBOUR AUTOMOBILES LTEE</b><br>10300 Boulevard Pie IX — 823-8359              |
| <b>MOUSSETTE AUTOMOBILE LTEE</b><br>4147 rue Jean-Talbot est.<br>St-Leonard-de-Port-Maurice — 729-9181 | <b>VIAM RAMBLER LTD.</b><br>1072 boul. des Laurentides.<br>Pointe-Viau — 387-0514 & 469-2681 | <b>ANDRE LAPIERRE AUTOMOBILE LTEE</b><br>825 rue Notre-Dame, R. No 2.<br>Repentigny — 381-5740, 581-5781, 381-3182 | <b>MAURICE HEROUX AUTOMOBILE LTEE</b><br>3995 Ave. Bannantyne, Verdun — 746-4122 |
| <b>A.-L. ROBERT AUTO</b><br>1583 rue De La Salle — 754-4317  | <b>A MA BAIE AUTOMOBILE INC.</b><br>9490 boul. Lalonde, Pierrefonds — 684-4400 & 844-5391    | <b>LEROUX AUTOMOBILE INC.</b><br>815-2500, 811-1464  | <b>LAKESHORE MOTORS LIMITED</b><br>600 Lakeshore Drive, Dorval — 831-9881        |
|  | <b>LAVAL AUTO INC.</b><br>4600 60e rue, Laval-Ouest — 671-2148                               | <b>ST. LAMBERT AUTOMOBILE LTD</b><br>860 boul. Taschereau (près Towers)<br>Greenfield Park — 476-7981              |  |

théâtre • musique • cinéma • variétés

THÉÂTRE

"Les Trois Soeurs" de Tchekhov au Rideau-Vert

par Jean BASILE

Les conceptions de I.M. Raevsky, quant à la manière de monter et de jouer "Tchekhov sont fort claires. Elles découlent pour l'ensemble des points de vue longuement exprimés par Stanislavsky et concernent, par conséquent, beaucoup plus le côté visuel, scénique du spectacle. Dans sa préface que l'on peut lire dans le programme de l'acte de ce spectacle du Rideau-Vert, I.M. Raevsky dit: "Certains (comédiens) ont abandonné les moyens du jeu habituel, pour s'engager dans de nouvelles voies et cela afin de dévoiler avec plus de clarté et de précision la réalité profonde de leurs personnages". On ne peut pas être plus net: le metteur en scène est avant tout un directeur de comédiens.

Il est peut-être nécessaire de signaler à quel point cette conception va à l'encontre de la plupart des théories américaines qui donnent au metteur en scène la première place après celle de l'auteur de telle sorte que le spectacle devient avant tout LEUR SPECTACLE ou le comédien particulier mais non moins que le décor, non plus surtout que l'ensemble d'un dessin de mise-en-scène. Au fond, Stanislavsky, et tous ceux qui se réclament de lui, sont des humanistes.

De cette vision du théâtre, peut découler évidemment un retrait de l'ambiance, une négation du bris, au mieux un souci de simplicité qui n'est pas sans charme. Inutile de chercher, par conséquent, dans les "Trois soeurs" de I.M. Raevsky un festival de trouvailles, de mouvements. Réalisme d'autre part, et non pas naturalisme qui serait un excès, elle est d'un bout à l'autre. Le décor, la mise-en-scène dynamique ne sont là que pour asseoir une action qui se passe ailleurs. Ce dépouillement ne va pas d'ailleurs sans souplesse et sans émotion. I.M. Raevsky se permet une scène de toupe qui est, je le crains un peu, trop brillante mais fort bien venue. Dans l'ensemble cependant, et nous verrons pourquoi un peu plus bas, les deux premiers actes sont, malgré tout, un peu ternes. On n'échappe pas à l'ennui distingué de certaines digressions tchékoviennes: l'action se dessine lentement, les personnages se développent uniquement par le texte. La belle machine, en quelque sorte, joue à vide.

Mais est-ce de la faute d'une conception particulière de la dramaturgie de Tchekhov? Les comédiens sont tout; tout repose sur eux. Il est dérisoire par conséquent que la perfection de leur jeu est absolument nécessaire pour compenser le vide volontaire que l'on fait autour d'eux. La mise en scène de I.M. Raevsky, c'est très exactement le comédien mis à nu, sans secours et sans autre soutien que l'âme de son personnage. Il est bien évident qu'il n'était pas possible, fût-ce en six mois de répétition, d'émener des hommes et des femmes formés à une tout autre école à posséder une technique de projection du sentiment qui demande sans doute toute une vie de travail. Dès lors le programme établi était un peu faussé et je comprends mieux ce sentiment de vacuité et de gratuité qui m'a surpris lors des deux premiers actes où les mots n'étaient que des mots, où les bouches qui les prononçaient n'étaient que les bouches d'Yvette Brind'Amour, d'Hélène Loisel et de Nathalie Nauber. Trois d'anciennes leçons transparentes: la souris était contrainte, le visage crispé et, compte tenu de l'émervement d'une "première", tout de ces comédiens était assez peu "stanislavskien". Les personnages étant un peu fatigués, on donne au temps de m'occuper du décor et du reste pour remarquer

sons son apparente simplicité, l'extrême complexité des rapports qui étaient dégagés par I.M. Raevsky exactement comme on dégage les plans musicaux dans un orchestre de chambre, volume, vibrato, transparences, cette manière qu'il a de préparer très longtemps à l'avance l'évolution des personnages. Quant au décor, hélas, il n'est mieux que vers la beauté qui est une des ambitions du théâtre de Stanislavsky vaut aussi pour le décor, or ce décor sous des apparences bien faites, anodines, par son détail et c'est le détail que l'on voit quand on est un vrai artiste puisque l'essentiel est tout naturellement acquis, est un piège. Mais les costumes de François Barbeau sont superbes.

Le troisième acte et le quatrième acte ont redonné au travail de I.M. Raevsky toute sa signification. Au vrai, je crois que dans son esprit les deux premiers actes sont une préparation au troisième. Ce que j'ai trouvé de plus beau dans cette représentation, c'est la montée vers le sourire de Macha. Yvette Brind'Amour conduit ce sourire de son cœur à ses lèvres avec beaucoup de sensibilité quoiqu'elle écrase un peu son personnage dans les deux premiers actes. De même Hélène Loisel amène son sourire du quatrième acte avec beaucoup d'amour. Il y aurait beaucoup à dire sur l'emploi du sourire dans la mise en scène de I.M. Raevsky. C'est à force de sourires qu'il dessine ses trois personnages féminins: Irina au premier acte — Macha au troisième — Olga au quatrième. Cela me fait penser aux anges de la cathédrale de Reims. Je suis d'ailleurs, après cette démonstration, absolument séduit par cette conception d'un Tchekhov souriant. Ces trois comédiennes, que j'ai trop souvent senties tendues à des degrés divers, ont d'ailleurs été, compte tenu de ce renouveau pour elles, à la hauteur de la situation. On ne dira jamais assez le tort que fait à un comédien la manie de jouer n'importe quoi n'importe comment. Le boulevard, en définitive, c'est le mythe de la vedette. Confrontées avec ces personnages, présentées à nous le cœur à l'air, elles ont dû se trouver bien gênées de devoir jouer EN ENTIER Phédre le même soir. Il en va peut-être ainsi des "Trois Soeurs" de Tchekhov. L'essentiel est pour moi qu'elles se soient plies à une discipline et que cette modeste les ait sorties grandes.

Denys Saint-Pierre, dans le rôle plus extérieur de Nathalie, retrouve son célèbre abat-tage. "Faire valoir" extroverti des trois soeurs, elle y va de ses quatre fers avec une autorité, une aisance, un sans-gêne même qui trouvent leur justification dans la pièce. Les hommes dans l'ensemble sont excellents, tous cependant un peu en dessous du ton et souvent décalés en rapport à leurs personnages. Claude Préfontaine donne malgré tout une très bonne scène au quatrième acte avec ses adieux célèbres à Irina. Gérard Poirier continue d'oublier quel grand comédien il peut être, pour se satisfaire d'un registre vocal

uniforme et de son beau visage marqué qui le fait se survivre depuis quelque temps à lui-même mais le grand comédien demeure, on le sent, sous la carapace; quand le laissera-t-il sortir? Benoit Girard est égal à lui-même. Mais il faudrait ici citer un peu tout le monde. "Je désirerais que ces comédiens demeurent un en tant que troupe théâtrale". Cela est dit par I.M. Raevsky dans le programme. La raison est bien claire. La cohésion, cette manière d'être ensemble, est nécessaire pour obtenir une qualité de travail excellente. L'effort accompli dans les circonstances présentes par le Rideau-Vert et la troupe qu'il a réunie pour l'occasion est digne d'éloge. Cela manque encore de lie dans les plus infimes manifestations. Cela ne pouvait pas être autrement. Bien que je sois personnellement moins persuadé que I.M. Raevsky de la prédominance du comédien, la démonstration qu'il nous donne de ses opinions est couronnée par une réussite incontestable au niveau de l'esprit et au ni-

veau de son travail avec les comédiens malgré les réserves que j'ai signalées plus haut. Son sourire tchékovienn est incontestablement du vrai Tchekhov. J'aimerais pourtant que tout en laissant le premier rôle aux comédiens, le metteur en scène soit moins relégué derrière une modestie parfaitement honorable mais qui altime peut-être le droit à l'imagination. De la pureté même de ce travail me vient comme une nostalgie d'une certaine fantaisie qui me paraît être aussi dans Tchekhov et non la moindre part.

LES TROYENNES "Un petit tour de force" Le Devoir LES TROYENNES d'Euripide LES TROYENNES LES SALTIMBANQUES 727-4343 — entre 4h. et 9h. angle Bonsecours-St-Paul

CINEMA VERDI 5280 boul. St-Laurent 277-1800 Son innocence ruinée par l'amie de son père "LA CORRUPTION" Avec Jacques Perrin et Rosanna Schiaffino Mise en scène Mauro Bellonci 2e FILM "LE DIABLE ET LES DIX COMMANDEMENTS" avec François Truffaut, Alain Delon, Danielle Darrieux et Fernando

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT PREMIERE 15 AVRIL

LES TROIS SOEURS TCHKOV mise en scène de I. M. RAEVSKY du Théâtre d'Art de Moscou AVEC Yvette Brind'Amour Hélène Loisel Nathalie Naubert Denys St-Pierre Gérard Poirier Benoit Girard Rose Rey-Duzil L. Le Gourdière Claude Préfontaine André Cailloux Claude France Christiane Delisle Serge Turgeon Pierre Paré DISCOURS: Alexis Charifoff COSTUMES: François Barbeau

A L'AFFICHE Deux heures de suspense UN MONSIEUR QUI ATTEND adaptation d'André Roussin avec FRANCOISE FAUCHER MARCEL CABAY JULIEN GENEST

CE SOIR À 8H.15 Parc Richelieu La Foudrière Ile Ste-Hélène à compter du 5 mai à 8h.30 p.m. "VU DU PONT" d'Arthur Miller adaptation française de Marcel Aymé

LE DRAME ÉMOUVANT D'UNE JEUNE AVEUGLE DESHONORÉE ET ABANDONNÉE! LE CHANT DU MONDE CATHERINE DENEUVE \*1e VEDÉTTE CANADIENNE\* ANDRÉ LAWRENCE avec HARDY KRUGER Un film de MARCEL CAMUS COMPLÉMENT DE PROGRAMME L'ENFANT DU CIRQUE

L'EGREGORE 190 est. Boul. Dorchester

"Une folie" de SACHA GUITRY avec François Rozet Andrée Lachapelle Georges Groulx Carmen Tremblay Monique Aubry Sur semaine: 8h.30 Dimanche: 7h.30 Lundi: relâche Réservations: 866-9344

GRANDE SALLE PLACE DES ARTS MONTREAL 18 (QUEBEC) TEL: 842-2112

CINERAMA 4 h. 30 sous les sœurs 2h. mer. et sam. Dim. 1 h. 4 h. 45 8 h. 30 en SUPER CINERAMA et TECHNICOLOR 4e mois BATTLE OF THE BULGE

VOICI LA DOUCE ET TOUCHANTE HISTOIRE DE SOEUR SOURIRE Le bonheur c'est Debbie Reynolds dans "the Singing Nun" inspiré par la chanson "Dominique" RICARDO MONTALBAN AGNES MOOREHEAD-CHAD EVERETT KATHARINE ROSS-ED SULLIVAN et GREER GARSON en Panavision et Metacolor Grand film à: 10.40 - 12.50 - 3.05 - 5.15 - 7.30 - 9.45 dernier programme complet à 9.10

GAGNANT DE 5 PRIX DE L'ACADEMIE une production de CARLO PONTI UN FILM DE DAVID LEAN DE BORIS PASTERNAK DOCTOR ZHIVAGO En Panavision et Couleurs Billets maintenant en vente

LE DRAME ÉMOUVANT D'UNE JEUNE AVEUGLE DESHONORÉE ET ABANDONNÉE! LE CHANT DU MONDE CATHERINE DENEUVE \*1e VEDÉTTE CANADIENNE\* ANDRÉ LAWRENCE avec HARDY KRUGER Un film de MARCEL CAMUS COMPLÉMENT DE PROGRAMME L'ENFANT DU CIRQUE

JEUDI SOIR 28 AVRIL GRANDE SALLE PLACE DES ARTS La plus belle voix de ténor de notre époque FRANCO CORELLI avec un orchestre symphonique dirigé par WILFRID PELETIER Corelli chantera des extraits de La Tosca, Manon Lescaut, André Chénier, Le Cid, La Fille de l'Ouest et des chansons napolitaines

GRATIEU GELINAS PRÉSENTE SA NOUVELLE PIÈCE Hier, Les enfants dansaient

LES 2 MEILLEURS FILMS de JEAN-LUC GODARD "VIVRE sa VIE" — avec ANNA KARINA Aussi: "BANDE A PART" Anna Karina, Sami Frey 2e SEMAINE Le soir à 6.30 et 8.30 p.m. Sam. et dim. des 1.00 p.m. 451, ave. Ogilvy av. inf. 224-4521

RED LANTERNS 8e SEMAINE Les vies parallèles de cinq filles lorsque l'étoile la dernière lanternes rouges

PARIS... VU PAR dernière sem. 3e et dernière sem. EN COULEUR "Un film qui a le mérite de ses auteurs, de son humour... à ne pas manquer" — A. Pontaut 12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30

2e MOIS DE REPRÉSENTATIONS semaine: 8h.30 dimanche: 2h.30, 7h.30 relâche: lundi théâtre de quat'sous ciel de lit 100 est, ave des pins avec lise lasalle et jean bearé 845-7277

LA BELLE HELENE Opéra bouffe de JACQUES OFFENBACH Colette BOKY Pierre DUVAL Thérèse LAPORTE Gérard PARADIS Guy HOFFMANN André CHENIER Claude CORREIL Naoussou BISSON et une compagnie de 100 artistes

GRANDE SALLE PLACE DES ARTS MONTREAL 18 (QUEBEC) TEL: 842-2112

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUEBEC présente le "REQUIEM" de Mozart Sous la direction de SERGIU CELIBIDACHE avec Pierrette Alarie, soprano Réjane Cardinal, contralto Léopold Simoneau, ténor Gaston Germain, basse et le Choeur symphonique de Québec. jeudi 21 avril - 8.30 p.m. Au même programme: Symphonie "JUPITER" de MOZART. Prix des places: \$6.00 - 5.00 - 4.00 - 3.00

HORAIRES DE LA TELEVISION MERCREDI 20 AVRIL CBFT 2 18.00 Musique 11.36 Télévision scolaire 11.36 Long métrage 1.06 Téléjournal 1.33 Long métrage 2.00 Femme d'aujourd'hui 4.00 Babino 4.30 La boîte à surprise 5.30 Théâtre la Fronde 5.30 La vie en noir 6.30 Jeunesse oblige 6.30 Téléjournal 7.30 Nouvelles du sport 7.30 Aimer'hai 8.00 Le bonheur des autres 8.30 Route 66 9.30 13 C 9.30 Cartes sur table 11.00 La soirée provinciale 11.10 Téléjournal régional 11.40 Nouvelles du sport 11.45 Les Inscrutibles CFTM 10 8.00 Miro Musique 8.15 Bien l'histoire 8.30 24-7 9.15 Télé-bouillon 9.30 Fossi et café 10.20 Cine-matin

# L'univers féminin

## Distribution de prix à Hollywood

- Meilleurs acteurs: Julie Christie et Lee Marvin
- Le film de l'année: "La mélodie du bonheur"

L'actrice anglaise Julie Christie qui vient tout juste d'avoir vingt-cinq ans a remporté l'Oscar de la meilleure actrice de l'année pour son rôle dans DARLING alors que l'acteur américain Lee Marvin remportait de son côté, celui du meilleur acteur pour sa participation dans CAT BALLOU.

Très émue, Julie éclata en sanglots au micro en remerciant son metteur en scène John Schlesinger qui lui avait permis d'atteindre à cette consécration tellement convoitée qu'est ce premier prix de l'année.

Lee Marvin, 42 ans, a reçu une véritable ovation du public composé de célébrités de la scène et de l'écran pour son rôle inoubliable de cowboy tyrogne dans CAT BALLOU. Très posé et ne perdant pas son sens de l'humour, Lee Marvin en recevant son

**POMMIERS DÉCORATIFS Rosybloom**

Vivaces partout. Grandes fleurs rose-rouge vif au printemps, jolies pernettes à l'automne. Certaines variétés font de la bonne gelée. Les variétés sélectionnées de l'année par l'Assn. Canadienne des Pommiéristes et Compositrices. L'arbre du Centenaire. Prix (jusqu'à 7-8) \$5.00, 8-10 \$10.00. Prix à la plantation, 10 pages abondamment illustrées, 60¢, remboursable avec ach. de \$3.00 ou plus.

**W. H. PERRON & Cie Ltée**  
515 BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, (V. de Laval) P.Q. TEL. 681-1615

**AIR SOLEIL**  
COLONIE DE VACANCES  
Laïque et mixte - Direction française  
Membre de l'Association des camps du Québec  
En activité depuis 1967  
Pour enfants de 4 à 12 ans  
**AU MONT CASTOR (STE-AGATHE)**  
DU 15 JUIN AU 28 AOÛT

Toutes les activités indispensables au développement et à la détente de vos enfants

Renseignements et documentation  
Mme J. Flamand  
8922, ave. Cartier, Mt. M.  
RE. 9-0552

## Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12

**HORizontalement**

1-Rassemblement de ceux qui étaient dispersés  
2-Ne pense jamais aux autres - Note  
3- Qui ont perdu leur liberté  
4-Sigle d'un mouvement indépendantiste du Québec - Fatigues  
5-En côte - Partie dure  
6-Gros reptile - Pas mécanique  
7-Prénom - A très froid  
8-Va avec la mortaise-Apre au goût  
9-Raté par un jugement  
10-Partie de charpente - A la fin d'une lettre  
11-Alimenté - Des que  
12-Suspension des hostilités - D'un auxiliaire

**VERTICALEMENT**

1-Elle marque le désaccord  
2-Concerne la production des campagnes - Sans esprit  
3-A une longue distance - En Chaldee  
4-Prends connaissance - Op. pose  
5-Eloignement des autres - Rendez-vous  
6-Vulcan - Guelle  
7- Qui ne sont pas vrais  
8-Moyen de sortir - Pronom

9-Attente souvent la pluie - Animal du nord de l'Europe - Voyelles  
10-Remplacent les lois dans les municipalités  
11-Article - Infini - Pour le chien  
12-Envers - Qui comprime

**Solution d'hier**

**Horizontalement:**  
1-REPRÉSAILLES  
2-ALÉMAGNE - NI  
3-PLACEMENTS  
4-PETITS - OHE  
5-ET - MAREE  
6-SAIN - BRIN  
7-CE - TU - ARGENT  
8-HABILE - AI - UR  
9-EU - OE - ABETIE  
10-EN - FIL  
11-SOL - DOLEANCE  
12-RUE - RESIDES

**Verticalement:**  
1-RAIPROCHEES  
2-ELLE - FAU - OR  
3-PLATES - ELU  
4-RECITATION  
5-EMET - IULE  
6-SAMSON - FOR  
7-AGE - AILE  
8-INNOMBRABLES  
9-LETHARGIE - AI  
10-SERIE - FOND  
11-EN - ENNUI - CE  
12-SITUE - TREVES

## Les Américains sont malheureux parce que dominés par leurs femmes

LONDRES — Selon un psychiatre britannique, les Américains sont les gens les plus tourmentés au monde. Et à son avis, la prospérité et les femmes sont les causes qui motivent cette situation.

C'est l'opinion du Dr Joshua Bierer, rédacteur en chef de "International Journal of Social Psychiatry", et directeur d'un hôpital de Londres.

Il commence mardi une tournée de conférences aux Etats-Unis, qui se terminera le 6 mai.

Le Dr Bierer déclare que le mariage existe aux Etats-Unis, et il souligne que c'est bien malheureux car en principe les femmes admirent la force chez les hommes.

Mais lorsque les hommes arrivent à se laisser conduire, par leurs femmes celles-ci ne sont pas heureuses, et par ricochet, les hommes sont malheureux également.

Selon la théorie du psychiatre, la société américaine dans l'ensemble est menacée d'un danger.

"La vieille formule voulant que la prospérité matérielle donne une nouvelle vigueur sur le plan moral, est sans fondement", dit le Dr Bierer. "C'est l'inverse qui se produit" souligne-t-il, en ajoutant que "les Américains constituent un exemple frappant".

## Une Gaspésienne est choisie MERE DE L'ANNEE

Mme Jeanne-Pauline Beaulieu, mère de trois enfants, de Rivière-Madeleine en Gaspésie vient d'être choisie MERE CANADIENNE DE L'ANNEE par un jury dont faisait partie le secrétaire d'Etat, Mme Lamarche. Mme Beaulieu qui est âgée de 32 ans en plus d'élever ses propres enfants a véritablement transformé son foyer en foyer nourricier élevant à tour de rôle trente-deux orphelins enfants de parents divorcés et dans certains cas enfants exceptionnels.

La "mère canadienne de l'année" sera l'invitée du jour le 3 mai prochain à Ottawa où en plus de recevoir officiellement son titre, elle sera présentée au premier ministre, M. Pearson et à plusieurs autres membres du parlement.

Ce concours qui a lieu chaque année a travers tout le Canada en vue de déterminer la mère la plus susceptible de devenir le modèle des autres est commandité par une association de fleuristes.



**SOIREE DE GALA BOLSHOI** — Quelques membres du comité féminin du Musée des Beaux-Arts de Montréal se réunissaient dernièrement pour discuter de la soirée de gala Bolshoi qui doit avoir lieu à la Place des Arts le jeudi 26 mai prochain. Sur notre photo, de g. à d. Mme Antonio Cantero, du comité des billets, Mme William Lambert, secrétaire honoraire, Mme Paul Robert, aux billets, Mme Eric Burman, présidente du comité des billets et Mme Guy Panet-Raymond du même comité. On peut se procurer des billets en s'adressant au comité féminin du Musée, 1379 ouest rue Sherbrooke. Renseignements: 544-5704 du lundi au vendredi de 10h. a.m. à 3h. p.m.

**Diner Gourmet \$3.75 et plus**

**TOURS DE CHANT**

**Therese Guérard**  
soprano

**Roger Doucet**  
ténor

**Suzanne Sénécal**  
mezzosoprano

Audition sans de concert  
Res. 271-1188

**AuluTijn**  
qui bouffe

**La couture chez soi**

NO M-368  
C'est la grande mode: le tailleur recouvre toujours une robe de même tissu ou taille sur le même patron. Voici ici plusieurs versions d'un tailleur transformable: vous en ferez d'abord une élégante robe à diner, vous ajouterez une veste et vous obtiendrez un tailleur de ville tout à fait remarquable pour le même prix, mais un peu plus de temps.

Le patron imprimé no M-368 est offert pour les tailles 10, 12, 14, 16 et 18 ans.

La grandeur M-368 exige 2 1/2 verges de tissu de 45 pouces de largeur, pour la robe et environ 2 1/2 verges pour la veste.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est. rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

## SUR VOTRE AGENDA

DATE	INVITATION	LIEU
20 avril	Réunion mensuelle du Conseil des femmes de Montréal à 2h à l'auditorium du YWCA. Conférencier invité: le brigadier Claude Prieur. Sujet: "Les investissements de fonds du Régime des rentes du Québec".	1355 ouest, rue Dorchester, Mt
20 avril	Dîner-causerie de l'Ass. des femmes d'assurances de Montréal. Conférencier invité: M. Marc Brunet. Sujet: "L'assurance interruption des affaires".	Hôtel Windsor, Montréal
20 avril	Assemblée annuelle du comité de l'UNICEF du Québec en la salle de conférences des dominicains à 8 heures. Au programme, films et échange sur la vente des cartes de vœux. Renseignements: 937-4646.	2615 chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal
21 avril	Partie de cartes de la section St-Alphonse du Cercle social Marguerite d'Youville au profit de ses oeuvres à 8h30. Renseignements: 388-1878.	500 est, rue Crémazie, Mt
21 avril	Assemblée annuelle de la Ligue de sécurité de la province de Québec à 10h. du matin, galerie 4.	Hôtel Reina-Elisabeth, Mt
21 avril	Souper-causerie de l'Association des femmes célibataires à 7h. Conférencier invité: M. Real Charbonneau, secrétaire national de l'Action catholique canadienne. Sujet: "Réflexions sur l'amour". Renseignements: 279-5004 ou 521-3125.	Auditorium de l'Oratoire St-Joseph
21 avril	Invitation du Canadian Women's Press Club aux membres du Cercle des femmes journalistes à 6h30 pour le cocktail qui sera suivi d'un dîner à 7 heures. Conférenciers invités: M. Bill Bantley et Peter Desbarats qui parleront respectivement de MONTREAL 66 et PARALELL. Renseignements: 931-1593.	910 ouest, rue Sherbrooke
22, 23 et 24 avril	Exposition locale du club 4-H de Ste-Rose en la salle paroissiale de cette localité, en vue d'un recrutement dans la région des jeunes intéressés à ce mouvement.	Sainte-Rose, Québec
22 avril	Dégustation de vins et fromages à 6 heures organisée par les infirmières hygiénistes. Renseignements: 523-9672.	Centre social de l'U. de Montréal

**CARNET MONDAIN**

Parmi les personnalités qui assisteront au festival Beethoven que la Société Pro Musica présentera le 25 avril prochain en la salle Le Plateau, ainsi que les 27 et 29 avril qui suivront, signalons:

M. et Mme Georges Vanier, M. et Mme Hugues Lapointe, M. Jean Lesage, M. Jean Drapeau, M. Pierre Laporte, M. Jean Marchais, M. Léon Lortie, M. Richard H. Hawkins, M. Gerhard Stahlberg, M. Mandor Loewenheim, M. Roger Gaudry et M. Wilfrid Pelletier.

**EXPOSITION:**  
Deux artisans québécois, Veronique Arsenault et Bernard Chaudron qui ont reçu des bourses du Conseil des arts du Canada exposeront conjointement à la GALERIE DES ARTISANS de la guilde canadienne des métiers, 2025 rue Peel à Montréal, du 21 avril au 11 mai. Le vernissage aura lieu mercredi le 20 avril à 8h. du soir. Le public est invité tous les jours de la semaine de 10h.30 du matin à 5h. de l'après-midi, et le samedi de 10h.30 à 1h. Fermé le dimanche.

**COURS DE BALLET:**  
A compter du 20 avril, Mme Jacqueline Montmorency dirigera une nouvelle série de cours de ballet pour les enfants et les jeunes, à l'atelier situé au 2765 rue Desjardins. Ces leçons gratuites auront lieu les jours suivants: le mercredi, de 4h.30 à 5h.30 pour les enfants de 6 à 10 ans; le jeudi, de 4h.30 à 5h.30 pour les jeunes de 10 à 14 ans. Renseignements: 259-7562.

**SI VOUS AVIEZ QUATRE-Z-YEUX**

... mais vous n'en avez que deux et ils sont précieux! Protégez-les, employez régulièrement OPTREX.

OPTREX est un nouveau collyre antiseptique, tonique et décongestionnant qui calme rapidement l'irritation des yeux, l'inflammation des paupières, les sensations de brûlures, les picotements, tout en redonnant aux yeux leur fraîcheur et leur éclat naturels.

Demandez OPTREX à votre pharmacien

**OPTREX**  
LE BIEN-ETRE DES YEUX

**L'extérieur d'un pick-up GMC n'est que la moitié de l'affaire...**

**voici l'autre moitié**

Le plancher de la caisse des pick-ups GMC est fait de bois traité. Pas de rouille, pas de bruit, il reste "comme neuf" plus longtemps.

Suspension arrière standard à 2 étages de flexibilité. S'adapte automatiquement à la charge. Ci-contre, ressorts à lames renforcés (sur demande).

Toit à 2 parois séparées par une matière isolante: la cabine plus silencieuse reste chaude l'hiver, fraîche l'été.

Avec l'équipement standard de la cabine, maximum de confort et de commodité. Essuie-glaces électriques à deux vitesses, des sièges à rembourrage épais, avec 2 ceintures.

Les circuits imprimés suppriment les échecs inextricables de fils, évitent les courts-circuits, facilitent le repérage des circuits.

Boîte à 3 vitesses standard. On peut commander une boîte à 3 vit. renforcée, une à 4 vit. ou une automatique (plupart des modèles).

Le moteur standard du pick-up GMC est un vigoureux 8-cyl. de 250 cc. de 155 CV. Sur demande, moteurs plus puissants: 6-cyl. de 170 CV, V8 de 175 CV et V8 de 220 CV.

La suspension avant à roues indépendantes et à ressorts à boudin assure la douceur de roulement. La charge est protégée et la tenue de route est bonne, à toute vitesse. Les pick-ups GMC sont parfaits pour le camping.

UNE BONNE AFFAIRE VOUS ATTEND AU POSTE D'ÉCHANGE DE VOTRE CONCESSIONNAIRE GMC CHOISISSEZ LE PICK-UP QUI VOUS CONVIENT, VOUS ÊTES ASSURÉ D'UNE LIVRAISON RAPIDE ET D'UNE VALEUR DE RÉPRISE IMBATTABLE.

**CAMIONS GMC**  
SUPÉRIORITÉ TECHNIQUE

UNE VALEUR GÉNÉRALE MOTORS

Ne manquez pas les émissions télévisées "Cinéma International" et "Tous pour Un" dont l'heure et le canal figurent au programme local.

**CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS CAMIONS GMC DANS LE GRAND MONTRÉAL**

<b>GMC Truck Retail Branch</b> 3622 chemin Côte-de-Liesse, 245-3541	<b>Parkway Pontiac Ltée</b> 3580 ouest, Jean-Talon, 739-2291	<b>Omer Barré Verdon Limitée</b> 5381 ave. Verdon, Verdon, 568-2581	<b>Boulevard Pontiac-Buick Ltée</b> 1085, boul. St-Laurent, 278-1321
<b>Rocheleau Automobile Ltée</b> 11251 est. rue Notre-Dame, 645-1631	<b>Vaillancourt Pontiac-Buick Ltée</b> 375 boul. Labelle, Chomedey, 681-2533	<b>Mid-Town Motors Limited</b> 1230 ouest, boul. Dorchester, 866-8986	<b>Sanguinet Automobile Ltée</b> 1585 Lafontaine, 324-2181
<b>Garage Bertrand Limitée</b> 1338 ouest, boul. Gouin, Ste-Genevieve de Pierrefonds, 626-1881	<b>Harland Automobile Ltée</b> 355, boul. Montréal-Toronto, Rond Point de Dorval, 631-2051	<b>Jarry Automobile Inc.</b> 1088, boul. des Laurentides, Pointe-Viau, 660-5821	<b>Abias Pepin Automobiles Ltée</b> 135 ouest, St-Charles, Longueuil, 674-4974
<b>Montréal Buick Ltée</b> 4036 ouest, Ste-Catherine, 935-6542	<b>Wilhelmy Automobiles Ltée</b> 4833, boul. St-Laurent, 288-0186		

N'oubliez pas de regarder "TOUS POUR UN" jeudi, à 8h. p.m., et "CINEMA INTERNATIONAL" vendredi, à 8h.30 p.m., au Canal 2



BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Valeurs', 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Cm Net'. Lists various stocks like Alcan, Bell, and various banks.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for New York, including columns for 'Valeurs', 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Cm Net'. Lists various stocks like ACF, Alcoa, and various industrial companies.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Valeurs', 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Cm Net'. Lists various stocks like Alcan, Bell, and various banks.

7.35% à l'échéance
terme de 10 ans
liquidité complète

Les Obligations
d'épargne
du Québec

Encasables en tout temps

Confiez-nous votre souscription aujourd'hui

A. E. Ames & Co.
Limited

610 ouest, boul. Dorchester, Montréal,
Tél: 861-1751

509 est, Grande Allée, Québec,
Tél: 529-9925

NOUVELLE SÉRIE
\$7,500,000
(75,000 actions)

Corporation de Gaz Naturel du Québec
(Constituée en vertu des lois de la Province de Québec)

Actions privilégiées rachetables, 5 1/2% cumulatif, Série 1966
Valeur au Pair de \$100 l'action

Comportant le droit de recevoir des certificats pour achat d'actions

Les actions privilégiées rachetables, 5 1/2% cumulatif, Série 1966 (appelées parfois les "actions privilégiées 1966") seront privilégiées quant au capital et aux dividendes. Des dividendes privilégiés cumulatifs au taux de 5 1/2% par année, lorsque et tels que déclarés par les administrateurs, seront payés trimestriellement en monnaie légale du Canada les derniers jours de mars, juin, septembre et décembre, au pair, à toute succursale des banquiers de la Compagnie au Canada. Les dividendes courront et seront cumulatifs à compter de la date d'émission, laquelle est prévue pour le 28 avril 1966. Les actions privilégiées 1966 seront rachetables au gré de la Compagnie, en totalité en tout temps ou en partie de temps à autre, sur avis d'au moins 30 jours, au pair plus une prime de 5% au cas de rachat le ou avant le 31 mars 1971; par la suite et le ou avant le 31 mars 1976; à une prime de 4% par la suite et le ou avant le 31 mars 1981; à une prime de 3% par la suite et le ou avant le 31 mars 1986; à une prime de 2% par la suite et le ou avant le 31 mars 1991; à une prime de 1% par la suite et le ou avant le 31 mars 1996; et par la suite à une prime de 1% avec, dans chaque cas, un montant égal à tous les dividendes privilégiés non versés jusqu'à et y compris la date fixée du rachat. Les actions privilégiées 1966 seront, à leur émission, entièrement payées et libérées, et les droits, préférences, privilèges, restrictions, conditions et limitations qu'elles comportent seront exposés de façon plus détaillée dans les renseignements statutaires.

Certificats pour achat d'actions

Les certificats pour achat d'actions (les "certificats 1966") donneront droit à leurs détenteurs d'acheter des actions ordinaires de la Compagnie, tel que constituée actuellement, de la valeur au pair de \$1 chacune, à raison de deux de ces actions pour chaque action privilégiée 1966 à \$15.00 l'action si elle est achetée en tout temps après le 28 juillet 1966, ou à telle date antérieure qui pourra être déterminée par la Compagnie et jusqu'à la clôture des affaires le 15 avril 1976.

Le contrat d'option stipulant l'émission des certificats 1966 contiendra des dispositions d'ajustement destinées à protéger les détenteurs de tels certificats dans certaines éventualités.

Les certificats 1966 seront déposés chez le dépositaire conformément au contrat de dépôt. Ce contrat stipulera, entre autres, que le dépositaire enverra par la poste aux détenteurs immatriculés des actions privilégiées 1966 à la clôture des affaires le 28 juillet 1966, ou à telle date antérieure qui peut être déterminée par la Compagnie, les certificats 1966 sous la forme au porteur donnant droit à ces détenteurs d'acheter le nombre d'actions ordinaires y spécifié. Avant le 28 juillet 1966 ou telle date antérieure, les actions privilégiées 1966 et les certificats 1966 ne seront pas transférables séparément.

Les actions privilégiées 1966 ont été approuvées pour inscription à la Bourse de Montréal et à la Bourse de Toronto sous réserve de la présentation des documents nécessaires et d'une preuve satisfaisante de distribution dans les 90 jours de leur approbation.

La présente annonce ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat de ces valeurs. L'offre n'est faite que par le prospectus.

PRIX: \$98.75 l'action

Les souscriptions seront reçues sous réserve de rejet ou d'attribution en tout ou en partie et le droit est réservé de fermer les livres en tout temps sans préavis.

On prévoit que les certificats des actions privilégiées en forme intermédiaire seront prêts pour livraison au plus tard le 28 avril 1966 et qu'ils comporteront une déclaration à l'effet que leurs détenteurs immatriculés auront droit de recevoir les certificats 1966 comme mentionné ci-haut. Les certificats en forme définitive pour les actions privilégiées seront disponibles en échange des certificats intermédiaires le ou après l'émission des certificats 1966.

INDICES à TORONTO

Table of indices for Toronto, including 'Indice Dow Jones', 'Indice S&P 500', and 'Indice NYSE Composite'.

INDICES à MONTRÉAL

Table of indices for Montreal, including 'Indice Dow Jones', 'Indice S&P 500', and 'Indice NYSE Composite'.

ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS

GOUVERNEMENTS MUNICIPALITES COMMISSIONS SCOLAIRES INSTITUTIONS RELIGIEUSES SERVICES PUBLICS CORPORATIONS

CREDIT - QUÉBEC INC.

Courtières en valeurs

200, rue ST-JACQUES - Montréal - Tél: 849-5361

ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS

GOUVERNEMENTS MUNICIPALITES COMMISSIONS SCOLAIRES INSTITUTIONS RELIGIEUSES SERVICES PUBLICS CORPORATIONS

CREDIT - QUÉBEC INC.

Courtières en valeurs

200, rue ST-JACQUES - Montréal - Tél: 849-5361

Nesbitt, Thomson et Compagnie, Wood Gundy Valeurs, Midland-Osler Securities

J. L. Lévesque & L. G. Beaubien, Greenshields Incorporated, Royal Securities Corporation

Pitfield, Mackay & Company, René-T. Leclerc, Lagueux & Desrochers

Geoffrion, Robert & Gélinas, Morgan, Ostiguy & Hudon, Burns Bros. and Denton

James Richardson & Sons, Société de Placements, J. C. Boulet

J. T. Gendron

# Rome sera la capitale du sport olympique à partir de demain

ROME. — Rome sera la capitale du sport olympique du 21 au 28 avril à l'occasion de la 54ème session du comité international olympique au cours de laquelle seront désignées les villes où se dérouleront, en 1972, les Jeux d'hiver et d'été.

L'ordre du jour officiel des travaux n'est pas connu: il ne sera publié en effet qu'au moment de l'arrivée dans la capitale italienne de M. Avery Brundage, président du C.I.O. . . . Toutefois, on sait qu'il comporte, outre la question toujours très délicate du choix des prochaines villes olympiques, l'étude de problèmes non moins complexes tels que la définition de l'amateurisme, l'exclusion de l'Union Sud Africaine des prochains Jeux et l'admission de la Chine au sein du C.I.O. Pour les membres du C.I.O. il s'agira en effet de reprendre la discussion ébauchée, justement à Rome, au mois de septembre 1965, lors de la première réunion des comités olympiques nationaux, par M. Giulio Onesti président du comité olympique national italien.

### Programme

Cette réunion préliminaire se proposait, en effet, d'examiner les propositions des comités olympiques nationaux trop souvent ignorés ou à peine abordés lors des sessions périodiques du C.I.O. Elle répondait à une initiative de l'Italie adoptée à Tokyo, en 1964, au cours de la réunion de l'exécutif du C.I.O. Et c'est à Rome, que fut acceptée l'idée de créer l'association internationale des comités olympiques nationaux. L'indépendance du sport, confirmation du principe olympique sur l'indépendance et l'autonomie des comités nationaux olympiques qui doivent échapper à toutes les influences et considérations d'ordre politique, confessionnel, social, racial et commercial, règles olympiques définissant l'amateurisme, financement des comités olympiques, Jeux régionaux, tels furent les principaux sujets abordés par les délégués des représentants nationaux.

Tels sont aujourd'hui les sujets qui, vraisemblablement, seront examinés de nouveau à Rome.

### Candidatures

En ce qui concerne les Jeux olympiques qui auront lieu en 1972, le C.I.O. examinera les candidatures de Banff Calgary (Canada), Lahti (Finlande), Salt Lake City (Etats-Unis) et Sapporo (Japon pour les Jeux d'hiver, et de Munich (Allemagne de l'Ouest), Detroit (Etats-Unis), Montréal (Canada) et si elle est confirmée de Madrid (Espagne) pour les Jeux d'été. Les efforts fournis par ces villes dans le domaine des installations sportives seront il-

lustrées dans le cadre d'une exposition que les membres du C.I.O. visiteront le 23 avril. Ce n'est que le 25 avril, dans le courant de l'après-midi pour les Jeux d'été et le 26 avril, pour les Jeux d'hiver, que les représentants du C.I.O. et de ces villes défendront leur candidature devant le C.I.O. qui, le 26 avril, dans l'après-midi se prononcera officiellement.

### Définition

La question de la définition de l'amateurisme sera encore examinée au cours des assises romaines du C.I.O. qui prendra comme base de discussion le texte proposé par le comité italien, indiquant que "l'amateur est celui qui pratique le sport de compétition non pas à des fins lucratives mais comme complément de toute autre activité d'étude ou professionnelle".

D'autre part, le C.I.O. devra probablement se prononcer au sujet de l'exclusion de l'Union sud-africaine des Jeux de Mexico. On sait que ce pays ne fut pas autorisé à participer au Jeux de Tokyo par le comité exécutif du C.I.O. réuni à Baden Baden.

### Question délicate

Une autre question délicate, celle de l'admission de la Chine au sein du C.I.O. pourrait être débattue sinon officiellement, du moins en coulisse. A ce propos, le comité olympique italien déploie une œuvre de médiation qui deviendra effective au mois de juin prochain au cours du séjour que feront dans la capitale italienne les autorités sportives de la Chine. De son côté, M. Giulio Onesti, président du CONI, rendra cette visite pendant l'automne prochain. "Les entretiens que nous aurons avec les dirigeants chinois, indiquent récemment à ce propos M. Giulio Onesti, ont pour but d'examiner, et si possible d'éliminer, les obstacles qui ne permettent pas à la Chine et à d'autres pays de faire partie du C.I.O. Les chances de succès existent, en particulier celle de parvenir à un règlement de l'Union chinoise, qui permettra à la Chine de participer aux Jeux de Mexico".

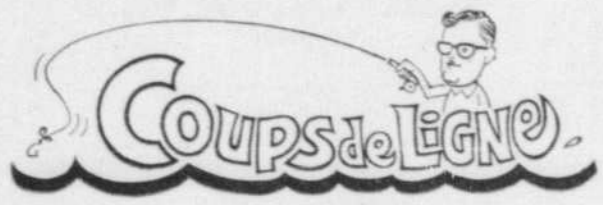
### Comités

Il ne s'agit là que des principales étapes de chapitres des problèmes que pose le sport olympique mondial. La 54ème session du CIO sera précédée d'une réunion du comité de coordination et d'études formé à Rome au mois de septembre dernier pour étudier la constitution de l'association des comités olympiques nationaux, et des réunions du comité exécutif du CIO. Ce comité de coordination et d'études présidé par M. Onesti, comprend onze membres dont six font partie du CIO: MM. Hugh Wey (Australie), Gabriel Gemayel (Liban), Clark Flinn (Mexique), Constantin Andrian (URSS), R.W. Wilson (Etats-Unis), et Giulio Onesti (Italie), les autres membres sont MM. Jean-Claude Ganga (Congo), Tsuneyoshi Takada (Japon), K. Sandy Duncan (Angleterre), Jean Weymann (Suisse), et Corenthin (Malil). Ce comité se réunira les 19 et 20 avril, cependant que le comité exécutif du CIO, inaugurera ses travaux à partir du 21 ou du 22 avril, et tiendra ses réunions jusqu'au 24.

L'inauguration officielle de la 54ème session du CIO, aura pour cadre le théâtre de l'Opéra et se déroulera en présence de M. Giuseppe Saragat, président de la République italienne. Enfin, le souverain pontife accordera une audience spéciale aux membres du CIO. Le 27 ou le 28 avril.

Chamberland décrit les poissons de chez nous, ceux qu'on peut prendre facilement parce qu'ils sont à notre portée. Il nous en énumère les caractéristiques, les appétits, les mœurs, la curiosité, la voracité et les caprices. Il parle des périodes favorables et des journées de brédoille. Il étudie le tempérament, les habitudes, les connaissances, la patience, la ruse des pêcheurs. Car la pêche, de temps immémorial, est un grand spectacle sportif qui met aux prises, — non pas 18 joueurs du Canadien contre 18 joueurs de Detroit, — mais bien un homme, animal intelligent et un poisson, animal doué d'instinct.

Chamberland, avec sa vaste expérience, eût pu livrer ses secrets aux professionnels de la pêche, aux maniaques et des novices pour leur enseigner l'abc de la pêche, notant au passage le même raffinement de surprise, de joie de conquête, qui anime le bambin de 10 ans qui utilise une branche d'arbre ou un bambou et les délices du pêcheur chevronné qui manie le lancer léger avec la même agilité qu'une bonne sténographe fait parler son clavier. Son récit est tellement vivant que par moments, les yeux fermés, on a l'impression d'avoir au bout d'une ligne imaginaire: une mouchetée rusée, un achigan rétif, un brochet vorace, un doré déroulant, une carpe paresseuse, une perchade complaisante, une barbotte repoussante. Le livre se vend à \$3.00 l'exemplaire, donc à moins d'un sou la page. Moins cher qu'un hameçon. Les amateurs de pêche y trouveront plus, pour leur argent, que le prix de trois devons savants à \$1.00 chacun. Aucun pêcheur digne de ce nom ne peut se passer de ce livre. Il devrait en acheter deux: un pour sa bibliothèque et un autre pour son coffre de pêche. Ce dernier trompera l'attente du pêcheur patient et prolongera, par anticipation, les caprices et les raffinements de l'espérance et du succès.



par Gerard GOSSELIN

Grâce à Michel Chamberland, qui vient de lancer aux Editions de l'Homme, son troisième volume intitulé "La Pêche au Québec", nous avons pu, sans offenser la loi, nous plonger dans la plus belle aventure de pêche, avant même l'ouverture officielle de la saison de la truite. Michel Chamberland nous avait déjà donné "Tous les secrets de la pêche" en 1960 et l'année suivante "Tous les secrets de la chasse". On n'écrit bien que de ce qu'on connaît bien. C'est le cas de Michel, cet intellectuel qui utilise ses passe-temps de greffier de la Cour, aux joies de la vie en plein air, notamment de la pêche.

Mais il y a plus. Chamberland n'est pas qu'un connaisseur. Il est même plus qu'un dilettante. Il est un véritable poète. Il aime ce qu'il fait et le décrit dans un style imagé, tantôt saisissant comme les grands espaces qui sont ses horizons, tantôt enveloppant comme le crépuscule mystérieux des soirs d'été, tantôt crépitant de vie comme les cascades des ruisseaux. Curieux et assoiffé de toute la littérature qui a été écrite sur le sujet, on sent bien, à le lire, que son meilleur diplôme vient de l'école de l'expérience. Il a appris à pêcher, non pas dans les livres, non pas en suivant des données techniques élaborées par des vendeurs de produits halieutiques, mais la canne à la main, dès l'âge de cinq ans, tantôt avec une branche d'arbre et un hameçon enrobé d'un gros ver juteux, tantôt en trôlant paisiblement, tantôt en utilisant des leurres artificiels, tantôt en perfectionnant le lancer léger, ce summum de l'élégance en pêche sportive.

Le titre de son volume est clair. Il ne parle que de la pêche dans la Belle Province. Après tout, ce n'est pas tout le monde qui peut se payer des voyages de pêche dans les eaux tropicales du Sud, à la conquête de requins, de marlins, de barracudas. Peu de gens ont le temps et les ressources pour la pêche au thon de l'Atlantique. Même les excursions au roi des poissons, le saumon, ne sont pas à la portée de toutes les bourses. Nous avons ici suffisamment de poissons de qualité pour satisfaire nos goûts.

Dans un de ses chapitres, où il décrit les mobiles qui animent les pêcheurs, Michel Chamberland se classe, sans le vouloir, dans la catégorie de ceux qui voient dans la pêche, un épisode agréable dans nos vies, une détente sportive, une communion à la grande nature, un plaisir renouvelé par l'expérience toujours neuve et jamais orthodoxe, un en mot il y trouve un moyen d'épanouissement de sa personnalité, qu'il conseille avec autorité à ses concitoyens à la recherche de loisirs revigorants.

Michel Chamberland n'écrit pas son lecteur par des techniques savantes, par des études scientifiques poussées, par des révélements hermétiques. On sent qu'il possède toutes ces sciences. Mais il donne à sa façon de pêcher un tour personnel, laissant place à l'improvisation et à l'imagination. La pêche est-elle un art, une science, une technique? Peu importe pour Chamberland. Elle est un plaisir, physique, moral, intellectuel parce qu'il apporte à son passe-temps une attention et des considérations qui lui assurent la détente physique, la sensation de participer aux mystères de la grande nature et une vraie détoxification de l'esprit.

### AVIS DE TRANSPORT DE CRÉANCES

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 avril 1966, par lequel Act 1 Fashion Inc. a transporté à Canadian Factors Corporation Limited, tous ses comptes et débits d'inscriptions et futurs à été enregistré au Bureau d'enregistrement pour le district de Montréal, le 15 avril 1966 sous le numéro 1903355.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 avril 1966 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, appartenant à Taran Pura Incorporated a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 15 avril 1966, sous le numéro 1903459.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 avril 1966, par lequel Streamlined Sports-wear 1966 Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal, le 15 avril 1966 sous le numéro 1903663.

### AVIS

Avis est par les présentes donné que De Laval Excavation Inc. a cédé et transporté à Acadia Acceptance Corporation toutes ses créances et débits d'inscriptions et futurs, le 1er janvier 1966 et qu'enregistrement de telle cession et de tel transport a été fait au Bureau d'enregistrement de Québec, le 2 février 1966, sous le numéro 58161, et au Bureau d'enregistrement de Montréal, le 1er avril 1966, sous le numéro 1900610.

### AVIS PUBLIC

Avis public est donné que la soussignée, es-qualité de curatrice, a Jacques Bonin a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de François-Xavier Bonin retraité de son vivant demeurant au numéro 3682 rue St-Denis, apt 4, Montréal, dit district.

### AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-19 du Code de la province de Québec, que Abraxis Primex Inc. (Primex Abraxite Inc.) dont le siège principal d'affaires est situé dans le district judiciaire de Montréal, P.Q., a transporté toutes ses créances et débits d'inscriptions et futurs à la Banque Provinciale du Canada, à titre de garantie, par acte notarié en date du 15e jour du mois de mars 1966 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, P.Q. le 15e jour du mois d'avril 1966, sous le numéro 1903358.

### CANADA

Province de Québec  
District de Montréal

### COUR SUPÉRIEURE

No 707 764  
LEGER LEBLANC, gentilhomme, à sa retraite, domicilié dans la Cité de Pierrefonds, district de Montréal, demandeur

vs  
DAME ELIANA LANIEL dite DESROSIERS, de la Cité de Pierrefonds, district de Montréal, épouse commune en biens de Roméo Renaud, autrui boulanger, de la Cité de Montréal, et maintenant à lieux inconnus, tant personnellement qu'en sa qualité de chef de la communauté de biens existante avec son épouse, que pour assister et autoriser sadite épouse à ester en justice et à se défendre et à défendre,

Me PAUL E. SAVAGE, mis-en-cause  
PAR ORDRE DE LA COUR  
Il est ordonné au défendeur ROMÉO RENAUD, de comparaître d'ici un mois.

Montréal le 15ième jour d'avril, 1966.  
ANDRÉ NOEL  
député-protonotaire  
Mes DECARY,  
BIZINET & CANUEL,  
Avocats,  
3467, rue St-Hubert,  
Montréal P.Q.  
Procureurs du demandeur.

Hydro-Québec  
APPEL D'OFFRES  
DMY 66 - 11039  
pour 10h.30 a.m. (h.a.e.)  
le mardi, 10 mai 1966

Région Montmorency  
Paste rue de la Reine, Québec  
FOURNITURE D'UN  
ENSEMBLE DE SEPT (7)  
CABINETS DE COUPEURE  
BLINDEES, 13.8 kV  
TYPE INTERIEUR

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSA-BLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau no 809  
HYDRO-QUEBEC  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de cinq mille dollars (\$5,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires  
B. Lacasse - W.E. Johnson  
Montréal, le 18 avril 1966.

### AVIS DE TRANSPORT DE CRÉANCES

Avis est donné par les présentes que le contrat en date du 15 avril 1966 par lequel Treasure Knit Inc. a transporté à Canadian Factors Corporation Limited tous ses comptes et débits d'inscriptions et futurs a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour le district de Montréal, le 18 avril 1966 sous le numéro 1903346.

### CANADA

Province de Québec  
District de Montréal

### COUR SUPÉRIEURE

No. 703 582  
BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE, corporation légalement constituée en vertu de la loi des banques, ayant son siège principal à Halifax, Nouvelle-Ecosse, et une succursale à 1111 ouest rue Ste-Catherine, dans les cité et district de Montréal

demanderesse  
vs  
ERNEST BRAUNER, vendeur résident et domicilié au numéro 88 rue St-Patrice, à Châteauguay Centre, district de Beauharnois, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR  
Il est ordonné au défendeur, ERNEST BRAUNER, de comparaître d'ici un mois.

Montréal le 16 février 1966.  
H.W. BRODEUR  
député-protonotaire  
CHAMPAGNE, MOISAN,  
JATEAU & QUIDOZ,  
Edifice Justitia,  
1195 rue Berri,  
Montréal 24, P.Q.  
Procureurs de la demanderesse,

Hydro-Québec  
APPEL D'OFFRES  
ALS - 66 - 11063  
pour 10h.30 a.m. (h.a.e.)  
le mardi, 3 mai 1966

FOURNITURE DE "CABLE NU  
A.C.S.R."

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau no 809  
HYDRO-QUEBEC  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de dix mille dollars (\$10,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires  
B. Lacasse - W.E. Johnson  
Montréal, le 18 avril 1966.

Hydro-Québec  
APPEL D'OFFRES  
GTA - 66 - 11064  
pour 10h.30 a.m. (h.a.e.)  
le mardi, 3 mai 1966

FOURNITURE DE  
"RETARDEUR DE PRISE  
POUR BETON"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau no 809  
HYDRO-QUEBEC  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de sept mille dollars (\$7,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires  
B. Lacasse - W.E. Johnson  
Montréal, le 18 avril 1966.

Hydro-Québec  
APPEL D'OFFRES  
CTA - 66 - 11066  
pour 10h.30 a.m. (h.a.e.)  
le mardi, 3 mai 1966

FOURNITURE D'UN  
ENSEMBLE DE SEPT (7)  
CABINETS DE COUPEURE  
BLINDEES, 13.8 kV  
TYPE INTERIEUR

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSA-BLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau no 809  
HYDRO-QUEBEC  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille cinq cent dollars (\$3,500) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

### AVIS DE REASSIGNATION ET RETRANSFERT DE CRÉANCES

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 avril 1966, par lequel le Toronto Dominion Bank a réassigné et retrasféré à Act 1 Fashion Inc. tous droits, intérêts et intérêts que ladite banque avait ou pouvait avoir à partir de la date de l'assignation soit le 12 décembre 1965, et enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1881162, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 15 avril 1966 sous le numéro 1903558.

Hydro-Québec  
APPEL D'OFFRES  
CPH - 66 - 11011  
pour 10h.30 a.m. (h.a.e.)  
le mardi, 14 juin 1966

Centrale Outardes 4  
FOURNITURE ET MONTAGE  
DES QUATRE  
VANNES-PAPILLON A  
L'ENTRÉE DES TURBINES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSA-BLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau no 809  
HYDRO-QUEBEC  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de cent vingt mille dollars (\$120,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires  
B. Lacasse - W.E. Johnson  
Montréal, le 18 avril 1966.

Hydro-Québec  
APPEL D'OFFRES  
P - 6  
pour 10h.30 a.m. (h.a.e.)  
le mardi, 10 mai 1966

AMENAGEMENT D'UN PARC  
AU PIED DE LA CHUTE  
MONTMORENCY  
(SECTION SUD-EST)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSA-BLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau no 809  
HYDRO-QUEBEC  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quinze mille dollars (\$15,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec, y ayant exploité une entreprise depuis au moins un an à la date d'ouverture des soumissions et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires  
B. Lacasse - W.E. Johnson  
Montréal, le 18 avril 1966.

Hydro-Québec  
APPEL D'OFFRES  
DMY - 66 - 11055  
pour 10h.30 a.m. (h.a.e.)  
le mardi, 10 mai 1966

BUREAUX A LOUER  
8366 ST-LAURENT, 2 bureaux à louer avec espace, salle de montre, salle d'attente, entresol si désiré. Tel.: 361-4467 jusqu'à 6 heures. 21-4-66

FOURNITURE D'UN  
ENSEMBLE DE QUATRE (4)  
CABINES DE COUPEURE  
BLINDEES, 13.8 kV  
TYPE INTERIEUR

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSA-BLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau no 809  
HYDRO-QUEBEC  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille dollars (\$3,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires  
B. Lacasse - W.E. Johnson  
Montréal, le 18 avril 1966.

### HURON-BRITISH FOOTWEAR LTD.

Avis est donné que "Huron-British Footwear Ltd", corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec, s'adressera au secrétaire provincial pour obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu de la Loi des compagnies de Québec.

Province de Québec  
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE  
No 708 324  
J. RAOUX HERBERT es-qualité, en tant que tuteur à sa fille mineure Jocelyne, de Ville Saint-Michel, district de Montréal, demandeur

vs  
JEAN-LOUIS CHARBONNEAU, de Montréal, district de Montréal, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR  
Il est ordonné au défendeur Jean-Louis Charbonneau de comparaître devant cette Cour dans un délai d'un mois.

Montréal, le 18 avril 1966.  
PIERRE BERNIER,  
Procureur du demandeur es-qualité,  
183 est, rue Ste-Catherine,  
Montréal 18, P.Q.

CITÉ DE LONGUEUIL  
APPEL D'OFFRES  
CONSTRUCTION D'UNE  
MAISON DE LA CULTURE

Des soumissions cachetées et enveloppées "SOUSMISSION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE CULTURE", seront reçues au bureau du greffier de la Cité, à l'Hotel de Ville 100 ouest, St-Charles, Longueuil, jusqu'à 5:00 heures de l'après-midi, MERCREDI, le 11 MAI 1966.

Les soumissions seront ouvertes lors d'une séance de la Commission permanente, le même jour, vers 8:00 du soir. Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies à cet effet par l'architecte, M. Jean Grouin, 12080 boul. Laurentien, Montréal. Les formules de montage que les plans et devis pourront être obtenus de M. Jean Grouin moyennant un dépôt en argent ou un cheque certifié de \$200.00.

Ce dépôt sera remboursé en entier aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis en bonne condition, dans les 7 jours qui suivront la date d'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un cheque visé, tiré sur une banque à charte canadienne et payable à la Cité de Longueuil pour un montant égal à au moins 10% du montant total de la soumission et d'un cautionnement de soumission.

La Cité de Longueuil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à l'Hotel de Ville de Longueuil, Qué., ce 15 avril 1966.  
Real BELANGER,  
Greffier

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER  
MONTRÉAL-NORD, 3 pièces, 158, 19658, 19662 Gariep près centre d'achat Forest, église, école, 220, planchers, boiseries, chauffage, eau. Mal. 331-4864. 21-4-66

CASGRAIN 7228 près parc Jarry, 2, 4 grandes pièces, chauffage, eau chaude, 228, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 33

# Détroit élimine les Hawks et passe en finale

## • Prentice et Crozier héros de la victoire • La finale commencera dimanche au Forum

**DETROIT.** — Deux buts en dernières minutes par le vétéran Dean Prentice ont changé une défaite de 2-1 en un triomphe de 3-2 et les Red Wings de Détroit ont éliminé les Black Hawks de Chicago après la sixième partie de leur série finale de 4 de 7. Les Wings menaient le bal par 1 à 0 jusque tard en deuxième période quand le club de Billy Reay s'est ressaisi avec des buts de Phil Esposito et de Pat Stapleton. Prentice, obtenu des Bruins de Boston, a scellé le sort de la série avec ses troisième et quatrième buts de la série, devant 15.154 spectateurs, la plus forte assistance de la saison à l'Olympia.

Deux buts ont été comptés pendant des jeux de puissance. Cette série en aura produit 11. Andy Bathgate, un autre vétéran, a compté l'autre but des vainqueurs, son cinquième des séries. La joute a été très rude et l'arbitre John Ashley a fait preuve d'une grande tolérance, surtout au deuxième vingt, quand il n'a pas sévi après des échanges mettant aux prises six joueurs.

La partie a duré longtemps à cause des nombreux arrêts du jeu, causés par le nettoyage de la patinoire rendu nécessaire par les démonstrations d'enthousiasme des spectateurs, vers la fin, et par une dispute dans les estrades, lors d'une punition à Gary Bergman.

Bryan Watson et Bobby Hull ont été à court-circuités durant toute la partie et ont visité le banc des punitions plus souvent que n'importe quel autre joueur. Hull a été tenu à une assistance. Il a fini la série avec une fiche de deux buts et deux aides.

La première période a donné lieu à du jeu assez robuste et marqué de plusieurs punitions, sans mentionner celles que l'arbitre John Ashley a refusé d'imposer.

Les Wings ont pris une avance de 1-0, à 2:51, alors que le vétéran Andy Bathgate, qui n'avait pu compter un but en 37 parties consécutives durant la saison régulière, a enfilé son cinquième en six parties de cette série semi-finale. Il a déjoué Glenn Hall, à la faveur d'une punition à Pierre Pilote. Dean Prentice et Norm Ullman avaient préparé le jeu.

Bobby Hull et Bryan Watson ont renouvelé leur rivalité et le joueur des Hawks a perdu patience à trois reprises, surtout dans les dernières minutes du premier tiers-temps. A chaque fois, Watson l'a accompagné au pénitencier.

Les Hawks n'ont pu profiter de trois jeux de puissance. Phil Esposito et Stan Mikita, en particulier, ont été erratiques en se faisant frustrer devant Roger Crozier.

Les Hawks ont repris du poil de la bête, en deuxième période, en comptant deux buts rapides, dont un pendant une punition à Gordie Howe.

L'arbitre a été d'une tolérance incomparable en ne sévissant pas lors de bagarres dont une qui mettait aux prises Bryan Watson, Bobby Hull, Ken Hodge, Bruce MacGregor et Stan Mikita.

Watson et Hodge se sont encore accrochés et ils n'ont été chassés, une quatrième fois, qu'après le premier but des Hawks, par Phil Esposito, aide de Bobby Hull et Pierre Pilote. Trois minutes plus tard, Pat Stapleton a donné l'avantage aux siens, sans aide.

Au début de la troisième période, Gary Bergman a été puni et alors qu'il était au banc des punitions, une bagarre a éclaté derrière lui chez les spectateurs. On a lancé, des estrades, une bouteille d'encre et il a fallu perdre une dizaine de minutes pour nettoyer la patinoire.

Il restait moins de quatre minutes dans la partie quand Dean Prentice a nivelé le pointage avec son troisième but de la série. Une minute plus tard, après le nettoyage de la glace, il a donné aux siens le but de la victoire.

En dernier tiers-temps, Roger Crozier a été tout simplement merveilleux, volant des buts certains à Stan Mikita, Pierre Pilote et Doug Mohns.

**SOMMAIRE**  
**PREMIERE PERIODE**  
1-Détroit: BATHGATE (Prentice, Ullman) 1-0  
Punitions: Pilote 1:34, Gadby 3:37, B. Hull, Hodge, Watson, Sawyer 9:40, Wisniewski 12:05.  
2-Chicago: ESPPOSITO (B. Hull, Pilote) 1-1  
3-Chicago: STAPLETON (Esposito) 1-2  
Punitions: Henderson 2:06, Howe 13:23, Hodge, Watson 14:24.  
**TROISIEME PERIODE**  
4-Détroit: PRENTICE (3) 1-3  
Punitions: Bergman 6:34  
**LANCERS PARS:**  
CHICAGO 8 10 18-28  
DETROIT 11 7 13-20  
Assistance: 15.154



Radio-Canada n'a pas voulu nous montrer ce, jeudi soir dernier, lors de la première période, série Canadien-Toronto. Orland Kurtenbach et Ted Harris en étaient venus aux prises au milieu d'une bagarre générale qui provoqua 128 minutes de punitions. Radio-Canada avait trouvé cette scène trop DISGRACIEUSE et voulait empêcher les éducateurs de protester. (Photo UPI)



Les préparatifs vont bon train en vue de l'omnium canadien qui se déroulera sur le parcours du club de golf municipal en 1967. Toutefois, les habitués de ce terrain devront se soumettre à quelques sacrifices au cours de la prochaine saison car le nouveau chalet, présentement en construction, ne sera terminé qu'à la fin de la saison.

A l'ouverture de la saison, vers la fin du mois, les golfeurs pourront parcourir 18 trous, 9 trous additionnels seront prêts pour la fin du mois de juin. Les fanatiques de ce merveilleux sport devront donc se contenter de 27 trous pour la prochaine saison, vu les travaux d'aménagement des parcours, en vue de l'omnium de 1967.

Les taux pour la saison 1966, sont les suivants:

a) Billet pour une partie de 9 ou 18 trous, tous les jours excepté le samedi, le dimanche et les jours fériés: \$2,50.

b) Billet pour une partie de 9 ou 18 trous, le samedi, le dimanche et les jours fériés: \$3,00.

c) Billet pour une partie de 9 trous, tous les jours excepté le samedi, le dimanche et les jours fériés, valable seulement avant 10 heures le matin et durant les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil: \$1,75.

d) Billet pour une partie de 9 trous, le samedi, le dimanche et les jours fériés, valable seulement durant les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil: \$2,00.

Pour renseignements et réservations: 872-3144.

### Vers la coupe Stanley

#### Un clou chasse l'autre

SERIE "A"	J	G	P	PP	PC	Pts
Canadien	4	4	0	16	6	8
Toronto	4	0	4	6	16	0

Canadien a gagné la série 4-0

SERIE "B"	J	G	P	PP	PC	Pts
Détroit	6	4	2	22	10	8
Chicago	6	2	4	10	22	4

Détroit gagne la série 4-2

### Les compteurs des séries

	B	A	Pts
Ullman, Detroit	2	7	9
Prentice, Detroit	4	4	8
Howe, Detroit	3	5	8
Delvecchio, Detroit	0	8	8
Bathgate, Detroit	5	0	5
Rousseau, Canadien	2	5	5
Beliveau, Canadien	2	5	5
G. Tremblay, Can.	2	3	5
Stapleton, Chicago	2	3	5
J.-C. Tremblay, Can.	1	4	5
Hull, Chicago	2	2	4
Smith, Detroit	2	1	3
Shack, Toronto	2	1	3
Blackstrom, Can.	1	2	3
Duff, Canadien	1	2	3
Provost, Canadien	1	2	3

### Boston 7-4

### Détroit 0-6

**PREMIERE JOUTE:**  
Detroit 000 000 000-3 3  
Boston 021 000 000-7 2 0  
Monbouquette, Sporns (3) Gladding (7) et McParlane, Morehead, Sandow, Timman, G-Morehead (1-1)  
Circuits: P-Monbouquette (1-1)  
Boston - Yastrzemski (2), Scott (1)

**DEUXIEME JOUTE:**  
Detroit 000 021 310-4 13 1  
Boston 000 000 040-4 6 0  
McLain, Pena (8) Sherry (8) et Freehan; Lonborg, Santiago (5), Sadowski (7), Brandon (8) et Ryan, Timman (8)  
G-McLain (2-0) P-Lonborg (0-2)

### CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

**BREVETS D'INVENTION**  
Brevets d'invention  
MARQUES DE COMMERCE  
MARION, ROBIC & ROBIC  
Marion & Marion  
2100, rue DRUMMOND  
MONTRÉAL, 25 - 288-2152

**DACTYLOGRAPHES**  
**ATTENTION**  
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de travail sont dotés d'un STAL EXAMINER. Vous y trouverez dactylographes machines à calculer, à photocopier à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spéciales de machines de bureau, etc. etc. en somme.

**TOUT POUR LE BUREAU**  
CANADA DACTYLOGRAPHIC INC.  
STATIONNEMENT  
Notes notre nouveau téléphone: 861-5771

### COMPTABLES AGRÉÉS

<b>BELZILE, HEBERT CARDINAL &amp; CIE</b> Comptables agréés ALAIN BELZILE, C.A. JEANA. HEBERT, C.A. PIERRE CARDINAL, C.A. 2345 est, Bélanger Montréal - 729-5226	<b>Lucien Dahmé, C.A.</b> Comptable agréé 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 - 845-4194
<b>PROVOST &amp; PROVOST</b> Comptables agréés ROGER PROVOST, C.A. Sindic Licencé ROLAND PROVOST, C.A. 928 est, boul. St-Joseph 526-1661	<b>VIAU &amp; ROBIN</b> Comptables agréés LUCIEN D. VIAU, C.A. H. LIONEL ROBIN, C.A. JACQUES R. CHADLON, C.A. ARMAND H. VIAU, C.A. J. SERGE GÉRALD, C.A. JEAN-GUY BRASSARD, C.A. 4926 Ave. Verdun, Verdun 769-3871

### Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

E. H. Knight & Co.  
Comptables agréés

Maurice Samson, O.B.E. C.A. Leon Côté, C.A. Henri Bourquin, C.A. Percy Auger, C.A. Marcel Imbeau, C.A. Vincent Forcst, C.A. Arlien Côté, C.A. Pierre Barry, C.A. Marthe Gauthier, C.A. Robert Auger, C.A. Roland Frenette, C.A. Robert Ladouceur, C.A. Denis Schmutz, C.A. Emile Fortin, C.A. Pierre Pilon, C.A. Pierre Vermeille, C.A. Paul E. Bonnier, C.A. Consilia - M Chartré, C.A.	Lucien P. Bélair, C.A. Jean Lacroix, C.A. Dolores Houli, C.A. Albert Garneau, C.A. René Sylvestre, C.A. Dennis Bell, C.A. Raymond Collin, C.A. Marcel Duchesne, C.A. Jean-Paul Boyer, C.A. Ernie Hallett, C.A. Gilles Lévesque, C.A. Pierre Pharam, C.A. Gilles Gauthier, C.A. Jean-Guy Denis, C.A. Roger Gilman, C.A. Gilles Bégin, C.A.	E.H. Knight, C.A. Joseph Roussin, C.A. Raymond Fortier, C.A. Clément Primeau, C.A. Pierre Lévesque, C.A. Pierre Chouinard, C.A. Gilles Fréchette, C.A. Marcel Mercier, C.A. Robert David, C.A. Robert Gauthier, C.A. Jean-P. Barbeau, C.A. Roland Fruchon, C.A. Roland Lévesque, C.A. Jean Favreau, C.A. André Lessac, C.A.
---	--	---

Paul Gauthier, C.A.  
G. Marcou, C.A.

MONTRÉAL QUEBEC RIMOUSKI  
360, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL 842-4691

### Les célèbres LIQUEURS & GIN de la Hollande

Faits d'authentiques extraits importés de Wynand Fockink, Hollande, ces liqueurs et gin de genièvre tout à fait délicieux sont distillés et embouteillés au Canada par Corby.

Crème de Menthe WF  
25 oz \$4.75

Triple Sec WF  
25 oz \$5.40

Gin de Genièvre WF  
40 oz \$7.30  
25 oz \$4.80  
10 oz \$2.10

H. CORBY DISTILLERY LIMITED  
MONTRÉAL

## Les Japonais ont fait cavaliers seuls dans le marathon de Boston

**BOSTON (Massachusetts)** — Pour la cinquième fois depuis 1951, un Japonais a triomphé dans le marathon de Boston: Kenji Kimihara, âgé de 25 ans, a franchi le premier la ligne d'arrivée de l'annuelle course américaine, longue de 42 km 193 (26 milles) en 2 h 17' 11", soit dans un temps supérieur au record de l'épreuve établi l'an dernier par son compatriote Morio Shigematsu (2 h 16' 33").

Cette course, comme l'an dernier, s'est soldée par un véritable triomphe japonais puisque les quatre représentants nippons se sont adjugés les quatre premières places.

Kenji Kimihara a en effet devancé Seichiro Sasaki, deuxième en 2 h 17' 46", Toru Terasawa, le favori, troisième en

2 h 18' 11" et Hirokazu Okabe, quatrième en 2 h 18' 26". Sa victoire fait de Kimihara une véritable révélation dans cette discipline car c'est un tout nouveau marathonien malgré ses 25 ans. Les Japonais peuvent également être satisfaits de la très bonne performance de Sasaki qui n'a que 20 ans et qui réussit à devancer le grand favori de la course, le chevronné Terasawa, quatre fois vainqueur du marathon de Beppu.

Pour les américains qui n'ont remporté cette course qu'une fois depuis 1946, ce fut une demi-déception car à défaut de victoire, quatre d'entre eux se classèrent dans les dix premiers avec Norman Higgins, un inattendu cinquième, Tom Laris, plus habitué à la piste qu'à ce genre d'épreuve, septième, Robin Sharp, annoncé comme le meilleur représentant des États-Unis en raison de deux récentes victoires, huitième et enfin Ron Davis, neuvième.

Le Finlandais Thero Salaka qui en était à son troisième marathon de Boston, n'a jamais terminé aussi loin (onzième). Il avait été deuxième derrière Vanden Driessche en 1964 et huitième en 1963.

La sixième place du Canadien Dave Ellis, qui salt passer de la piste au cross country, est également à l'honneur des Nord-Américains qui ne s'étaient pas si bien comportés dans cette course depuis bien des années.

### Résultats au Richelieu

**PREMIERE COURSE**  
4 Henville Lad 8:50 4:30 3:60  
7 Mc Media Radder 4:30 2:50  
3 Daniels 3:20  
Temps 2:10:2

**DEUXIEME COURSE**  
5 Scotch Talent 8:30 4:30 3:30  
2 Skyles Hovover 2:30 3:30  
4 Champronette 2:70  
Temps 2:07

**TROISIEME COURSE**  
1 Patisserie \$50.00  
3 Moonie Jolly 7:10 3:60 3:10  
4 Clancy 4:30 3:60  
1 Sandy Rumbach 4:10  
Temps 2:02

**QUATRIEME COURSE**  
2 Michael Mile 8:50 4:50 4:20  
4 Widow Killian 4:30 4:10  
1 Danny Hal 4:30 4:00  
Temps 2:10:3

**CINQUIEME COURSE**  
1 Shadvale Chant 10:70 5:50 5:20  
4 Miffin Hanover 3:00 3:20  
3 Peter Stone 3:40 3:50  
Temps 2:06:1

**SIXIEME COURSE**  
2 Ebon 2:50 3:20 2:50  
1 Ban Dale 3:20 3:00  
3 Kay Harmony 3:40  
Temps 2:09:2

**SEPTIEME COURSE**  
4 Fleming's Riddell 7:00 3:30 3:10  
3 Dumas Song 3:50 3:30  
6 Mr Parlat 3:50 3:30  
Temps 2:10:3

**HUITIEME COURSE**  
2 C.D. Texas 6:10 3:60 2:80  
1 Ace Beau 3:50 3:00  
6 Cooke Pick 4:50 3:50  
Temps 2:08

**NEUVIEME COURSE**  
4 Sargeant Dares 3:50 2:60 2:40  
1 Kline Sherry 5:10 2:60  
3 Sweeney Brock 3:10  
Temps 2:05:2

**DIXIEME COURSE**  
5 Northwood Andie 5:30 3:20 2:70  
7 Lincoln's Champ 3:30 3:30  
2 Senior Adios 3:00  
Temps 2:05:2

**RECLAME** \$7-18:00

### Inscrits au Richelieu

**PREMIERE COURSE**  
TROT - Reclamer - \$1,200  
4 Madam Sampson, W. Bourgon 7-2  
4 Sus Express H. Pilon 7-2  
2 Archie A. Hantz 9-2  
2 Lord Claire A. Bedard 6  
2 My Prince Y. Desjardins 6  
1 Happy Y. Desjardins 6  
8 Proper Wax M. Gingras 8  
3 Honora Pete F. Leboeuf 10  
Aussi éligibles:  
My Son's Dinne, McTavish

**DEUXIEME COURSE**  
AMBLE - Conditions - \$1,200  
1 Belbel Adios A. Theroux 3-2  
2 Sidwinder C. Pelletier 3  
3 Our Duplicates R. Chénou 3  
3 Mrs J.B. D. Gilles 6  
4 Senator Duke Y. Plouffe 5  
5 The Inferno MacTavish 8  
2 Music Mir Lachance 8  
3 Crush Stone Mir G. Pilon 10  
Aussi éligibles:  
Leo Johnston, P. Robillard

**TROISIEME COURSE**  
AMBLE - Reclamer - \$1,800  
3 Royal Bel M. Boucher 3-2  
1 Fedora Boy M. Bergeron 4  
1 Shadole Gold C. Dupont 4  
2 Melvin's Son Robillard 6  
2 Barney Handy Lacombe 6  
2 Laura Cas L. St-Jacques 6  
3 Buddy Frisco R. Baldwin 8  
4 Chief King Y. Grandmaison 10  
Aussi éligibles:  
Pauch On  
Town Favorite P. Robarge

**QUATRIEME COURSE**  
TROT - Reclamer - \$1,800  
5 Bonnie Jo Express L. Pitar 3-2  
4 Major Law A. Theroux 7-2  
2 Colonel Stone T. Horton 7-2  
2 Intrigant G. Pilon 6  
8 The Minch A. Boucher 6  
2 Tim's Lad M. Turcotte 8  
2 Snow Clerk M. Turcotte 8  
3 Dick Hither 10  
Aussi éligibles:  
Soney Dares L. Bourgon  
Marty's Last P. Caldwell

**CINQUIEME COURSE**  
AMBLE - Conditions - \$1,700  
3 Yankee Doodle Boy V. Bizon 3  
3 Colonel Stone T. Horton 7-2  
6 Miss Ina C. Pelletier 4  
2 Adios Ray C. P. Robillard 6  
3 Prince Flyer Ballageon 6  
4 Senator Pick Y. Plouffe 6  
8 Northwood Baldy Gingras 8  
1 Mighty Colonel C. Wattens 10  
Aussi éligibles:  
Bolo Hal

**SIXIEME COURSE**  
AMBLE - Reclamer - \$1,800  
3 Penny Chief F. Holly 7-2  
4 Leo Chief A. Boucher 7-2  
2 Golden Spark A. Bedard 4  
1 Adios Piece C. Dupont 6  
3 Prince Seven 6  
4 Roland Duke J. Quessy 8  
2 Irene Royale R. Bérard 8  
6 Carlie Leon Y. Plouffe 10  
Aussi éligibles:  
Stewart Direct S. Robarge  
Sir Jaxxon M. Turcotte 4

**SEPTIEME COURSE**  
TROT - Conditions - \$1,200  
1 Sissy Gordon 3  
3 Joey Belwin G. Pilon 7-2  
4 Texas Star C. Dupre 4  
3 Starbrook Way C. Osane 3  
8 Merle Piper Ballageon 6  
6 Fair Doll L. Aubin 8  
7 Tom's M. Turcotte 8  
2 Mr Juliette M. Turcotte 10  
Aussi éligibles:  
Alf Marshall M. Gingras  
Newie Janice C. Millie

**HUITIEME COURSE**  
AMBLE - Conditions - \$1,200  
1 Volo Dares MacTavish 3  
2 Jamie's Yankee C. Dupont 7-2  
3 Missa Hanover C. Poulin 4  
3 Demon Rainbow Martineau 6  
6 Northwood Combat Waples 6  
7 Merrie Billeen Gauthier 8  
4 Royal Indian Gauthier 10  
8 High Liner W. Plouffe 10  
Aussi éligibles:  
S. Seguin  
Drummond Queen Shyka

**NEUVIEME COURSE**  
AMBLE - Conditions - \$3,000  
7 Gay Parador C. Pelletier 3  
3 Lincoln Adios Brodeau 4  
4 Champ Taz R. Dares 9-2  
4 Carney Hanover R. Pilon 4  
5 Ruth Dugley Waples 6  
1 Active Bud P. Grenier 6  
2 Jackie Wayne C. Poulin 12  
8 Billy Bayama G. Pilon 12

**DIXIEME COURSE**  
AMBLE - Reclamer - \$1,000  
2 Mr Poole H. Pilon 3-2  
1 Lisa Queen Lachance 4  
3 The Mirage A. Gedard 9-2  
5 Count Pick N. Bartier 6  
6 Quick Prime C. Pelletier 6  
4 Miss Corporal D. C. Millie 8  
7 G. M. See P. Robillard 8  
6 Chief Johnston W. Demers 10  
Aussi éligibles:  
Certainly Beauchemin  
Barbara May A. Vanderpaelt

### Cleveland 3

New York 000 000 010-1 7 0	San Francisco 120 011 120-11 14 1
Cleveland 000 000 000-3 4 2	Chicago 000 000 001-10 11 3
Stallone, Beniff (7) et Howard, McDowell et Crandall.	Herbel, McDaniel (4) Limer (3)
G.McDowell (2-0)	Gibson (6), Perry (7) Henry (9)
P-Stottis (0-1)	Priddy (9), Bohn (8) et Baker
Eichelberger (0-1)	Brodie, Paul (4), Jackson (4)
Circuits:	Abernathy (8) Hoff (8) et Hindley
New York - White (1)	G-Perry (1-0) P-Abernathy (0-2)
Cleveland - Whitefield (1)	Circuits:

### Baltimore 14

Washington 001 050 110-1 10 3	Los Angeles 201 200 000-3 13 3
Baltimore 211 500 050-14 15 1	Houston 000 140 020-2 10 9
Ortega, Narum (4), Lines (4)	Desdale, Feders (3), Miller (7)
Humphrey (5), Cox (7), Kline (8)	et Roseboro, Farrell, Cuellar (4) et
Cloner (8) et Brumley, Camilli (8)	Batemán
Palmer, Watt (5) Drowsky (8) et	G-Cuellar (1-0) P-Desdale (1-1)
Eichelberger (0-1)	Circuits:
G.Watt (1-0) P-Ortega (0-1)	Los Angeles - Parker (1)
Circuits:	Houston - Bateman (1), Wynn (2)
Washington - Lock (1)	
Baltimore - F. Robinson (4)	
Biefary (2)	

### K.-City 3

Minnesota 001 001 000-2 0 2	Cincinnati 000 000 010-3 7 1
Kansas City 110 010 000-3 3 9	Pittsburgh 000 012 010-7 17 1
Practical Merritt (6) et Zimmerman, Dopson, Krause (6) et Sukras	Ellis, Telford (4), McCool (7) et
G-Dopson (1-0) P-Practical (1-1)	Edwards, Rasmussen (1) et Gorder, May
Circuits:	(8)
Washington - Lock (1)	G-Blair (1-0) P-Ellis (0-1)
New York - Boyer (1)	Cincinnati - Helms (1)

### St Louis 5

St. Louis 000 041 000-5 10 9	Atlanta 000 000 001-2 7 1
New York 001 001 000-2 6 2	Philadelphia 000 100 000-1 4 1
Javier, Aust (8), Woodhouse (9),	Bismarck, Carroll (5) et Torres
Dennis (9) et McCarter, Pauer,	Bunning, Knowles (9) et Tecker,
Ellens (5), Richardson (6) Ribant	DeYoung (8)
(9) et Grote.	G-Carroll (1-0) P-Bunning (0-1)
G-Jaster (1-1) P-Plauer (0-2)	
Circuits:	
New York - Boyer (1)	

### Atlanta 3

Atlanta 000 000 001-2 7 1	Phillies 1
Philadelphia 000 100 000-1 4 1	
Bismarck, Carroll (5) et Torres,	
Bunning, Knowles (9) et Tecker,	
DeYoung (8)	
G-Carroll (1-0) P-Bunning (0-1)	

### St Louis 5

St. Louis 000 041 000-5 10 9	Mets 2
New York 001 001 000-2 6 2	
Javier, Aust (8), Woodhouse (9),	
Dennis (9) et McCarter, Pauer,	
Ellens (5), Richardson (6) Ribant	
(9) et Grote.	
G-Jaster (1-1) P-Plauer (0-2)	
Circuits:	
New York - Boyer (1)	

### UNIVERSITE DE MONTRÉAL

#### ECOLE D'HYGIENE

PREPARATION à L'ENSEIGNEMENT de L'ÉDUCATION PHYSIQUE

- "Baccalauréat ès sciences (éducation physique)":  
Admission: titulaires du diplôme de la onzième année scientifique (après concours d'admission)  
Durée des études: quatre (4) années  
Date limite d'inscription pour l'année académique 1966-67: 1er mai.
- "Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'éducation physique au niveau élémentaire":  
Admission: titulaires du brevet 'B' d'enseignement  
Durée des études: trois cours d'été de six semaines chacun  
Date limite d'inscription pour le cours d'été 1966: 15 juin.

Pour tous renseignements ou demande de bulletins d'admission, s'adresser au:

### DEPARTEMENT D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Université de Montréal  
265 ouest, avenue Mont-Royal, Montréal  
Tel.: 733-9951, poste 472

### Je me suis renseigné!

### Et le MEILLEUR endroit où échanger une voiture est définitivement le

# POSTE D'ÉCHANGE

## Montreal Buick LTD

SUR STE-CATHERINE A L'OUEST D'ATWATER

BUICK • PONTIAC • BEAUMONT • ACADIAN • VAUXHALL

• Un dépôt de la construction du Métro, il est facile d'accéder à notre immeuble. Rendez-vous à l'intersection Greene et Ste-Catherine - puis vers l'est à notre salle d'exposition. Nos prix courants en valent la peine.

# Les États-Unis proposent de limiter l'armement classique

GENEVE. — Le délégué des États-Unis à la conférence du désarmement a suggéré hier la création d'accords régionaux pour contrôler et limiter la course aux armements conventionnels. Cette proposition de M. William Foster reprend une suggestion faite par le président Johnson en janvier dernier.

Les accords devraient être concrètement proposés par les pays intéressés eux-mêmes et englober aussi bien les armements importés que ceux fabriqués sur place. La suggestion américaine ne vise pas à un désarmement complet, mais à une limitation de la production et de l'importation aux stricts besoins de la défense des régions intéressées.

Ces mesures ont reçu l'appui du délégué canadien, le général Burns, qui les trouve réalistes et pratiques. M. Burns a demandé au délégué soviétique de reconsidérer le rejet global des propositions américaines susceptibles de faciliter un accord sur le désarmement nucléaire. Dans son discours, il a passé en revue les différentes propositions américaines, notamment l'arrêt de la production de matière fissile

à des fins d'armement, le transfert à des fins pacifiques sous contrôle international de grandes quantités de matière fissile et la destruction d'armements nucléaires à la fois par les États-Unis et l'Union soviétique. "Il paraît parfaitement clair, a-t-il dit, que si les puissances nucléaires arrêtaient la production de matière fissile à des fins d'armement et ensuite détruisaient un grand nombre d'armes nucléaires, qu'elles soient démodées ou dont on ait arrêté la construction, et transféraient cette matière fissile à des fins pacifiques, elles avanceraient d'un grand pas vers la réduction des stocks nucléaires".

Le délégué bulgare M. Karlo Loukanov, a insisté sur la nécessité de conclure un accord interdisant les essais nucléaires souterrains, et a

qualifié la demande d'inspection sur place des États-Unis de "prétexu pour ne pas renoncer à leurs propres expériences". Il a en outre vivement attaqué la politique américaine au Vietnam ainsi que les "prétentions revanchardes" de l'Allemagne fédérale.

### Le général Burns

Le général E. L. M. Burns, du Canada, a fortement appuyé à la 257e séance de la conférence du désarmement les mesures collatérales proposées par les Américains, les qualifiant de "réalistes et pratiques". Il a en revanche accusé l'Union soviétique d'empêcher tout progrès vers le désarmement, en exigeant un "grand bond en avant" et en refusant de considérer une "approche par étapes".

# Washington invite les pays d'Asie à proposer des solutions au Vietnam

WASHINGTON. — L'administration Johnson a invité hier les pays asiatiques à formuler toute proposition qu'ils jugent susceptible de préparer les voies à une conférence de paix sur le Vietnam.

Cette invitation a été formulée par l'ambassadeur des États-Unis aux Nations unies, M. Arthur Goldberg, à l'issue d'une entrevue de trois quarts d'heure avec le président Johnson. M. Goldberg a précisé que le chef de l'exécutif a accueilli très favorablement les propositions du sénateur Mansfield en faveur d'une conférence de paix. Il a ajouté que M. Johnson espère que le discours du sénateur "servira à promouvoir cette cause".

Réaffirmant le désir des États-Unis de transférer le conflit du champ de bataille à la table de conférence, M. Goldberg a exprimé le regret que les Nations unies ne se soient pas révélées en mesure de se saisir du problème.

Il a ajouté qu'il avait personnellement aucune indication d'un changement quelconque dans l'attitude des dirigeants nord-vietnamiens vis-à-vis d'un règlement négocié, mais a souligné que les États-Unis n'en poursuivraient pas moins leurs efforts en vue d'aboutir à une conférence de paix.

### AUCUNE DIFFICULTE

Dans un discours prononcé au Sénat lundi, le sénateur démocrate du Montana a déclaré "qu'il doit être dit quelque chose en faveur d'une confrontation directe à la table de négociation entre nous-mêmes et Hanoi, Pékin et les éléments sud-vietnamiens qui peuvent être essentiels à la préparation et à la mise en oeuvre d'un règlement pacifique dans cette région du monde".

M. Mansfield a dit qu'il ne pourrait y avoir de lieu plus propice à une conférence de paix que la Birmanie, le Japon ou tout autre pays asiatique.

Hier, le département d'Etat s'est officiellement félicité de la proposition formulée lundi par le sénateur Mike Mansfield, chef de la majorité au Sénat.

"Nous accueillons favorablement, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey, les remarques faites par le chef de la majorité au Sénat et nous sommes d'accord avec les sentiments qu'il a exprimés dans son discours de lundi".

M. McCloskey, rappelant que M. Mansfield avait préconisé le choix du Japon, de la Birmanie ou de tout autre pays asiatique comme lieu d'une éventuelle conférence de paix, a déclaré: "En outre, nous sommes prêts à accueillir favorablement toute initiative asiatique en vue de discussions et le lieu de toute conférence de paix, telle que proposée le sénateur Mansfield, n'entraînerait aucune difficulté".

### UNE SOLUTION HONORABLE

Le porte-parole du département d'Etat a souligné que le qualificatif de "éléments" au Sud-Vietnam n'était pas très clair et il a rappelé la phrase de M. Mansfield dans laquelle il estime que de tels "éléments" sont "essentiels en vue de la réalisation et du maintien d'une paix". "Il est bien entendu, a

dit M. McCloskey, que nous considérons le gouvernement de la République du Vietnam comme étant le parti directement intéressé". Il a également rappelé qu'à de nombreuses reprises le président Johnson et le secrétaire d'Etat M. Dean Rusk ont affirmé que le Vietcong n'aurait aucune difficulté à faire valoir ses vues.

M. McCloskey a poursuivi: "Nous estimons également que l'absence de réponse positive et les rebuffades par lesquelles le camp communiste a répondu à nos efforts en vue de parvenir à une solution honorable des problèmes qui assaillent le Vietnam, ne constituent pas une raison suffisante pour que nous renoncions à poursuivre ces efforts".

"Notre volonté de participer à des discussions a été affirmée à de nombreuses reprises, par le président Johnson et M. Rusk, depuis ces douze derniers mois et les offres que nous avons formulées de rencontrer les parties intéressées demeurent toujours valables".

### A TOKYO ?

M. McCloskey a souligné, en faisant cette déclaration, que la position des États-Unis vis-à-vis de négociations de paix avec les communistes demeure en fait inchangée puisque Washington n'a eu cesse depuis un an d'affirmer sa volonté de participer à des discussions. Sur la question du choix de Tokyo en tant que lieu d'une éventuelle conférence de paix, le porte-parole du département d'Etat a répété que cette question ne présentait aucune difficulté. Prié de dire si les gouvernements japonais et birman avaient déjà pris des initiatives dans ce sens, M. McCloskey a répondu qu'il préférerait leur laisser la parole.

Il a enfin déclaré ne pas être en mesure de préciser si le discours du sénateur Mansfield avait été porté à la connaissance de la Maison-Blanche et du département d'Etat avant d'être prononcé.

Le sénateur Mansfield, en lançant à nouveau le projet de conférence internationale, n'a toutefois apporté aucune précision sur l'organisation d'une telle négociation. Jusqu'à présent, les ouvertures faites par Washington aussi bien à Pékin qu'à Hanoi ont été rejetées.



# Nouvel effort des Africains à l'ONU pour fléchir la Rhodésie

NATIONS-UNIES — Le groupe des pays africains à l'ONU a désigné un sous-comité pour examiner d'une manière approfondie la question de Rhodésie et décider éventuellement d'une date à laquelle il réclamerait une nouvelle réunion du Conseil de sécurité sur cette affaire.

Le sous-comité est composé des trois pays africains membres du Conseil de sécurité — Mali, Nigeria et Ouganda, — des trois pays désignés par l'Organisation de l'unité africaine — Algérie, Sénégal et Zambie et Sierra Leone — et du président en exercice du groupe africain pour le mois d'avril, le Congo-Brazzaville.

D'autre part, le comité de décolonisation de l'ONU s'approprie à adopter un projet de résolution parrainé par onze de ses vingt-quatre membres et qui "recommande" au Conseil de sécurité d'étudier la mise en

oeuvre de nouvelles sanctions internationales afin d'assurer l'exécution des décisions prises par le Conseil concernant la Rhodésie du Sud.

Ce projet de résolution "condamne tout soutien ou assistance qui serait apporté par un Etat quel qu'il soit au régime minoritaire raciste en Rhodésie du Sud". Le texte proposé au comité de décolonisation "considère en outre que les mesures prises par le gouvernement du Royaume-Uni se sont montrées inadéquates à mettre fin au régime de la minorité raciste de la Rhodésie du Sud", et note que "certains membres des Nations unies encouragent activement le régime rhodésien par leur refus de mettre en oeuvre les résolutions du Conseil de sécurité".

Hier, l'ambassadeur de Grande-Bretagne en Afrique du Sud a regagné son poste à Pretoria, venant de Londres,

où il avait été appelé la semaine dernière en vue de consultations concernant la Rhodésie, et qui l'ont amené à s'entretenir longuement avec le premier ministre M. Harold Wilson. Sir Hugh Stevenson s'est refusé à toute déclaration à son arrivée à Johannesburg, d'où il est directement reparti pour Pretoria.

Des rumeurs insistantes continuent de circuler à Johannesburg sur des "bons offices" possibles de l'Afrique du Sud pour l'ouverture d'un dialogue Londres-Salisbury.

Le démenti officiel de la radio sud-africaine, diffusé lundi et niant l'existence de tout accord secret entre Pretoria et Salisbury n'a pas mis un terme à ces rumeurs. On souligne en effet que ce démenti ne porte pas sur le point précis d'une médiation possible de l'Afrique du Sud dans l'affaire rhodésienne.



NOUVELLE DELHI — Le gouvernement indien a décidé de tripler les crédits alloués au programme de contrôle des naissances, les fixant à près de 20 millions de dollars pour les cinq prochaines années, contre 60 millions au cours du dernier plan quinquennal, a annoncé hier devant l'Institut national des sciences médicales, M. Asoka Mehta, ministre de la planification et des questions sociales. La population de l'Inde, estimée aujourd'hui à 480 millions d'âmes, s'accroît au rythme annuel de 12 millions. Le ministre a fait remarquer que les progrès accomplis sur le plan social avaient contribué à réduire sensiblement la mortalité, mais que les progrès économiques demeuraient insuffisants pour favoriser une réduction des naissances.

UDACCA — Si le Pakistan venait à être attaqué, il aurait le soutien de la Chine pour le maintien de son intégrité et de son indépendance nationale, a déclaré hier M. Chen-Yi, vice-président du Conseil et ministre des affaires étrangères de Chine, au cours d'une réception donnée en l'honneur du président de la République chinoise. M. Chen-Yi a ajouté que Pékin soutenait le Pakistan dans sa lutte pour l'autodétermination des Cachemires. Il a démenti que la Chine "jetait de l'huile sur le feu" dans la péninsule indo-pakistanaise. Ce sont les impérialistes, a-t-il dit, qui ont établi des bases d'agression qui, "telle une chaîne de volcans, entrent en éruption périodiquement".

MOSCOU — Le protocole franco-soviétique sur la télévision en couleur a été signé hier à Moscou. Il recommande l'adoption du "Secam" comme système commun franco-so-

viétique de télévision en couleur. Secam 3 est le procédé mis au point par les ingénieurs français, basé sur la modulation de fréquence pour transmettre le signal couleur. Le communiqué adopté à l'issue des travaux de la commission mixte souligne que le Secam 3 contrairement à la variante soviétique, Secam 4 basée sur la modulation d'amplitude est prêt pour la production industrielle et compte des avantages indiscutables par rapport aux autres systèmes de télévision en couleur.

# M. Mollet dénonce et les communistes soutiennent la politique atlantique de de Gaulle: on votera aujourd'hui

PARIS — M. Guy Mollet, leader du parti socialiste (il est depuis 20 ans secrétaire général de la S.F.I.O.), l'un des auteurs de la motion de censure contre le gouvernement de M. Georges Pompidou, a porté hier à l'Assemblée nationale française une vive attaque contre la politique atlantique du Général de Gaulle.

M. Mollet a été applaudi par tous les parlementaires (socialistes et radicaux) membres

de la fédération de gauche que préside M. François Mitterrand, ex-candidat à l'élection présidentielle qui s'était présenté contre le chef de l'Etat sortant.

Mais les "alliés" d'hier, les communistes, qui avaient soutenu avec les socialistes la tentative de M. Mitterrand, sont restés de marbre. Ils se refusent à condamner ce qu'ils appellent "le seul aspect positif" de la politique du pouvoir.

En revanche, les députés centristes, amis de M. Jean Lecanuet — lui aussi candidat à l'élection présidentielle — n'ont pas ménagé leur approbation aux propos de M. Guy Mollet.

Celui-ci a regretté la "hâte subite" du gouvernement de se dégager de l'OTAN. La France n'est-elle pas engagée par des traités?

Or, la politique étrangère commande actuellement les choix du gouvernement dans tous les autres domaines.

La position du général de Gaulle implique la force de frappe nationale, le dégagement de toutes les alliances, la recherche d'un nouvel équilibre. M. Guy Mollet ne croit pas aux vertus d'une telle politique dont les principes remontent, au mieux, à 1912. Il faut au contraire, selon lui, "dépasser les nations".

Qu'il faille reviser, en 1966, le pacte atlantique signé vingt ans plus tôt, personne ne le nie, — a-t-il dit — mais ce n'est pas en étant absent de

la discussion que le gouvernement pourra faire triompher ses idées.

Les communistes français se trouveront aujourd'hui avec la majorité pour ne pas censurer le gouvernement à l'issue des trois jours de débats que le parlement vient de consacrer aux problèmes de l'OTAN. Leur décision a dominé hier un débat dont l'issue — favorable au gouvernement — est certaine. Leur refus de censurer le gouvernement sur le dégagement français de l'OTAN prive l'opposition — déjà minoritaire dans son ensemble — des 41 voix que compte en principe le parti communiste. Cette décision respecte la fidélité du parti communiste français à sa condamnation de l'OTAN, vieille déjà de 20 ans. Elle ne surprend guère, alors que, à maintes reprises, les communistes français avaient qualifié de "positives" les premières déclarations du général de Gaulle pour un dégagement progressif hors de l'intégration militaire atlantique.

## DÉCÈS

GIGUERE — A Montréal, le 18 avril 1966 à l'âge de 82 ans, est décédé, Blanche Giguère, épouse de feu Limoge Giguère, mère de C. A. Giguère (Francoise), Mme Bernard Truttier (Jeanne d'Arc). Les funérailles auront lieu vendredi le 21. Le convoi funéraire partira du salon Rolland Blason Inc. no 130 est boulevard Henri-Bourassa à 8h45, pour se rendre à l'église St-Nicolas où l'inhumation ou le service sera célébré à 9 heures. Et de là à Lavaltrie où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC — A Montréal, le 18 avril 1966 à l'âge de 58 ans est décédé, René veuve Arthur Leblanc, née Bernadette Guillemin, demeurant à 2419, rue St-Charles. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 avril. Le convoi funéraire partira du Salon D'Art Bourgeois Lée, no 2630 rue Notre-Dame ouest à 8h45, pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COGNAC Prince de POLIGNAC**

...le plus grand nom du Cognac

IMPORTÉ DE FRANCE EN VENTE AUX MAGASINS DE LA R.A.Q. V.S.O.P. — REF. 130G \*\*\* — REF. 130E

**dorénavant**  
**Montreal-Québec**  
**en 2h 59 min. seulement**  
**par le Champlain**

A partir du 24 avril 1966, le Champlain fera le trajet Montréal-Québec en 2h 59 min. (Montréal-St-Foy: 2h 32 min.) Tous les jours sauf le samedi.

Rapidité, commodité, confort. Le Champlain est le train des hommes d'affaires.

Billet simple de voiture-coach: \$4 Prix un peu plus élevé le vendredi et le dimanche.

Billet simple de voiture-salon: \$2 de plus Toutes les places sont réservées.

L'Océan, le Scotian et le Chaleur assurent un service quotidien entre Lévis et Montréal. (Service de traversiers entre Québec et Lévis)

**NOUS PAYONS AUJOURD'HUI SUR LES DÉPÔTS JUSQU'À 6% D'INTÉRÊT**

Taux détaillés fournis sur demande

**TRUST GÉNÉRAL DU CANADA**  
 84 QUÉBEC, RUE NOTRE-DAMÉ, MONTRÉAL 1. TÉL. 849-9421

QUÉBEC: 2, AVENUE CHAUVEAU .....TÉL. 529-5311  
 RIMOUSKI: 206, BOUL. SAINT-GERMAIN .....TÉL. 724-4106  
 HULL: 120, RUE PRINCIPALE .....TÉL. 771-3227  
 TROIS-RIVIÈRES: 1350, RUE ROYALE .....TÉL. 378-4875  
 PLACE VILLE-MARIE: GALERIE DE BOUTIQUES .....TÉL. 866-9641